

PRÉSIDENTE

**Le Président Tebboune préside la réunion périodique du Conseil des ministres**

P. 24

CORPS DES SG DE WILAYAS

**Le Président Tebboune opère un mouvement partiel**

P. 24

PROCÉDURE PÉNALE

**Extension de compétence dans les infractions de terrorisme et de crime transnational organisé**

P. 4

UITES D'UN OLÉODUC À EL OUED

## La Sonatrach agit et rassure

Le groupe Sonatrach a fait état, samedi dans un communiqué, de plusieurs mesures et décisions prises pour remédier aux dégâts de la fuite de pétrole survenue jeudi dernier en raison des intempéries, au niveau de l'oléoduc OK1 à El Oued. "A

l'issue de la visite d'inspection effectuée dans la région d'El Baaj, vendredi 4 septembre 2020 dans la soirée, par le P-DG de la Sonatrach, accompagné d'une délégation, plusieurs mesures et décisions ont été prises pour remédier aux dégâts dus à la fuite de

pétrole", a relevé l'APS de même source. Une délégation ministérielle conduite par le ministre de l'Intérieur a également fait le déplacement à El-Oued pour s'enquérir de l'évolution de la situation. P. 24  
DKnews/APS



**BAC 2020**

**Les séances de révision largement suivies**

P. 4

DOUANES

**Nomination de 6 chefs d'inspection divisionnaire et de 14 chefs de service de contrôle à posteriori**

P. 6

COVID-19 DANS LE MONDE

**Le coronavirus a fait au moins 875.703 morts**

P. 11

**SANTÉ**

NUTRITION

**Les produits coupe-faim sont "plus dangereux qu'efficaces"**

P.p 12-13

F   T BALL

LIGUE 1  
**L'ASO, le RCR, le WAT et l'OM signent la convention tripartite (FAF)**

P. 21



13<sup>e</sup> FESTIVAL D'ANGOULÊME

**Le long métrage "Ibrahim" de Samir Guesmi distingué**

P. 16

MONDE CARCÉRAL

**Plus de 3800 détenus candidats aux épreuves du BEM 2020**

P. 2

## TIPASA

## Incendie dans une station services, une personne "grièvement" blessée



L'incendie qui s'est déclaré, vendredi vers les coups de midi dans une station service à Hamr El Eine (sud de la wilaya de Tipasa), faisant un blessé a été circonscrit, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'incendie s'est déclaré au niveau d'un entrepôt où étaient stockés des tonneaux d'huile dans une station-service à Hamr El Eine (sud de la wilaya de Tipasa), faisant un blessé (3ème degré) qui a été évacué vers l'hôpital de la ville, a indiqué à l'APS le chargé de la Communication à la Direction générale de la Protection civile, le lieutenant Mohamed Michalikh.

Les circonstances de l'incendie demeurent "inconscrites", a-t-il ajouté précisant que les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour définir les tenants et aboutissants de l'accident.

## MOSTAGANEM

## Un mort et trois blessés graves suite à une collision de deux voitures

Une personne est décédée et trois autres ont été grièvement blessées dans un accident de la route survenu vendredi à Mazaghrane, au sud de la ville de Mostaganem, a-t-on appris des services de la protection civile. Le drame s'est produit vendredi à 2 heures du matin lorsque deux véhicules sont entrés en collision près du Douar Djedid, dans la commune de Mazaghrane (deux kilomètres au Sud de Mostaganem).

La victime, une femme de 40 ans, a rendu l'âme sur place. Les trois blessés, gravement atteints, ont été évacués vers le service des UMC de l'hôpital "Ernesto Che Guevara", du chef-lieu de wilaya.

La dépouille mortelle de la femme a été déposée à la morgue du même établissement hospitalier, a ajouté la même source.

## ADRAR

## Installation des deux walis délégués de Bordj Badji Mokhtar et Timimoune

Le wali d'Adrar, Bahloul Larbi a présidé jeudi la cérémonie d'installation des deux nouveaux walis délégués des circonscriptions administratives de Bordj Badji Mokhtar et de Timimoune sises dans le sud et le nord de cette wilaya. Cette cérémonie d'installation intervient suite au mouvement opéré récemment par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune dans le corps des secrétaires généraux des wilayas et des walis délégués, a déclaré le wali d'Adrar, Bahloul Larbi.

Dans ce cadre, il a été procédé à l'installation de Hemadi Azzedine au poste de wali délégué de la circonscription administrative frontalière de Bordj Badji Mokhtar (sud d'Adrar) et Sebba Nacer au poste de wali délégué de la circonscription administrative de Timimoune (nord d'Adrar).

A cette occasion, M. Bahloul a donné des orientations aux deux nouveaux walis délégués pour mettre en œuvre les recommandations issues de la dernière rencontre Gouvernement-walis.

## MONDE CARCÉRAL-ENSEIGNEMENT Plus de 3800 détenus candidats aux épreuves du BEM, session septembre 2020



Un total de 3.861 détenus se présenteront aux épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM) pour la session de septembre 2020, à partir de lundi prochain à travers 44 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Éducation nationale en tant que centres d'exams officiels, indique, jeudi, le ministère de la Justice dans un communiqué.

Ces épreuves seront organisées sous la supervision de l'Office national des examens et concours (ONEC) et encadrées par les fonctionnaires du secteur de l'éducation nationale conformément à la convention signée entre les ministères de la Justice et de l'Éducation, a précisé la même source, ajoutant que le coup d'envoi de ces examens sera donné par l'établissement de rééducation et de réinsertion de Blida.

Un total de 38.115 détenus poursuivent leurs études dans les différents cycles d'enseignement, dont 30.377 inscrits à l'enseignement à distance, 616 à l'enseignement supérieur et 7.238 poursuivent des cours d'alphabétisation.

Outre le nombre de inscrits dans les différents cycles de l'enseignement général, 41.284 détenus suivent une formation professionnelle et artisanale dans 177 spécialités, y compris ceux inscrits pour la session de février 2020, ajoute la même source.

## ALGÉRIE-DIPLOMATIE-DÉCÈS Décès d'un fonctionnaire au consulat d'Algérie à Agadez au Niger (MAE)

Le fonctionnaire au consulat d'Algérie à Agadez (Niger), Belhadi Messaoud est décédé, a-t-on appris jeudi auprès du ministère des Affaires étrangères.

"J'ai appris avec une profonde tristesse et affliction la nouvelle du décès de Belhadi Messaoud, fonctionnaire au consulat d'Algérie à Agadez (Niger), puisse Dieu Tout-Puissant le combler de Sa sainte miséricorde, l'accueillir en Son vaste paradis et prêter aux siens patience et réconfort", a écrit le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum dans un message de condoléances adressé à la famille du défunt.

"En cette douloureuse circonstance, je tiens à vous exprimer, au nom de l'ensemble des cadres et fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et en mon nom personnel, mes condoléances les plus attristées, prie Dieu d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis.

A Dieu nous appartenons, à Lui nous retournons", a-t-il ajouté.

## INTEMPÉRIES

## 3 personnes mortes à Tébessa et Batna emportées par les crues d'un oued (Protection civile)

Une personne a trouvé la mort à Tébessa et deux autres à Batna, toutes emportées par les crues d'un oued suite aux chutes de pluie enregistrées dans la région durant les dernières 24 heures, indique jeudi un bilan de la Protection civile.

A Tébessa, c'est un jeune homme âgé de 23 ans qui est décédé, emporté par les crues du oued Tadinart dans la commune de Bejéne, alors qu'à Batna, les deux victimes sont deux personnes âgées de 49 et 51 ans, emportées par les crues du oued Bouafia dans la commune de Boumia, a précisé le bilan qui souligne que les éléments de la Protection civile ont effectué, dans ces deux régions, plusieurs

## MOSTAGANEM

## 3 ouvriers tués suite à la chute d'une grue dans un chantier



Trois ouvriers ont trouvé la mort jeudi suite à la chute d'une grue survenue dans un chantier de construction dans la ville de Mostaganem, a-t-on appris auprès de la Direction de wilaya de la protection civile.

Les unités de la protection civile sont intervenues pour évacuer trois ouvriers étrangers après la chute d'une grue, placée au 12ème étage dans laquelle ils se trouvaient, dans un chantier de construction au quartier de Kharrouba, à la banlieue de la ville de Mostaganem.

L'accident a causé la mort sur place de deux ouvriers (36 et 40 ans).

Leurs dépouilles ont été transférées à la morgue de l'établissement Hospitalier Ernesto Che Guevara, au chef-lieu de wilaya.

La troisième victime, évacuée dans un état critique, a rendu l'âme au niveau du service des UMC du même établissement, a-t-on ajouté de même source.

Les équipements et le matériel de l'unité principale de la protection civile et les deux unités secondaires de Kharrouba et du centre ville ont été déployés pour cette opération d'intervention.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes et les circonstances de cet accident.

## RAPATRIEMENT DES RESSORTISSANTS

## 30.863 Algériens rapatriés depuis mars dernier (MAE)

Le nombre d'Algériens bloqués à l'étranger du fait de la propagation de la pandémie de Coronavirus, puis rapatriés depuis mars dernier s'est établi à 30.863 citoyens, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"Le nombre de citoyens bloqués à l'étranger du fait de la propagation de la pandémie de Coronavirus + Covid-19 -, puis rapatriés depuis le début des opérations de rapatriement du mars 2020 jusqu'au 3 septembre 2020 s'est établi à 30.863.

Les autorités algériennes ont mobilisé à cet égard plus de 115 vols et 4 traversées en sus des opérations de rapatriements à travers les frontières terrestres des citoyens bloqués en Tunisie, Libye et Mauritanie", lit-on dans le communiqué.

"Les opérations de rapatriement se poursuivront pour la 4ème et dernière phase.

631 citoyens sont arrivés les 28 et 29 août 2020 provenant de l'aéroport d'Orly de Paris (France) tandis que deux autres vols sont programmés pour les 5 et 11 septembre 2020 à partir du même aéroport", a ajouté la même source.

opérations d'épousillage des eaux infiltrées dans des habitations et des édifices publics.

A Oum El Bouaghi, les secours ont, durant la même période, entamé des opérations d'épousillage des eaux infiltrées dans une station d'essence et un poulailler, selon la même source qui indique que la circulation sur la route nationale reliant Oum El Bouaghi et Ain el Beida est "très difficile" suite à la remontée des eaux.

Les unités de la Protection civile ont également effectué des opérations épousillage des eaux pluviales infiltrées dans des habitations dans différents quartiers et communes des wilaya de Tissemsilt, Djelfa et M'Sila.

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT

## Plusieurs secteurs au menu

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé, jeudi, par visioconférence, une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs secteurs, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

"Le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad, a présidé, ce jeudi 3 septembre 2020, une réunion du gouvernement, qui s'est déroulée par visioconférence.

L'ordre du jour a porté sur l'examen de deux projets de décrets exécutifs relatifs aux secteurs de l'agriculture et du développement rural et celui de la pêche et des productions halieutiques. Lors de cette réunion, il a été procédé, également, à la présentation de quatre communications relatives aux secteurs de la culture, des transports, de l'intérieur et de la santé.

Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural relatif à l'examen d'un projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n° 96-459 du 18 décembre 1996 fixant les règles applicables aux coopératives agricoles.

Ce projet de décret exécutif vise à assouplir les procédures de création des coopératives agricoles en réduisant les pièces exigées pour leur constitution, en transférant aux directeurs des services agricoles de wilaya la réception des dossiers et leur traitement au plan local et en fixant les délais pour leur règlement. En outre, ce projet de décret permet, également, l'ouverture du champ de la coopération à toutes les filières agricoles tout en facilitant les nouvelles formes d'organisation et de mutualisation des activités des coopératives.

Le gouvernement a endossé ce projet de décret exécutif. Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de la Pêche



et des Produits halieutiques relatif à l'examen d'un projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n° 04-86 du 18 mars 2004 fixant les tailles marchandes des ressources biologiques.

Ce projet de décret exécutif s'inscrit dans le cadre de la préservation et de l'exploitation durable des ressources halieutiques à travers notamment la révision de la taille minimale marchande de certaines espèces en vue de les protéger et permettre ainsi une gestion durable des ressources halieutiques.

Le gouvernement a endossé ce projet de décret exécutif. Le gouvernement a entendu un exposé

présenté par la ministre de la Culture et des Arts sur la nouvelle stratégie de protection et de valorisation du patrimoine culturel dans le cadre de la nouvelle approche économique et sociale. Dans sa communication, la ministre de la Culture et des Arts a mis en exergue le riche potentiel de biens culturels que l'Algérie possède, dont 7 sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial, 1.043 biens protégés classés au plan national dont 800 sites archéologiques, 5 parcs culturels, 22 secteurs sauvegardés et 64 sites naturels et culturels classés.

Dans ce cadre, le ministère de la Culture et des Arts œuvre à mettre en place une nouvelle stratégie

dans le but de promouvoir, de valoriser et de mieux protéger ce patrimoine culturel.

Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre des Transports sur la stratégie de développement du secteur du transport aérien dans le cadre de la nouvelle approche économique et sociale.

La stratégie proposée englobe tous les volets liés au transport aérien, notamment la gestion des aéroports, le développement du transport aérien au plan domestique et au niveau international, la création du Hub d'Alger, le développement de l'activité de fret aérien, le dimensionnement de la flotte aé-

rien ainsi que les modalités de son financement. Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire sur quatre projets de marchés de gré à gré simple avec des entreprises publiques pour le raccordement au gaz naturel au niveau de la wilaya de Médéa.

Ces projets ont pour objet le raccordement des localités de sept communes de la wilaya de Médéa au réseau public de distribution de gaz naturel. Il s'agit, respectivement, des communes de Si El Mahdjoub, Ouled Bouachra, Hanacha, Bouaichoune, Gouia, Rebaia et Sidi Ziane. Lesdits projets s'inscrivent dans le cadre du programme de développement prioritaire destiné à la prise en charge des préoccupations des populations habitants les zones d'ombre de ces communes. Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière sur le projet de réalisation d'un centre hospitalo-universitaire de 700 lits à Staouéli (Alger).

Ce pôle sanitaire est appelé à renforcer les structures de soins au niveau de la wilaya d'Alger et contribuer aussi à désengorger et à réduire la pression existante sur les structures hospitalières. Ce projet du CHU a pour objet de fournir les prestations sanitaires de haut niveau et dans toutes les spécialités. Il aura également à prendre en charge la mission de formation du personnel médical dans des conditions pédagogiques modernes"

## LUTTE CONTRE LES VIOLENCES EN MILIEU URBAIN

## L'Ordonnance relative à la prévention et à la lutte contre les bandes de quartiers publiée

L'Ordonnance relative à la prévention et à la lutte contre les bandes de quartiers, promulguée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a été publiée dans le dernier numéro du Journal Officiel. Au sens de la présente ordonnance est considéré comme une "bande de quartiers", "tout groupe, sous quelque dénomination que ce soit, composé de deux personnes ou plus, appartenant à un ou à plusieurs quartiers d'habitation, qui commet un acte ou plus dans le but de créer un climat d'insécurité, à l'intérieur des quartiers ou dans tout autre espace, ou dans le but d'assurer le contrôle, en usant de violences morales ou physiques, exercées à l'égard des tiers, en mettant en danger leur vie, leurs libertés ou leur sécurité et en portant atteinte à leurs biens, avec port ou utilisation d'armes blanches apparentes ou cachées".

Selon le texte, la violence morale "comprend toute agression verbale susceptible de causer la crainte ou la panique chez autrui, telles que la menace, l'injure, la diffamation, la terreur ou la privation d'un droit", et une "arme blanche" comprend "toutes machines, tous instruments ou ustensiles tranchants, perçants ou contondants et tous objets susceptibles de porter un préjudice ou des blessures au corps humain ou qui peut constituer un danger à la sécurité publique, tels qu'ils sont fixés par la législation et la réglementation en vigueur, relatives aux armes". Concernant les dispositions pénales, l'ordonnance indique qu'il "est passible d'une peine d'emprisonnement de trois (3) ans à dix (10) ans et d'une amende de 300.000 DA à 1.000.000 DA, quiconque crée ou organise une bande de quartier, s'enrôle ou participe sous quelque forme que ce soit dans

une bande de quartier, tout en connaissant son objectif, recrute une ou plusieurs personnes pour le compte d'une bande de quartier". Est puni d'un emprisonnement de dix (10) ans à vingt (20) ans et d'une amende de 1.000.000 DA à 2.000.000 DA, quiconque dirige une bande de quartier ou y exerce un commandement quelconque", selon le texte de l'ordonnance qui ajoute qu'il est puni aussi "d'un emprisonnement de deux (2) ans à cinq (5) ans et d'une amende de 200.000 DA à 500.000 DA, quiconque encourage ou finance, sciemment, par tout moyen une bande de quartier (...)".

Selon l'article 25 "Sans préjudice des peines plus graves prévues par la législation en vigueur, est puni d'un emprisonnement de cinq (5) ans à quinze (15) ans et d'une amende de 500.000 DA à 1.500.000 DA, quiconque participe à une rixe, rébellion ou réunion d'une bande des quartiers au cours de laquelle sont exercées des violences ayant entraîné la mort d'un de ses membres.

"La peine est la réclusion criminelle à perpétuité, si la rixe, la rébellion ou la réunion a entraîné la mort d'une personne autre que les membres de la bande. Si au cours de la rixe, rébellion ou réunion prévue dans le présent article, il est porté des coups et fait des blessures, la peine est l'emprisonnement de deux (2) ans à sept (7) ans et l'amende de 200.000 DA à 700.000 DA. Le minimum de la peine prévue au premier alinéa du présent article, est porté au double si la rixe, rébellion ou réunion se produit de nuit", selon le même article.

Dans le même cadre, il est puni "d'un emprisonnement de cinq (5) ans à douze (12) ans et d'une amende de 500.000 DA à 1.200.000 DA, quiconque oblige une personne



à rejoindre une bande de quartier ou l'empêche de rompre avec elle, en utilisant la force, la menace, l'incitation, le don, la promesse, la séduction ou tout autre moyen". Dans le chapitre consacré aux mécanismes de prévention contre les bandes de quartiers, une commission nationale composée de représentants des ministères, des administrations et établissements publics concernés, des services de sécurité, de la société civile et des spécialistes en criminologie, en sociologie et en psychologie, placée auprès du ministre de l'Intérieur, sera chargée de "soumettre au Président de la République, un rapport annuel qui comprend, notamment, l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention contre les bandes de quartiers ainsi que ses propositions et recommandations pour renforcer et promouvoir les mécanismes nationaux en vigueur en la matière". Le texte stipule aussi

la création de commissions de wilayas de prévention contre les bandes de quartiers qui seront chargées, notamment de "l'exécution de la stratégie nationale de prévention contre les bandes de quartiers, au niveau local, de la détection précoce des activités des bandes de quartiers et d'en alerter les autorités concernées (...)".

Selon l'ordonnance, "la société civile et le secteur privé sont associés à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la prévention contre les bandes de quartiers" et "les médias doivent inclure dans leurs programmes, la prévention contre les bandes de quartiers". Pour ce qui est des victimes des bandes de quartiers, le texte précise qu'elles "bénéficient de l'assistance judiciaire de plein droit, des procédures de protection des victimes et des procédures prévues par la législation en vigueur".

## BAC 2020 Les séances de révision largement suivies

Les séances de révision et de préparation à l'examen du BAC lancées depuis le 25 août dernier, ont été largement suivies par les candidats en dépit du stress et de la fatigue induits par les longues vacances "obligatoires" dus à la propagation de la pandémie Covid-19.

Pour bien préparer son BAC, Meriem (17 ans) élève au lycée Hassiba Benbouali (Kouba) n'a pas hésité à afficher son inquiétude quant à l'examen et la nature des sujets, ajoutant qu'elle venait de rejoindre un groupe virtuel sur You tube pour réviser avec ses collègues. "Cette initiative a permis aux candidats de trouver les bonnes réponses à leurs questions concernant certains exercices difficiles", a-t-elle poursuivi. Pour sa part, Akila 18 ans (SNV) a fait part du stress qu'elle subit à l'approche du rendez-vous, ajoutant "nous n'avons pas bénéficié de cours de soutien durant le confinement".

Les séances de révision permettent de réduire le stress et d'apporter d'amples explications concernant la méthodologie, a-t-elle mis en avant. Lydia et Maya (lycée Aicha Oum El Mouninin) ont salué cette initiative qui a permis aux candidats le retour aux classes après des mois de préparation individuelle qui n'est pas du tout motivante.

D'autres candidats approchés par l'APS ont mis en avant les avantages de la révision à travers les réseaux sociaux et les applications à l'image de Whatsapp, qui, estiment-ils, ne pourraient en aucun cas remplacer l'enseignant et l'ambiance de classe. Dans ce cadre le président de l'Association des parents d'élèves, Khaled Ahmed a appelé les candidats à se concentrer et assister aux séances de révision, mettant en exergue cette initiative dédiée aux candidats des examens BAC et BEM. Il a également insisté sur le respect des mesures préventives contre la Covid-19. De son côté, le syndicaliste au sein de l'Union nationale des personnels de l'Éducation et de la formation (UNPEF), Messaoud Amraoui a déploré le fait que les élèves des régions du sud "n'ont pas pu suivre ces séances car la majorité de leurs enseignants sont des suppliants, outre les conditions climatiques dures que connaissent ces régions". Appelant les candidats à se concentrer avant de répondre aux questions et à respecter le protocole sanitaire mis en place par la tutelle, la spécialiste psychopédagogique, Fatiha Bacha a invité les parents à réunir toutes les bonnes conditions à leurs enfants pour réussir dans cette épreuve.

### La corporation de l'Éducation rassure les élèves à propos des questions

Le coordonnateur national du Syndicat national autonome des professeurs du secondaire et du technique (Snapest), Meziane Meriane a rassuré que les sujets du BAC seront axés sur les cours dispensés en présentiel lors des deux premiers trimestres, appelant les candidats à s'en tenir aux consignes de prévention et les parents à sensibiliser leurs enfants au protocole sanitaire mis en place par le ministère. A rappeler que le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout avait rassuré récemment les élèves et leurs parents quant aux leçons incluses dans ces épreuves, à savoir celles dispensées, en présentiel, lors des deux premiers trimestres de l'année scolaire 2019-2020, appelant par la même l'ensemble des acteurs pédagogiques au respect des mesures de prévention contenues dans le protocole sanitaire. Dans le même sillage, M. Ouadjaout a fait état de 200.000 candidats au Bac et 56.000 au BEM (Brevet d'enseignement moyen) ayant bénéficié, depuis le 25 août passé, des séances de révision et de préparation aux examens, à l'échelle nationale.

## GESTION DES CATASTROPHES

# La stratégie nationale de lutte contre les inondations est "en cours d'actualisation"

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a indiqué jeudi à Batna que la stratégie nationale pour la protection des villes contre les inondations est actuellement "en cours d'actualisation".

"La stratégie nationale de lutte contre les inondations qu'avait élaborée le ministère des Ressources en eau en 2017 sera agrémentée d'un plan de travail national pour la prise en charge des risques d'inondations liés au changement climatique", a précisé le ministre, en marge de l'inauguration d'une retenue collinaire à Djar Ighir, destinée à l'irrigation agricole dans la commune d'Ain Touta.

Concernant la wilaya de Batna, frappée par des pluies torrentielles mercredi ayant coûté la vie à deux personnes dont le véhicule avait été emporté par la crue dans la commune de Boumia, le ministre des Ressources en eau a rappelé que cette région et plus particulièrement le chef-lieu de wilaya avait bénéficié d'un programme pour protéger les villes contre les inondations. M. Berraki a ajouté qu'en moins de deux heures, il est tombé 40 mm de pluie, ce qui représente l'équivalent de plus d'un mois de précipitations, soulignant, dans ce contexte, que les services de la wilaya ont pris en charge la situation et seront "très prochainement" dotés de camions pour

pouvoir intervenir dans pareilles circonstances.

Le ministre a également déclaré que sa visite dans la wilaya de Batna lui a permis de s'enquérir de l'état de son secteur dans la région, qui reste "à la traîne dans les programmes de développement", notamment en ce qui concerne l'approvisionnement des citoyens en eau potable. Il a souligné que certaines communes sont approvisionnées de manière "anormale" tandis que d'autres sont alimentées en cette ressource vitale qu'une fois tous les dix jours voire même plus. Selon M. Berraki, de nombreuses décisions ont été prises au cours de cette visite en vue d'améliorer l'AEP dans la région. Le ministre des Ressources en eau a supervisé au niveau du barrage de Kouadiat Lamdouar, dans la commune de Tingad, les essais préliminaires de la nouvelle station de traitement des eaux devant permettre, dès sa mise en exploitation prévue pour "la fin du mois de septembre", de pomper quotidiennement 50 000 m<sup>3</sup> d'eau au profit des habitants de 26 communes de la wilaya. S'agissant des communes restantes affectées par



un déficit dans ce domaine, le premier responsable du secteur a co nvenu avec le wali, Toufik Mezhoud, du lancement du programme de réalisation de puits et de forages nouveaux pour parler à la situation. Dans la commune de Ayoun El Assafir, un exposé sur le secteur des ressources en eau dans la wilaya a été présenté au ministre, qui a inspecté les travaux de réalisation du 4e couloir pour drainer les eaux du barrage Kouadiat Lamdouar vers plusieurs communes traversées par Oued Abdi. Les habitants des communes concer-

nées devraient être alimentés en eau potable "à partir de la moitié du mois en cours". Aussi, M. Berraki a écouté les doléances des citoyens en ce qui concerne l'AEP, notamment ceux du village d'El Ratba dans la commune de Ayoun El Assafir où le manque d'eau se fait cruellement sentir. Le ministre a indiqué aux habitants de ce village que de nombreuses décisions ont été prises et une solution aux problèmes de l'AEP dans la région sera applicable "à partir du 25 de ce mois", tout en continuant à suivre l'évolution du dossier.

## IMMIGRATION-SÉCURITÉ

# Démantèlement d'un réseau international spécialisé dans l'immigration clandestine (DGSN)

Les services de Police de la sûreté de wilaya d'Ain Defla ont démantelé, en coordination avec le Parquet territorialement compétent, un réseau criminel international organisé spécialisé dans l'incitation, via l'espace cybernétique, et l'organisation de vagues d'immigration clandestine vers l'Europe en contrepartie de somme d'argent, a indiqué la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) jeudi dans un communiqué.

En effet, il a été procédé à « l'arrestation

de 45 suspects dont cinq (5) individus établis à l'étranger, et la saisie de matériels et équipements de navigation ». « Menée avec brio, cette opération a permis la saisie de matériels et équipements exploités par les membres de ce réseau criminel, à savoir deux (2) grandes embarcations, une (1) petite barque avec moteur, trois (3) rames, une (1) voiture touristique et un (1) micro-ordinateur », précise-t-on de même source.

Les éléments de la Police ont également saisi « 1 boussole, 16 gilets de sauvetage, 2

bouées de sauvetage, 2 couvertures de secours, 3 lampes torches, 2 jerricanes de carburant, 33 téléphones portables, une somme de 261 millions de centime et une somme d'argent en devise de 19090 euros ».

« Après parachèvement des procédures d'enquête, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent », a conclu le communiqué.

## JUSTICE

# Procédure pénale : extension de compétence dans les infractions de terrorisme et de crime transnational organisé

+L'Ordonnance modifiant et complétant celle du 8 juin 1966, portant code de procédure pénale, vient de paraître dans le dernier numéro du Journal officiel (JO), comportant notamment l'introduction d'un nouveau livre inhérent à "l'extension de compétence dans les infractions de terrorisme et de crime transnational organisé". Il s'agit de l'Ordonnance n° 20-04 du 30 août 2020 qui, dans le chapitre "Extension de compétence dans les infractions de terrorisme et de crime transnational organisé", dispose notamment que "le procureur de la République et le juge d'instruction du tribunal siégeant au chef-lieu de la Cour d'Alger exercent une compétence concurrente à celle résultant de l'application des articles 37 et 40 de la présente loi, dans les infractions qualifiées d'actes terroristes ou subversifs prévues par le code pénal". Ceci, en sus "des infractions prévues par la loi du 6 février 2005 relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme". En outre, il est indiqué que "le procureur de la République et le juge d'instruction du tribunal siégeant au chef-lieu de la Cour d'Alger exercent leurs attributions sur toute l'étendue du territoire national et ont une compétence exclusive pour la poursuite et l'instruction des infractions d'actes terroristes prévues dans l'article 87 bis 6 du code pénal et des infractions qui leur sont connexes", est-il également prévu. Ladite Ordonnance prévoit également un second livre inhérent à "l'utilisation de moyens de télécommunications audiovisuelles au cours de la procédure". A ce titre, il est stipulé que "pour les nécessités du bon fonctionnement de la justice ou du maintien de la sécurité ou de la santé publique ou lors de catastrophes naturelles, ou pour des raisons de respect du principe des délais raisonnables, les juridictions peuvent recourir à la visioconférence dans les procédures judiciaires dans le respect des droits et des règles prévus dans la présente loi". "Les actes de poursuite, d'instruction ainsi que les formalités accomplies ne sont pas renouvelés alors que le dessaisissement

du dossier de la procédure a pour effet le transfert au procureur de la République et au juge d'instruction du pôle pénal économique et financier des pouvoirs de direction et de contrôle des activités de la police judiciaire quant aux actes accomplis, en cours ou à accomplir", est-il ajouté. Par ailleurs, ladite Ordonnance prévoit que "s'il estime que l'infraction relève de sa compétence, le procureur de la République près le pôle pénal économique et financier, après avis du procureur général près la Cour d'Alger, peut revendiquer le dossier de la procédure, lors des investigations préliminaires, de la poursuite et de l'instruction". "Lors des phases des investigations préliminaires et de poursuites, le procureur de la République, territorialement compétent, saisi des réquisitions du procureur de la République près le pôle pénal économique et financier, tendant à revendiquer le dossier de la procédure, prend une décision de dessaisissement au profit de ce dernier", est-il ajouté. "Dans le cas où une information judiciaire a été ouverte, les réquisitions du procureur de la République près le pôle pénal économique et financier, tendant à la revendication du dossier de la procédure, sont transmises, par le procureur de la République, au juge d'instruction saisi de l'affaire. Le juge d'instruction rend une ordonnance de dessaisissement au profit du juge d'instruction du pôle pénal économique et financier". "En cas de revendications simultanées du dossier par les procureurs de la République près le pôle pénal économique et financier et celui près la juridiction à compétence territoriale étendue, la compétence revient d'office au procureur de la République près le pôle pénal économique et financier. Si le dossier de la procédure est pendante devant la juridiction à compétence territoriale étendue, au cours des investigations préliminaires, de poursuite ou de l'instruction, le dessaisissement, au profit du procureur de la République près le pôle pénal économique et financier, intervient sur demande de ce dernier", stipule également le texte.

## OUM EL BOUAGHI

## Un camp arabe virtuel d'astronomie et des sciences de l'espace

L'association Avicenne pour les sciences et l'astronomie, dont le siège est à Ain Fakroun (25 Km à l'ouest d'Oum El Bouaghi) organise, à compter de jeudi, une manifestation scientifique ayant pour thème "Le camp arabe virtuel d'astronomie et des sciences de l'espace".

Dans une déclaration à l'APS, le président de l'Association, Zineddine Zeroual, a indiqué que ce camp était organisé en coordination avec les Associations "Biskra Takra" (Biskra lit), "Ettamayouz" de Biskra, et "Les Jeunes créateurs d'Alger" sous le parrainage de l'Union arabe d'astronomie et des sciences spatiales (AUASS) et le Centre régional pour l'enseignement des sciences et technologies de l'espace (Asie de l'ouest). Devant évoquer plusieurs axes de recherche sous forme de conférences diffusées, durant trois jours, par visioconférence sur la plateforme "Zoom", ce camp vise à conscientiser à l'importance des sciences de l'espace,

vulgariser l'astronomie pour le grand public et susciter des vocations parmi la nouvelle génération dans les domaines de l'espace et de l'astronomie. Cette événement scientifique, a-t-il ajouté, est rehaussé par la participation d'une élite de chercheurs arabes en astronomie, à l'instar du président de l'AUASS, Hamid Al-Naimy, du DG du Centre régional pour l'enseignement des sciences et technologies de l'espace, Aouni AL-Khassoua, du directeur du Centre international d'astronomie (CIA), Mohamed Aouda, ainsi que du Pr. Noureddine Melikechi et Dr. Mourad Bouache, pour l'Algérie. Outre l'agence spatiale algérienne, des



organismes similaires de Jordanie, des Emirats Arabes, d'Egypte, du Liban et de Tunisie prennent part également à cette rencontre. A l'ordre du jour de cette manifestation figurent, entre

autre, "le rôle des établissements arabes d'astronomie dans le développement des sciences de l'espace dans le monde arabe" et "les perspectives des sciences de l'espace et de l'astronomie".

## MOSTAGANEM

## Le nouveau wali prend ses fonctions

Le nouveau wali de Mostaganem, Aïssa Boulahia, a pris ses fonctions jeudi dans le cadre du mouvement partiel initié dernièrement par le Président de la République Abdelmadjid Tebboune dans le corps des walis. M. Boulahia a souligné, dans une allocution lors de la cérémonie d'installation, que "le grand programme de développement de la wilaya de Mostaganem nécessite la conjugaison des efforts de tous et la contribution de tout un chacun pour lever les contraintes et améliorer les conditions de vie des citoyens et accomplir un travail de terrain." Le même responsable a affirmé que "les portes (de la wilaya) resteront ouvertes à tous, dans un cadre organisé et légal et par un travail de proximité, à travers lequel il sera mis l'accent sur le développement des zones d'ombre et veiller à satisfaire les besoins quotidiens des citoyens et soutenir le secteur agricole, élément phare de la wilaya."

La cérémonie de passation des consignes s'est déroulée au niveau du cabinet de la wilaya en présence des autorités locales civiles et militaires, ainsi que de représentants de la famille révolutionnaire et de la société civile locale.

## GUELMA

## Kamel Eddine Kerbouche prend ses nouvelles fonctions de wali

M. Kamel Eddine Kerbouche a pris jeudi ses nouvelles fonctions de wali de Guelma en remplacement de Kamel Abla, nommé Wali de Sétif dans le cadre du mouvement opéré récemment par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune dans le corps des walis.

Lors de la cérémonie d'installation qui s'est déroulée à l'auditorium de la wilaya en présence des autorités civiles, militaires, judiciaires ainsi que des élus et des représentants de la société civile, le nouveau wali qui occupait le poste de secrétaire général de la wilaya de Blida, a indiqué qu'il ouvrira à poursuivre les efforts consentis par les précédents walis qui se sont succédé à la tête de la wilaya de Guelma et prendre en charge les préoccupations des citoyens dans toutes les régions de la wilaya, notamment au niveau des mechtas et des zones isolées.

De son côté, l'ex-wali, Kamel Abla a affirmé s'être servi de son expérience en matière de gestion administrative pour booster le développement local dans la wilaya de Guelma, relevant que les efforts consentis "ont réalisé une amélioration notable dans tous domaines".

## ORAN

## Perturbation de l'approvisionnement en eau potable dans plusieurs communes (SEOR)

Une perturbation dans l'approvisionnement en eau potable (AEP) touchera plusieurs communes de la wilaya d'Oran les 6 et 7 du mois de septembre à cause d'un arrêt total de la station de dessalement d'eau de mer d'El Mactâa pour des travaux d'entretien, a annoncé jeudi la Société des Eaux et Assainissement d'Oran (SEOR) dans un communiqué.

La société de gestion de la station de dessalement d'El Mactâa a programmé un arrêt total de ses installations à partir de dimanche prochain à 9 heures, pour une durée de 36 heures, afin de réaliser les tra-

vaux de maintenance, indique le texte.

Les travaux ont été programmés à une date antérieure mais reportés à la demande de la SEOR en raison de la forte demande en eau durant la saison estivale et la période de l'Aïd El-Adha, a-t-on ajouté. La perturbation touchera les daïras de Béthioua, Arzew et Gdyl ainsi que les communes de Sidi Chahmi, Hassi Ben Okba, Hassi Bounif, Ben Fréha, Boufatis et Haï Nedjma, selon la même source. La société de gestion de la station d'El Mactâa procédera à la maintenance des isolateurs

des transformateurs des lignes de haute tension électrique, en plus de l'augmentation de la capacité de production pour passer de 360.000 à 400.000 m3/jour, d'après le communiqué.

La capacité de production reviendra progressivement après 13 heures d'interruption. Elle commencera avec 110.000 m3 pour atteindre les 400.000 m3 en 48 heures, a-t-on poursuivi. La SEOR profitera de cette période d'interruption pour lancer des travaux d'entretien périodique au niveau du couloir Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), a-t-on noté.

## TÉBESSA

## Installation du délégué local du médiateur de la République

Le délégué de l'instance de médiation de la République de la wilaya de Tébessa, Mohamed Lakhdar Zehouani, a été installé jeudi dans ses fonctions lors d'une cérémonie organisée à la salle des congrès Chahid Abed El Zine en présence des autorités locales et des représentants de la société civile. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Zehouani a relevé que la mise en place à travers toutes les wilayas du pays d'un délégué de l'instance de médiation de la République, atteste de "l'engagement pris par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à trouver des solutions radicales aux problèmes endurés, dans divers secteurs, par les citoyens et plus particulièrement les habitants des régions d'ombre." Il a affirmé qu'il allait travailler d'arrache-pied "pour faire parvenir les doléances des habitants des 28 communes de la wilaya de Tébessa aux différentes instances et aux plus hautes auto-

rités du pays." Mohamed Lakhdar Zehouani a également indiqué vouloir œuvrer à "trouver des solutions permettant d'améliorer les conditions de vie des citoyens et fixer les habitants dans leurs régions d'origine", appelant à cet effet les représentants du mouvement associatif et de la société civile de la wilaya "à conjuguer les efforts pour servir l'intérêt général." Pour rappel, l'installation du délégué de l'instance de médiation de la République, une instance de recours non juridictionnelle, intervient en application du décret présidentiel du 16 juillet 2020 portant désignation de délégués locaux du médiateur de la République au niveau des wilayas. Mohamed Lakhdar Zehouani avait occupé plusieurs fonctions au sein de la Direction locale de la Jeunesse et des sports (DJS) dont celle du poste de directeur par intérim du secteur, avant d'être désigné délégué de l'instance de médiation de la République

## BLIDA

## Confection de plus de 12.000 bavettes au profit des candidats aux examens du BAC et du BEM

Plus de 12.000 bavettes ont été confectionnées par la Chambre d'artisanat et des métiers de Blida en collaboration avec la Direction locale d'Algérie Telecom (AT) pour les distribuer aux candidats aux examens du BAC et du BEM afin de les prémunir contre la Covid-19, a-t-on appris jeudi du directeur de la CAM Rabah Mohamed. "La CAM de Blida a entamé début septembre la confection de 12.000 bavettes pour les distribuer aux candidats aux examens du Baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen", a indiqué à l'APS M. Rabah. "Un premier quota de 4000 bavettes sera livré à la Direction de l'éducation, dans l'attente de lui fournir le reste avant la fin de la semaine prochaine," a-t-il ajouté. "Les bavettes ont été confectionnées par des artisans de la CAM ayant bénéficié de locaux, alors que d'autres ont prêté main forte à l'opération à partir de chez eux," a précisé le même responsable.

Selon le directeur opérationnel d'AT à Blida, Hadj Miloud Abdelkrim, la Direction d'Algérie Telecom a signé une convention avec la Chambre nationale d'artisanat et des métiers dans le cadre des efforts de contribution à la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus.

Dans cet accord, AT s'engage à fournir à la CAM des moyens matériels destinés à la confection de bavettes devant permettre aux élèves de passer leurs examens dans les meilleurs conditions de sécurité possible. Hadj Miloud Abdelkrim a fait part, à ce titre, de l'affectation d'une enveloppe de 56 millions de centimes par la direction d'AT de Blida pour l'acquisition de machines à coudre et leur distribution aux artisans en vue de la confection des bavettes.

APS

## SAÏDA

## De l'énergie solaire pour alimenter 55 familles en électricité dans les zones d'ombre

Cinquante-cinq (55) foyers situés dans les zones d'ombre de la wilaya de Saïda viennent d'être alimentés en électricité produite par l'énergie solaire, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

Cette opération, lancée au mois d'août dernier par la Direction de l'énergie de la wilaya de Saïda, touche 15 familles dans la commune de Moulay Larbi, 15 autres dans la commune El-Maâmoura, 15 familles à

Sidi Ahmed et 10 autres dans la commune d'Aïn Soltane, a-t-on précisé de même source. Une enveloppe budgétaire de 22 millions DA a été consacrée à cette opération par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, dont l'achèvement est prévu avant la fin de l'année en cours, a-t-on indiqué.

Ce projet, géré par la Direction de l'énergie, permettra de fournir de l'électricité

produite par l'énergie solaire aux familles demeurant dans les zones d'ombre de la wilaya et dont le raccordement au réseau électrique est difficile, en plus de fixer les habitants de ces zones dans leurs lieux de résidence, a-t-on indiqué. D'autre part, 120 autres familles habitant dans des zones d'ombre de la wilaya bénéficieront également d'une opération similaire l'année prochaine, a-t-on précisé de même source.

## DOUANES

## Nomination de 6 chefs d'inspection divisionnaire et de 14 chefs de service de contrôle à postériori

La direction générale des Douanes (DGD) a annoncé jeudi dans un communiqué la poursuite du mouvement périodique partiel des cadres des Douanes algériennes par la nomination de six (06) chefs d'inspection divisionnaire et de quatorze (14) chefs de service de contrôle à postériori à travers tout le territoire national.

Le mouvement a concerné les inspections divisionnaires des douanes relevant de la compétence territoriale des wilaya de Béchar, Ghardaïa, Mostaganem, Tipaza, Oum El Bouaghi et Annaba, précise le communiqué.

Ce mouvement a également touché les services régionaux de contrôle à postériori relevant de la compétence territoriale et régionale de Laghouat, Ouargla, Illizi, Tamanrasset, Bechar, Oran, Chlef, Blida, Alger extérieur, Alger port, Sétif, Constantine, Tébessa et Annaba.

Selon la même source, ce mouvement périodique intervient "pour concrétiser le rôle stratégique des Douanes sur le terrain, consolider son rôle de contrôle face à la fraude, à la contrebande et aux crimes économiques transfrontaliers et booster l'opérationnalité des services des Douanes algériennes.

Le mouvement opéré vise également à protéger l'économie nationale et le citoyen tout en préservant les intérêts du Trésor public.

Le mouvement partiel consacre, en outre, "la nouvelle approche de la gestion des ressources humaines basée sur la compétence et la modernisation du Service public douanier et de la performance de ce corps".

## FINANCE ISLAMIQUE

## BNA : les produits lancés à Bouira

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a lancé jeudi l'activité de la Finance islamique dans la wilaya de Bouira au niveau de l'agence 460, a indiqué un communiqué de cette banque.

"La BNA continue à œuvrer dans le cadre de son plan de déploiement de cette activité sur plus de 50 agences, visant à couvrir toutes les wilayas du pays, dans les meilleurs délais", ajoute le communiqué.

Elle a, à ce titre, lancé cette activité au niveau de 29 agences réparties sur 22 wilayas, à ce jour. Et pour rappel, l'offre de lancement propose à la clientèle neuf produits d'épargne à savoir, compte chèque islamique, compte courant islamique, compte épargne islamique, compte épargne islamique "Jeunes", compte d'investissement islamique non restreint et de financement (mourabaha immobilier, mourabaha équipements, mourabaha automobile et Ijara), explique la même source.

La fenêtre Finance islamique, ainsi, que chacun des neuf produits sont conformes aux préceptes de la Charia Islamique et certifiés par le comité charia de la Banque et par l'autorité nationale charaïque de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique, précise le communiqué.

Les détails des dits produits ainsi que les simulateurs mourabaha et Ijara sont disponibles sur le portail web dédié à la finance islamique au [www.financeislamique.bna.dz](http://www.financeislamique.bna.dz).

## ALGÉRIE - SERBIE

## Le ministre des Finances s'entretient avec l'ambassadeur de Serbie sur la coopération bilatérale

Le ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, s'est entretenu mardi au niveau de son département ministériel, avec M. Aleksandar Jankovic, ambassadeur de la République de Serbie en Algérie, sur le développement de la coopération économique bilatérale.

Lors de l'audience accordée à l'ambassadeur, à sa demande, il a été rappelé les "forts liens historiques qui ont toujours caractérisé les relations entre les deux pays et qui constituent un gage important pour le développement de relations économiques profondes et diversifiées", indique

## INDUSTRIE

## De nouvelles mesures incitatives prévues dans la LF 2021 au profit des filières industrielles

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham a affirmé mardi à Alger que la Loi des Finances (LF 2021) comportera de nouvelles mesures incitatives qui profiteront aux filières industrielles pour en faire des filières "indépendantes" et "viables".

S'exprimant lors de la cérémonie d'installation du Directeur du Conseil national consultatif des petites et moyennes entreprises (CNC PME), Adel Bensaci, le ministre a indiqué que ces mesures incitatives "permettront de créer des activités industrielles en Algérie dans les plus brefs délais et assureront la fabrication d'équipements de différents volumes, outre le développement des activités des sous-traitants.

A ce propos, M. Aït Ali Braham a mis en avant l'importance de l'industrie manufacturière qui va permettre d'assurer aux producteurs leurs besoins en matière d'équipements montables locaux et non importés auprès de marchés étrangers, sauf en cas d'extrême urgence. Au volet industrie, la LF 2021 focalisera sur "les mesures incitatives d'investissement ainsi que la relance de l'in dépendance financière et non pas l'investissement consacrant la dépendance économique, ce qui nous permettra de relancer l'industrie algérienne afin de garantir l'indépendance de l'Algérie en matière d'équipements industriels dont ceux destinés à la consommation et à l'industrialisation. Selon le même responsable, l'Algérie ne pourra réaliser son indépendance sans la fabrication des ses équipements utilisés dans la construction d'usines et autres équipements (industries manufacturières).

Le secteur mise sur le CNC PME pour la relance d'une filière majeure consistant en



l'industrie manufacturière et la mécanique de précision, vu l'expérience dont jouit son directeur installé aujourd'hui.

Le ministre a indiqué que M. Bensaci installé à l'expiration du mandat de l'ancien président, a été nommé au regard de son expérience en terme de mécanique de précision.

### Relance de la filière de la mécanique de précision à travers les PME

Lors de la cérémonie d'installation, le ministre a déclaré que "M. Bensaci représente une filière qui a un rôle majeur dans la redynamisation de l'industrie algérienne et des petites et moyennes entreprises (PME) et qui contribue à la relance d'une véritable industrie et d'une économie productrice non rentière".

Eu égard aux compétences techniques et à la volonté qu'il possède pour relancer l'industrie manufacturière et la méca-

nique de précision, M.

Bensaci aura une tâche difficile consistant en la résolution des problèmes rencontrés par cette filière.

Le Conseil ouvrira la voie aux PME pour exprimer leurs besoins concernant cette filière et d'autres, outre la mise en oeuvre de la vision des autorités publiques quant à l'avenir de l'industrie en Algérie, a ajouté le ministre. Pour sa part, le président du CNC PME, Adel Bensaci a affirmé que le Conseil "tissera une relation indirecte entre les entreprises et les professionnels dans le secteur et le ministère de l'Industrie, en vue d'échanger et de transférer les informations sur les obstacles rencontrés par les PME et de vers le ministère et le Gouvernement, de manière à les soutenir et les développer et à leur permettre de produire et cibler l'exportation à l'avenir".

M. Bensaci supervise actuel-

lement la gestion d'une société de mécanique de précision et de maintenance industrielle spécialisée dans la fabrication des pièces de rechange dans plusieurs domaines, dont les hydrocarbures, l'énergie, les camions, les véhicules industriels et militaires et autres.

Considérant l'expertise technique qu'il possède en tant que président du Groupe de mécanique de précision Algérie qui regroupe toute la chaîne de fabricants dans la mécanique de précision, M.

Bensaci a affirmé qu'il mobilisera à travers le Conseil, des opérateurs de terrain pour transférer des informations sur les problèmes industriels au ministère en question.

Avant son installation à la tête du CNC PME, M.

Adel Bensaci avait assuré la présidence du Cluster mécanique de précision et la gérance du Groupe de mécanique de précision et de maintenance des équipements.

Créé en vertu d'une loi d'orientation de 2017 pour promouvoir les PME, ce Conseil vise à assurer un dialogue permanent et pérenne entre les autorités publiques et les partenaires sociaux et économiques sur les différentes questions et problèmes liés au développement et à la modernisation de ces entreprises.

Il oeuvre également à promouvoir un partenariat entre les secteurs public et privé et encourager la création d'instances et d'associations professionnelles dans le but de contribuer au développement des PME.

## AGRICULTURE

## Ghardaïa : plus de 328 000 quintaux de céréales engrangés (DSA)

La récolte céréalière engrangée dans la wilaya de Ghardaïa pour la saison 2019/2020 a atteint 328.834 quintaux, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction locale des Services agricoles (DSA).

Cette récolte céréalière, qui se répartit entre 293.543,90 quintaux (qx) de blé dur, 8.604 qx de blé tendre et 26.684 qx d'orge, a été collectée sur une superficie de 8.098 hectares irrigués sous-pivot, a indiqué l'ingénieur en chef chargé des statistiques, Khaled Djebrit.

Près de 304.810 qx de ces graminées, soit 92,6% de la récolte engrangée, ont été livrées à la Coopérative des céréalières et légumes secs (CCLS) de Laghouat qui a mobilisé les moyens nécessaires

pour la réussite de la campagne de moisson qui s'est achevée en ce début du mois de septembre, a-t-il précisé. La surface consacrée à la production céréalière sous pivot dans la wilaya de Ghardaïa connaît une courbe ascendante estimée à plus de 600%, passant de 1.150 hectares en 2009 à 8.098 ha en 2020, avec un rendement moyen à l'hectare de 52 qx pour le blé dur, 40 qx pour l'orge et 70 qx pour le blé tendre au niveau de la majorité des surfaces céréalières de la wilaya, circonscrites dans la wilaya déléguée d'El-Menea (Sud de Ghardaïa), a fait savoir M.Djebrit.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce rendement, explique le même responsable qui cite les séries de rencontres

de vulgarisation organisées par les services de la DSA sur la céréaliculture saharienne et l'itinéraire technique basé sur le respect des étapes de culture, notamment la date des semis et l'utilisation des engrais. Ce résultat témoigne de la percée et l'étendue des progrès techniques généralisés au niveau des exploitations agricoles céréalières avec l'introduction de la mécanisation, l'utilisation des intrants agricoles et leur disponibilité ainsi que l'introduction de techniques et de technologies avancées d'irrigation et la protection sanitaire des périmètres agricoles, ajoute le même responsable. A cela, s'ajoute l'utilisation de la semence locale sélectionnée ainsi que les mesures incita-

tives prises par les pouvoirs publics pour les cultures stratégiques, notamment les céréales, qui ont permis l'amélioration de la productivité céréalière dans la région.

La wilaya de Ghardaïa a consacré 8.098 hectares de sa surface agricole utile (SAU) à la céréaliculture sous pivot durant cette campagne 2019/2020, dont 6.957 ha consacrés au blé dur, 188 ha au blé tendre et 953 ha à l'orge.

Les efforts déployés par les agriculteurs et les professionnels du secteur ainsi que l'engagement permanent et constant des services de la DSA ont permis de réaliser une bonne campagne agricole malgré les spécificités climatiques de la région, a conclu M.Djebrit.

## PÉTROLE

## Le prix moyen du panier de l'Opep recule à 43 dollars

Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est affiché à 43,36 dollars jeudi, contre 45,03 dollars la veille, selon les données de l'Organisation pétrolière publiées vendredi sur son site web.

Le panier de référence de l'Opep constitué de 13 pétroles bruts, dont le Sahara Blend algérien, a ainsi perdu 1,67 dollar. Le Brent brut de référence de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres, sur lequel est établi le pétrole algérien, valait 43,81 dollars le baril à Londres, en baisse de 1,41% par rapport à la clôture de mercredi.

Lors de leur réunion mensuelle de suivi de l'accord Opep et non-Opep, tenue en visioconférence le 15 juillet dernier, les ministres des pays membres de l'Organisation et leurs alliés ont insisté sur l'importance du strict respect de leurs engagements conclus en



avril dernier pour soutenir les prix de l'or noir en chute libre depuis la crise sanitaire de la Covid 19.

Un accord portant sur une baisse massive de leur

production s'étalant sur deux ans.

L'entrée en vigueur de l'accord d'avril et la reprise progressive de la demande sur le marché mondial, ont

permis une amélioration relative des prix. En début d'août dernier, les pays signataires de l'accord ont entamé la troisième phase de la réduction portant une baisse de 7,7 millions de dollars.

Se référant à une enquête de Bloomberg, les analystes affirment que "l'Opep a plus que dépassé ses objectifs (de baisse de la production), même en tenant compte des retardataires qui ont produit plus que ce à quoi ils s'étaient engagés entre mai et juillet".

L'Irak, le Nigeria et l'Angola font partie des pays qui n'ont pas respecté l'accord lors des premiers mois.

## ARGENTINE

## L'activité industrielle en baisse de 6,9% en juillet

L'activité industrielle de l'Argentine a enregistré une baisse de 6,9% en juillet dernier, par rapport à la même période de l'année dernière, a annoncé l'Institut national des statistiques et des recensements (Indec). Cette baisse est légèrement supérieure aux 6,3% enregistrés en juin, bien qu'il soit bien en deçà de la baisse de 33,5% annoncée en avril dernier, alors que le pays venait d'instaurer de stricts mesures sanitaires pour faire face à la pandémie du COVID-19. De janvier à juillet, l'activité industrielle argentine a cumulé une baisse de 13,4%. En juillet, les branches de l'industrie qui ont enregistré les pires performances en glissement annuel étaient le textile (-22,5%), la production automobile (-17,6%) et le raffinage du pétrole (-7,6%), a précisé l'Indec. Alors que l'Argentine fait face depuis deux ans à une récession économique, l'activité industrielle locale a reculé de 5% en 2018 et de 6,4% en 2019.

## SUÈDE

## 1 milliard de dollars pour aider les entreprises frappées par la pandémie de Covid-19

La Suède contribuera à soutenir les entreprises frappées par la pandémie de Covid-19 grâce à une subvention d'ajustement de 9 milliards de SEK (1 milliard de dollars américains), a rapporté vendredi la chaîne de télévision suédoise SVT.

Cette subvention ciblera principalement les entreprises dépendantes du tourisme, telles que les parcs d'attraction, et celles qui ont souffert financièrement du fait des restrictions imposées par l'Etat pour contenir la pandémie, a précisé SVT. Les entreprises seront éligibles pour bénéficier de cette subvention si elles ont perdu de 40 à 50% de leur chiffre d'affaires au cours des mois de mai, de juin et de juillet par rapport à la même période de l'année précédente, selon SVT. Cette initiative a été décidée lors des discussions budgétaires spéciales entre le gouvernement de centre gauche et une partie de l'opposition de centre droit, mais elle doit encore être approuvée par la Commission européenne avant de pouvoir être finalement adoptée, a ajouté SVT.

## CANADA

## Léger recul du taux de chômage après un sommet historique

Le taux de chômage au Canada a reculé de 0,7 points pour s'établir à 10,2% en août après avoir atteint 13,7% en mai, son plus haut niveau en quatre décennies. En raison de la crise économique liée à la COVID-19, le taux de chômage a plus que doublé sachant qu'il ne dépassait pas 6% au début de l'année, indique l'agence Statistique Canada dans un communiqué.

La diminution la plus marquée de ce taux a été observée chez les femmes du principal groupe d'âge actif (de 25 à 54 ans), en baisse de 1,2 point de pourcentage pour s'établir à 7,5%. Le chômage demeure élevé chez les Canadiens issus des minorités ainsi que chez les jeunes (23,4%), particulièrement ceux s'identifiant comme minorités visibles. L'emploi a progressé de 246 000 (+1,4%) en août après avoir augmenté de 419 000 (+2,4%) en juillet. Cette progression, combinée à la hausse de 1,2 million en mai et en juin, a porté l'emploi à 1,1 million (-5,7%) de son niveau observé en février avant la Covid-19.

## AUTOMOBILE

## PSA et Total lancent leur co-entreprise dans les batteries

Le constructeur automobile PSA (Peugeot, Citroën, Opel) et l'énergéticien Total ont annoncé jeudi la création d'une société commune de fabrication de batteries, un projet annoncé en janvier qui vise à créer une filière européenne face à la concurrence asiatique. La co-entreprise à 50-50 réunit PSA et sa filiale allemande Opel avec le spécialiste français des batteries Saft, filiale de Total.

Ce projet est parfois surnommé "Airbus des batteries" en raison de sa dimension politique et franco-allemande. La société, baptisée Automotive Cells Company (ACC), sera dirigée par Yann Vincent, qui était jusqu'ici le directeur industriel du groupe PSA. Il sera remplacé dans ses anciennes fonctions par Arnaud Deboeuf, ancien cadre dirigeant de Renault qui avait rejoint PSA en septembre 2019 comme directeur de la stratégie industrielle.

Le président de Saft, Ghislain Lescuyer, est nommé président du conseil d'administration d'ACC.

"PSA/Opel et Total/saft ont signé un accord pour la création de la co-entreprise ACC", ont annoncé les deux parties dans un communiqué commun.

Le projet représente un enjeu de souveraineté industrielle.

En Europe, les ventes de véhicules électriques sont en plein essor sous la pression de réglementations environnementales toujours plus sévères. Or, les batteries représentent à elles seules un tiers de la valeur ajoutée des véhicules, et aujourd'hui, elles sont la chasse gardée de champions chinois, japonais et sud-coréens. L'Europe représente seulement 1% de la production mondiale. "Avec cette association, les partenaires mettent en place un acteur mondial de référence dans le développement et la fabrication de batteries pour l'industrie automobile au meilleur niveau de performance dès 2023", ont précisé PSA et Total dans leur communiqué. Total/Saft apporte son expertise en matière de R&D et d'industrialisation, tandis que PSA apporte sa connaissance du marché

automobile et son expérience de la production en grande série. Cette alliance doit également accueillir ultérieurement le constructeur français Renault, comme l'avait annoncé fin mai le président de la République Emmanuel Macron. Un centre de R&D à Bordeaux et un site de production pilote à Nersac (Charente) sont "déjà en phase de démarrage pour permettre la mise au point de nouvelles technologies de cellules lithium-ion de haute performance", ont indiqué PSA et Total. La fabrication en série sera lancée à l'issue de la phase de R&D dans deux usines : à Douvrin, dans le nord de la France, puis à Kaiserslautern en Allemagne. L'objectif est d'atteindre une capacité de 8 GWh dans un premier temps, puis une capacité cumulée de 48 GWh à l'horizon 2030 sur l'ensemble des deux sites. Cela correspondra à la production de 1 million de véhicules électriques par an, soit plus de 10% du marché européen, est-il précisé dans le communiqué.

## USA

## L'emploi va se redresser, mais à un rythme plus lent (président Fed)

Le marché du travail américain va continuer à se relever mais plus lentement, car les personnes qui n'ont pas retrouvé leur emploi perdu avec la pandémie travaillent dans les secteurs les plus touchés, selon le président de la Banque centrale américaine (Fed). "La reprise continue. Nous pensons que ce sera plus dur à partir de maintenant", a dit vendredi Jerome Powell, le président de la Réserve fédérale américaine, dans une interview à la radio publique NPR. En effet, "alors qu'environ 11 millions de personnes ont retrouvé du travail, il y en a encore 10 ou 11 (millions) qui n'ont pas retrouvé d'emploi", or ces emplois sont "les plus difficiles à retrouver car certains secteurs de l'économie seront plus longs à se relever". "Voyages, loisirs, hôtels, par exemple. Ça va être dur. Les personnes qui travaillent dans ces emplois de services, notamment les travailleurs les moins bien

payés, sont ceux qui sont les plus vulnérables", a-t-il précisé. Le taux de chômage des Etats-Unis a baissé bien plus qu'attendu en août, à 8,4%, contre 10,2% en juillet. Mais le nombre de chômeurs reste très élevé, et beaucoup d'emplois créés sont précaires. "Le fardeau de la pandémie s'est abattu plus largement sur les personnes au bas de l'échelle des revenus", et a "exacerbé des disparités préexistantes dans notre économie", a encore commenté Jerome Powell. Il a évoqué l'importance d'une aide budgétaire, alors que la Maison Blanche et les élus démocrates du Congrès échouent à se mettre d'accord sur un nouveau plan d'aide pour les ménages et entreprises.

La question de l'augmentation de la dette des Etats-Unis n'est pas d'actualité, selon lui, "alors que tant de personnes sont dans le besoin". "Dans la mesure où vous maintenez les gens sur

le marché de l'emploi, où vous les laissez dans leurs maisons, ils sont en mesure de plus contribuer à l'économie, de payer des impôts.

(...) Ça coûte de l'argent maintenant, mais ça rapporte des intérêts plus tard", a-t-il souligné.

En mars, face à l'avancée de la pandémie aux Etats-Unis, la Fed avait abaissé ses taux d'intérêt à zéro, afin de

soutenir la consommation.

"L'économie aura besoin de taux d'intérêt bas, qui soutiennent l'activité économique, pendant longtemps", a encore indiqué Jerome Powell, estimant que "ça se comptera en années".

"Nous n'allons pas retirer prématurément un soutien dont nous pensons que l'économie a besoin", a-t-il ajouté.

## UE - AGRICULTURE

## La Commission européenne lance une consultation publique sur l'agriculture biologique

La Commission européenne a lancé vendredi une consultation publique sur son plan d'action sur l'agriculture biologique. Simultanément, elle a proposé de reporter d'un an l'entrée en vigueur de la nouvelle législation de l'Union européenne sur l'agriculture biologique en raison de la pandémie de COVID-19.

En conséquence, la législation devrait entrer en vigueur en janvier 2022 au lieu de début 2021 comme l'ont

demandé les Etats membres du bloc et d'autres parties prenantes, car les travaux sur la législation secondaire ont ralenti en raison de la pandémie, a indiqué la Commission dans un communiqué de presse. Les stratégies de la Commission "De la ferme à l'assiette" et "Biodiversité" adoptées en mai 2020 ont fixé un objectif selon lequel 25% des terres agricoles devraient être en agriculture biologique d'ici à 2030. Dans un communiqué publié vendredi, le com-

missaire à l'Agriculture et au Développement rural Janusz Wojciechowski a défini l'agriculture biologique comme "un allié clé dans la transition vers un système alimentaire plus durable et une meilleure protection de la biodiversité". Le plan d'action, actuellement en cours d'examen public, vise à stimuler la demande en produits biologiques tout en maintenant la confiance des consommateurs.

## RÉGIONS - DÉVELOPPEMENT

## Tébessa : des efforts intensifs pour la prise en charge des préoccupations des habitants des zones d'ombre

Le conseiller, chargé de mission auprès de la Présidence de la République pour le suivi des zones d'ombre, Ibrahim Mourad, a affirmé vendredi qu' "en coordination avec les autorités locales et les hautes instances du pays, il sera procédé à la prise en charge des préoccupations des habitants des zones d'ombre de la wilaya de Tébéssa".

"Des efforts intensifs sont déployés par les autorités locales de la wilaya et celles supérieures du pays pour trouver des solutions radicales et répondre aux préoccupations des habitants de ces zones conformément aux directives du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune", a précisé le même responsable lors de sa visite des régions de "El Kessir" et "Ain Khiyar" dans la localité de Tazbent, commune Bir Mokkedem.

Il a dans ce sens ajouté que l'amélioration des conditions de vie des habitants dans certaines localités dans la wilaya frontalière de Tébéssa qui recense plus de 450 zones, selon les dernières données, mises à jour par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire e revêt "une grande importance pour le gouvernement" soulignant que compte tenu de la situation géographique stratégique de cette wilaya, sa grande superficie et ses terrains ardu, "il est impératif d'intensifier les efforts pour répondre aux préoccupations des citoyens".

M. Ibrahim Mourad qui a eu à inspecter au deuxième jour de sa visite consacrée aux zones d'ombre de Tébéssa, des localités relevant des communes de Boulhaf El Dyr, Bir al-Dhab, Bir Mokkadem, Chréa et El Olga, s'est longuement entretenu avec les habitants de ces régions et dont les préoccupations majeures étaient relatives à l'accès à l'habitat et l'électricité ruraux, à l'eau potable, la disponibilité des établissements scolaires, ainsi que la réalisation dans ces zones de réseaux d'assainissement et de projets de désenclavement.

Le conseiller, chargé de mission auprès de la Présidence de la République pour le suivi des zones d'ombre, qui était accompagné des responsables locaux, les attachés du cabinet du wali, les présidents des assemblées élues et les chefs de daïras, s'est engagé à remettre à la présidence de la République, un rapport détaillé sur la situation dans ces localités et les aspirations de citoyens.

A l'occasion M. Mourad a rappelé que "la politique de l'Etat vise à réhabiliter plus de 15 000 zones d'ombre recensées à l'échelle nationale et à œuvrer à assurer aux habitants de ces zones les conditions d'une vie décente, à travers la concrétisation de projets vitaux devant les encourager à se fixer dans leurs régions d'origine".

Selon les données des autorités locales, la wilaya de Tébéssa qui recense 452 zones d'ombre réparties sur l'ensemble de ses 28 communes a inscrit 1 359 opérations d'aménagement au profit de ces régions dans les secteurs des ressources en eau, de l'énergie, des travaux publics et de l'éducation notamment.

La même source relève que 150 projets ont été parachés alors que le reste du programme oscille entre la phase de la finalisation des procédures administratives et celle de l'octroi des marchés et le lancement des chantiers.

## SÉCURISATION DE L'EXAMEN DU BEM

### Plus de 15 000 policiers mobilisés

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mobilisé plus de 15.000 policiers, tous grades confondus, pour sécuriser les examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) prévus entre le 7 et le 9 septembre courant, a indiqué vendredi un communiqué de la DGSN.

En application du plan sécuritaire tracé dans ce sens "15.341 policiers, tous grades confondus, veilleront à la sécurisation de 1940 centre d'examen au niveau national et accompagner les mesures préventives prises par le ministère de l'Éducation pour assurer le bon déroulement des examens au vu de la pandémie Covid-19.

Dotées de tous les équipements et moyens techniques nécessaires, les différentes unités de police déployées à cet effet veilleront à la sécurisation du périmètre extérieur des centres d'examen, assurant l'acheminement des sujets et des feuilles d'examen au centre de collecte, a ajouté le communiqué. Des dispositifs de sécurité dont des patrouilles pédestres et motorisées pour assurer la fluidité de la circulation au niveau des routes principales menant aux écoles et centres d'examen, a poursuivi la même source. La DGSN a rappelé, à cette occasion, l'ensemble des conducteurs et des parents d'élèves d'éviter les stationnement devant les centres d'examen pour garantir la fluidité du trafic.

## TOURISME

## Blida : les visiteurs de nouveau sur les monts de Chréa

Les monts de Chréa (Blida) ont retrouvé dernièrement leur animation avec le retour des visiteurs et des touristes affluant de nombreuses wilayas voisines, après un calme plat de plusieurs mois, dû au confinement sanitaire imposé à la wilaya, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus.

En effet, les forêts de l'Atlas blidéen sont de nouveau le point de convergence des amoureux de la nature de tous bords, qui préfèrent le vert des plantes au bleu de la mer.

Des familles, des groupes de jeunes et mêmes des personnes solitaires convergent quotidiennement vers ce lieu enchanteur pour profiter de son air pur, et se prélasser sous ses cèdres, ses châtaigniers et ses chênes.

Les visiteurs y viennent généralement pour passer toute une journée, histoire de déstresser et de passer un agréable moment en famille ou entre amis, autour d'un barbecue, ou d'une belle table garnie de petits gâteaux à consommer avec du bon thé maison, ou tout simplement autour d'un plat acheté auprès de l'hôtel de la région.

Lamia, une dame venue d'Ain Deffa, en compagnie de son mari et de ses enfants n'a pas manqué d'exprimer sa "satisfaction et joie", à l'égard de ce "retour à la vie" après des mois de "peur et de dépression", à cause de la pandémie de la Covid-19. Lui coupant la parole, son mari a assuré que lui et sa famille sont des "habitues de la région de Chréa, depuis des années".

Un autre visiteur des lieux, Djaber qui était attablé avec ses parents et frères et sœurs autour d'un repas bien garni, a indiqué à l'APS être venu à Chréa pour profiter du calme et de son air pur, mais surtout pour "tenter d'effacer les séquelles du confinement sanitaire, vécu durant plusieurs mois", a-t-il dit.

"Le fait de rester à la maison pour une longue période a engendré stress et tension chez les familles algériennes.



Ce type de sorties en pleine nature est impératif pour nous aider à tout éliminer progressivement", a-t-il estimé.

### Veiller au respect du protocole sanitaire

"Immédiatement après l'annonce de la mesure du déconfinement, la direction du tourisme de Blida a entrepris toutes les mesures nécessaires pour l'accueil des touristes et la garantie de la mise en œuvre du protocole sanitaire mis en place", a assuré Mohamed Lhadj Leila, inspectrice principale au niveau de la direction. Elle a fait part du lancement par sa direction, en coordination avec celles du commerce et de la sûreté nationale, de sorties d'inspection au niveau des hôtels et autres sites touristiques et places aménagées destinées à l'accueil des touristes, en vue du contrôle de l'application des mesures préconisées par le protocole sanitaire fixé par le ministère de tutelle.

Mme. Mohamed Lhadj Leila a affirmé, à ce titre, l'application stricte de la totalité des mesures de prévention, dont la désinfection, la distanciation sociale, la disponibilité des moyens de désinfection et de nettoyage et le port des masques de protection, tant au niveau des établissements touristiques, que par les touristes eux-mêmes.

La responsable a, par ailleurs, fait part du constat d'un "afflux considérable des familles au niveau du Parc national de Chréa", eu égard notamment a-t-elle dit, "au nombre restreint de plages ouvertes à la baignade, qui de plus est sont bondées d'estivants", a-t-elle estimé.

Elle n'a pas manqué, en outre, de louer "le niveau de conscience constaté chez les visiteurs de Chréa, à travers l'application des mesures préventives contre la Covid-19, dont la distanciation entre chaque famille, le port des bavettes et la présence permanente du gel hydro alcoolique".

Autre mesure facilitatrice signalée par la même responsable, l'ouverture de nouveaux accès vers la réserve nationale de Chréa, qui s'ajoutent à la RN37 (Blida-Chréa).

Une mesure, qui selon elle, "a contribué dans une grande partie à cette important flux de visiteurs", qui peuvent désormais rallier les monts de Chréa à partir de Tabainat (Bouinane), Ain Romana (Mouzaia) et Bouarfa.

L'ouverture de ces accès a permis aux

familles de découvrir de nouveaux paysages et sites inconnus par eux.

Des lieux particulièrement riches par leur couvert végétal luxuriant, et leurs eaux rafraichissantes", a-t-elle souligné.

Pour sa part, le président de la commune par intérim, Benachour Noureddine a affirmé la "mobilisation par la commune de Chréa, depuis la décision du déconfinement partiel, de toutes les conditions garantes de la tranquillité et de la sécurité des visiteurs".

"Il a été procédé dernièrement à l'ouverture des restaurants et de l'unique hôtel de Chréa, +les Cèdres+", a-t-il indiqué, signalant que l'"accueil des visiteurs se fait suivant un strict respect des mesures préventives, parallèlement à la garantie de la sécurité et de l'ordre à l'intérieur des surfaces forestières", a-t-il assuré.

Sur un autre plan Mme. Mohamed Lhadj s'est félicité de l'"impact positif" du confinement sanitaire sur le Parc national de Chréa, dont la "ressource faunistique et floristique a enregistré une véritable régénérescence durant cette période", a-t-elle dit.

Citant des spécialistes du domaine, la responsable a fait remarquer que la région s'est "libérée", durant la période de confinement, de la "pollution due aux fumées des usines et des véhicules, et autres atteintes en tous genres causées par l'humain". Un fait à l'origine d'un "accroissement du couvert végétal qui a rendu la région plus belle que jamais", a-t-elle expliqué. "On a également constaté le retour de nombreux animaux disparus depuis plusieurs années, dont le singe magot, l'aigle et le faucon", a signalé le président de la commune par intérim.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 9 morts et 508 blessés en 48 heures (Protection civile)

Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et 508 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, survenus à travers le territoire national durant les dernières 48 heures, indique samedi un bilan de la Protection civile.

Par ailleurs, deux (2) personnes sont mortes par noyade, durant la même période, à M'sila et Adrar.

Il s'agit d'un enfant âgé de 13 ans dont le corps a été repêché d'une marre d'eau au lieu-dit Oued Belessaa dans la commune d'Ain el-Melh (M'sila) et d'un homme (39 ans) dont le corps a été repêché d'une retenue collinaire à Kesser Deldoul dans la commune d'Aougrout (Adrar), pré-

cise la même source. A Annaba, les éléments de la Protection civile ont repêché les corps de deux personnes, âgées respectivement de 46 ans et 23 ans, décédées à l'intérieur d'un puits, et réussi à sauver deux autres dans la zone industrielle Djesser el-Bouchi dans la commune d'El-Hadjar. A Mostaganem, trois ouvriers de nationalité chinoise ont trouvé la mort suite à la chute d'une grue du 12e étage dans un chantier de construction dans la résidence El-Amir. Concernant les activités de la lutte contre la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 72 opé-

rations de sensibilisation à travers 17 wilayas pour rappeler aux citoyens la nécessité du respect du confinement et de la distanciation physique, ainsi que 98 opérations de désinfection à travers 25 wilayas, ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

Par ailleurs et dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et récoltes, il a été enregistré 42 incendies ayant causé des pertes estimées à 32 ha de forêt, 31 ha de maquis, 44 ha d'herbes, 9.910 bottes de foin, 233 arbres fruitiers et 1.013 palmiers.



PÊCHE - ENVIRONNEMENT

# Les nanoplastiques ont un impact sur la reproduction des huîtres creuses

Les nanoplastiques, ces morceaux de plastique inférieurs au millième de millimètre présents dans l'environnement marin, ont un impact sur la reproduction des huîtres creuses, selon l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer).

Expérimentalement, une équipe de chercheurs de l'Ifremer et de l'unité mixte de recherche LEMAR regroupant plusieurs instituts de recherche a exposé des cellules reproductrices mâles d'huîtres creuses à quatre doses de nanobilles de polystyrène de 50 nanomètres pendant une heure, explique l'Ifremer dans un communiqué. A partir d'une certaine dose, les nanoplastiques les plus toxiques ont induit une diminution de 79% du pourcentage de spermatozoïdes mobiles, selon cette étude publiée fin août dans le journal *Nanotoxicology*. Les spermatozoïdes mobiles restants ont, eux, subi une diminution de leur vitesse de nage de 62%, menant à une baisse de leur succès reproducteur de 59%.



Les nanoplastiques "réduisent la viabilité des spermatozoïdes" d'où une "diminution

du nombre d'embryons", a expliqué à Kévin Tallec, à la tête de l'équipe de chercheurs. L'huître creuse *Crassostrea gigas* a une fécondation externe, c'est-à-dire que pour se reproduire, elle doit expulser ses cellules reproductrices dans l'eau. Elle est donc particulièrement sensible aux aléas

environnementaux et à la qualité des eaux.

Depuis de nombreuses années, la communauté scientifique s'intéresse aux effets biologiques que peut entraîner l'ingestion de petites particules de plastique, appelées microplastiques, déchets présents dans tous les environnements

aquatiques.

Aujourd'hui, la question se pose concernant les nanoplastiques, issus de la fragmentation de déchets de plus grande taille déjà présents dans l'environnement marin et potentiellement issus d'un rejet direct de déchets nanométriques dans l'environnement (cosmétiques, abrasifs industriels, imprimantes 3D...). "Aujourd'hui, on ne connaît pas les concentrations de nanoplastiques dans l'eau de mer et ce doit être une des priorités de recherche dans les années à venir", a noté Kévin Tallec. "Probablement que la quantité (de nanoplastiques, ndr) est plus faible dans l'environnement" que lors de l'expérimentation, a-t-il cependant souligné. En conséquence "le risque environnemental" lié à ces nanoplastiques est aujourd'hui "limité", a-t-il estimé.

UE - TOURISME

# Le tourisme dans l'UE en baisse de 75% en juin par rapport aux niveaux d'avant la pandémie

Le secteur des services touristiques dans l'Union européenne (UE) a affiché une baisse de son chiffre d'affaires de 75% en juin par rapport au mois de février, en raison de la pandémie de COVID-19, a indiqué vendredi l'office statistique de l'UE Eurostat.

Parmi les sous-secteurs au sein du secteur du tourisme, ce sont les agences

de voyage qui enregistrent la plus forte baisse (-83,6%), devant les transports aériens (-73,8%), l'hébergement (-66,4%) et les restaurants (-38,4%).

Toutefois, une reprise a été observée en juin par rapport au mois d'avril car les restrictions destinées à protéger la santé publique ont commencé à être levées et les restaurants à rouvrir. Le secteur de la

restauration est celui qui a enregistré la reprise la plus forte, suivi par le secteur de l'hébergement. Les transports aériens n'ont connu qu'une faible reprise, tandis que les agences de voyage se trouvent en juin au même niveau qu'au mois d'avril. L'ensemble du secteur des services de l'UE a affiché une baisse de 16,4% au cours de ces quatre mois, selon Eurostat.

AUSTRALIE

# Des dizaines de manifestants anti-restrictions liées au coronavirus arrêtés

La police australienne a annoncé avoir arrêté samedi à Melbourne des dizaines de manifestants défilant contre les restrictions officielles liées au coronavirus dans plusieurs villes du pays.

Ignorant les avertissements officiels et la réglementation de santé publique, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées pour une manifestation illégale à Melbourne, la deuxième plus grande ville d'Australie.

Le rassemblement avait fait l'objet d'une promotion sur les réseaux sociaux au sein de groupes adeptes de théories du complot liées au coronavirus, et demandant la fin des

mesures de confinement. Les manifestants qui scandaient "liberté" et "anarque", ont fait face à une importante mobilisation des forces de l'ordre, les policiers tentant de faire avancer la foule et arrêtant 17 personnes. Deux manifestants ont été aperçus en train d'effectuer un salut nazi dirigé vers les policiers, en criant "Heil Dan", allusion à Daniel Andrews, Premier ministre de l'Etat du Victoria, où se situe Melbourne.

Ils se tenaient à ce moment-là sur un mémorial dédié en partie au souvenir des Australiens tués pendant la Seconde guerre mondiale. La police a précisé avoir remis

160 amendes pour infraction à la réglementation sanitaire et s'attendait à en distribuer encore plus dans les prochains jours. Plusieurs manifestants ont déclaré qu'ils protestaient contre le gouvernement et la gestion de la crise sanitaire, affirmant que la pandémie qui a tué plus de 865.000 personnes à travers le monde avait été exagérée.

Des rassemblements ont également eu lieu à travers l'Australie pour ce jour nommé "Jour de la Liberté", et 14 personnes ont été arrêtées à Sydney et Byron Bay. Malgré la présence d'une seconde vague dans l'Etat du Victoria, l'Australie est désormais dans

une situation lui permettant de mettre progressivement fin aux restrictions dans le reste du pays.

Plus de 26.200 cas ont été enregistrés pour 748 décès dans ce pays de 25 millions d'habitants. Avant la manifestation, M. Andrews a appelé la population à rester chez elle et prévenu que le rassemblement pourrait remettre en question le scénario de fin du confinement, dont les détails sont attendus dimanche.

"Ce n'est pas prudent, ce n'est pas intelligent, c'est illégal", a-t-il déclaré devant la presse.

"En fait, c'est absolument égoïste", a-t-il ajouté.

CORÉE DU NORD - TYPHON MAYSAK

# Des sanctions contre des responsables locaux

La Corée du Nord a décidé de sanctionner sévèrement des responsables locaux, accusés d'avoir échoué à protéger la population lors du passage d'un typhon qui a provoqué un "incident sérieux", faisant des dizaines de victimes, a annoncé samedi le journal du parti au pouvoir.

Le violent typhon Maysak a balayé en début de semaine la péninsule coréenne, provoquant des pluies torrentielles.

Des images avaient montré une rue inondée dans le port de Wonsan, dans la province de Kangwon (est).

Samedi, le journal officiel Rodong Sinmun a indiqué que les dirigeants avaient décidé de sanctionner des res-

ponsables de cette ville et de cette province, accusés de s'être montrés "irresponsables" en ayant causé "un incident sérieux qui a fait des dizaines de victimes".

Le journal n'a pas précisé combien de personnes avaient été tuées, blessées ou portées disparues.

Selon le journal, les responsables locaux n'ont pas identifié à temps "les propriétés à risque" et n'ont pas "évacué tous les habitants" en dépit d'ordres en ce sens du Parti des Travailleurs au pouvoir, dirigé par Kim Jong Un.

"La décision a été prise d'imposer de sévères sanctions partisans, administra-

tives et légales à l'égard de ceux qui sont responsables des victimes", a ajouté le journal. Le typhon a fait au moins deux morts en Corée du sud, et plus de 2.200 personnes ont été évacuées dans des abris temporaires dans la ville de Busan (sud).

Les catastrophes naturelles ont généralement plus de conséquences en Corée du Nord que chez son voisin du Sud, en raison de ses infrastructures délabrées.

Le Nord est également plus vulnérable aux inondations car majoritairement composé de montagnes et de reliefs, qui ont été entièrement déboisés, ce qui laisse les eaux de pluie s'écouler sans obstacle.

CARGO NAUFRAGÉ AU LARGE DU JAPON

# Les recherches suspendues par le cyclone Haishen

Les autorités japonaises ont suspendu samedi les recherches de dizaines de marins portés disparus après le naufrage d'un cargo, à l'approche du cyclone Haishen, alors que les fortes vagues et une météo hostile avaient empêché des bateaux de secours de poursuivre leurs opérations. Les gardes-côtes japonais avaient secouru un deuxième survivant vendredi après que le navire Gulf Livestock 1 - avec 43 membres d'équipage et qui transportait quelque 6.000 vaches - eut lancé un appel de détresse mercredi près de l'île d'Amami Oshima, frappée par le cyclone Maysak. "Nous avons repris les opérations de recherche ce matin à l'aide d'un avion", a dit un responsable des gardes-côtes. "Mais en raison de fortes vagues, on ne peut pas envoyer des bateaux sur place", a-t-il ajouté précisant n'avoir aucune idée sur le sort des membres d'équipage portés disparus. Encore plus puissant, le cyclone Haishen devrait frapper le Japon samedi tard dans la journée, avec des vents de 290 km/h, le transformant en une tempête "violente", au plus haut de l'échelle météorologique japonaise. "Nous avons dès lors décidé de suspendre notre opération toute entière" jusqu'au passage du cyclone, a déclaré le responsable des gardes-côtes.

Un premier survivant avait été secouru mercredi après-midi, tandis que le cadavre d'un marin noyé avait été récupéré vendredi. L'équipage était formé de 39 Philippins, deux Néo-zélandais et deux Australiens. Le bateau, qui avait connu des problèmes de moteur auparavant, voyageait de Napier en Nouvelle-Zélande vers le port chinois de Tangshan.

Le cyclone Haishen approchait samedi matin Okinawa, dans le sud du Japon, puis devrait se diriger vers Kyushu (ouest), le gouvernement demandant à la population de se mettre à l'abri.

Quelque 1.300 habitants de l'île de Minamidaitojima, à l'est d'Okinawa, ont été appelés à évacuer leur habitation. "Nous demandons à tous les résidents de l'île de se placer en alerte totale car les vents deviennent plus fort et meace d'être violents", a averti Hidehito Iha, membre du gouvernement local. Des images montraient également des douzaines de personnes évacuées par des soldats à bord d'un hélicoptère militaire, depuis l'aéroport de Kagoshima dans l'île de Kyushu.

MEXIQUE

# La pauvreté ronge la population active : 6 salariés sur 10 sont pauvres

Au Mexique, la pauvreté ne touche pas seulement les chômeurs, elle frappe de plus en plus la population active dont six salariés sur dix sont des travailleurs pauvres, selon l'Observatoire du travail décent. En fait, la crise économique provoquée par la pandémie de Covid-19 a fait que 61% de la population active est composée de travailleurs pauvres. Cela signifie que plus de 76,8 millions de personnes au Mexique n'ont pas les ressources suffisantes pour bien manger, même si certains membres de leur famille ont un emploi rémunéré. La pauvreté des travailleurs a fortement évolué ces derniers mois où près de 16 millions de personnes se sont associées à cette frange de population alors que des programmes sociaux visant à soutenir ceux qui en souffrent restent insuffisants, selon le rapport de l'Observatoire largement commenté par la presse locale. Au début de septembre 2020, malgré la reprise de l'emploi et la relance d'une partie de l'activité économique, le pourcentage de ceux qui n'ont pas de revenu décent s'est élevé à 61%, souligne-t-on. Alors qu'en 2018, la population active pauvre représentait 39%, en juin 2020, cette proportion est passée à 49%, selon la même source. Face à la suspension de l'activité économique non essentielle pour freiner la propagation de l'épidémie du coronavirus, plusieurs dizaines de millions de travailleurs informels se sont retrouvés sans emploi et dans l'impossibilité de subvenir à leurs besoins. Des statistiques officielles indiquent que 56,2 % de la population (de 129 millions) au Mexique travaillent dans le secteur informel, donc dans une absolue vulnérabilité économique et sanitaire.

## S A N T É - A L G É R I E

## PRÉVENTION CONTRE LE CORONAVIRUS

## Nouvelle plateforme algérienne de vidéoconférence

Une nouvelle plateforme algérienne de vidéoconférence, présentée comme solution idéale dans le contexte de la prévention contre le coronavirus Covid-19, a été créée et mise en ligne par une équipe de jeunes informaticiens à Oran, a-t-on appris jeudi du responsable de l'entreprise concernée, Ali Maameri. La nouvelle application s'intitule "dzmeet" et peut réunir à distance jusqu'à 200 personnes, a-t-il précisé à l'APS, affirmant que son produit a été utilisé avec succès il y a quelques jours par une organisation patronale nationale.

Accessible sur le site Web "http://www.teamcontrol-meet.com/", la solution "dzmeet" est totalement gratuite, a fait savoir M. Maameri qui escompte promouvoir l'utilisation de son application comme outil d'enseignement à distance.

Ce responsable a également insisté sur le fait que cette initiative s'inscrit dans le sillage des contributions de sa société à la lutte contre la propagation de la pandémie du Covid-19.

La même équipe d'informaticiens collabore, en outre, avec les services de santé publique pour l'élaboration d'une base de données sur les foyers et déplacements du moustique tigre dans le but de mieux lutter contre la prolifération de cet insecte vecteur de maladies, a-t-on souligné.

## SOLIDARITÉ - RÉGIONS

## Départ d'une caravane médicale pluridisciplinaire pour les malades chroniques des zones d'ombres

Une caravane médicale pluridisciplinaire au bénéfice des personnes atteintes de maladies chroniques des zones d'ombre a démarré, jeudi matin à partir d'Alger, sous le slogan "Le chemin vers la prévention". La caravane qui sillonnera, selon un programme établi jusqu'au début du mois de novembre sept wilayas du sud et des hauts-plateaux, a entamé son parcours à partir du siège du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Le coup d'envoi officiel de la caravane a été donné par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, qui était accompagné de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyam Benfriha, des représentants de plusieurs départements ministériels et d'un représentant de la Présidence de la République. Selon le planning tracé, la caravane entamera son travail le 5 septembre à Bordj Bou Arreridj, précisément dans la commune rurale d'El Aache, et s'y positionnera jusqu'au 8 septembre.

Entre le 11 et le 21 septembre la caravane s'arrêtera à Biskra, puis du 24 septembre au 4 octobre à M'sila, ensuite du 7 au 11 octobre à Djelfa, pour se diriger après vers Laghouat où elle accomplira sa mission du 15 au 20 octobre, puis vers El Bayadh du 24 au 29 octobre, et enfin à Naâma du 3 au 7 novembre. La caravane qui comprend deux cliniques mobiles dont chacune est dotée notamment de trois compartiments de consultations en médecine interne, cardiologie et ophtalmologie, est organisée par le ministère de la Santé en collaboration avec l'association "Algérie Network of Youth" suite "aux recommandations du Président de la République d'accorder la priorité à la prise en charge des besoins notamment sur le plan sanitaire au niveau des zones d'ombres", selon les explications des organisateurs. La caravane est également dotée d'un laboratoire de biologie pour assurer différents examens biologiques et de moyens de protection contre l'infection Covid-19 qui seront mis à la disposition des malades convoqués.

Une équipe médicale composée de médecins et de paramédicaux volontaires sera mobilisée durant tout la période de la caravane.

## 298 nouveaux cas, 222 guérisons et 10 décès

Deux cent quatre-vingt-dix-huit (298) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 222 guérisons et 10 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué samedi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 46071, dont 298 nouveaux cas, soit 0,7 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1549 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 32481, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19.

En outre, 13 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures entre 1 et 9 cas, 12 autres ont enregistré plus de dix cas, tandis que 23 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Par ailleurs, 42 patients sont actuellement en soins



intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation

épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation

physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

## EDUCATION - EXAMENS

## Le ministère de l'éducation adresse des SMS de sensibilisation au respect du protocole sanitaire

Le ministère de l'Éducation nationale a adressé à l'occasion des épreuves officiels en coordination avec les opérateurs de téléphonie mobile, des SMS pour sensibiliser les parents, les candidats et les encadreurs au respect impératif du protocole sanitaire, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.

Premiers du genre, ces SMS visent "la sensibilisation des candidats aux épreuves officielles et

leurs parents à l'impératif de respecter le protocole sanitaire notamment le port de la bavette et la distanciation sociale".

Les mêmes messages ont comporté un rappel aux sanctions prévues par la loi en cas d'atteinte à l'intégrité des épreuves.

Pour rappel, le ministère de l'Éducation nationale avait mis en place, aout dernier, un protocole préventif avant la réouverture des établissements d'enseignement pour les

révisions, lequel a été validé par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus.

Ce protocole intervient en application des dispositions du décret exécutif 20-69 du 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention contre la propagation du nouveau Coronavirus (COVID -19) et l'ensemble des textes subséquents.

Le protocole définit les mesures à appliquer pour faire face à la propagation

du nouveau coronavirus en milieu scolaire à travers notamment la désinfection de toutes les structures de l'établissement et la mise en place d'un plan de transport des élèves tout en activant les cellules de vigilance permanentes installées au niveau de tous les établissements scolaires.

Pour rappel, l'épreuve du BEM aura lieu du 7 au 9 septembre tandis que le BAC est prévu du 13 au 17 septembre 2020.

## PROJET D'AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

## Un protocole pour le référendum adopté

Le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus a adopté un protocole sanitaire consacré au référendum sur le projet d'amendement de la Constitution prévu le 1er novembre prochain, a appris jeudi l'APS auprès du comité.

"Un protocole sanitaire pour le

référendum a été globalement adopté et il ne reste que quelques légères corrections à apporter ultérieurement par le comité", précise la même source.

Les propositions formulées par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) relatives aux mesures sanitaires pour les électeurs, les

bureaux de vote et le dépouillement ont été validées par le comité scientifique, ajoute la même source. L'ANIE a pris toutes les "mesures préventives contre la propagation du coronavirus". Elle a proposé un "protocole détaillé pour permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir dans de bonnes conditions sanitaires".

## EDUCATION - SANTÉ

## Oran : quelque 9.000 masques de protection pour les candidats du BEM

Quelques 9.000 masques ont été offerts jeudi par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) d'Oran à la direction de l'Éducation, qui prendra en charge de les distribuer aux candidats de l'examen du BEM dans le cadre de la prévention contre la Covid-19, a-t-on appris auprès de la CAM.

L'atelier de confection des masques de protection, créée dernièrement au niveau du siège de la chambre, sis à Haï Sabah, confectionne actuellement quelque 12.000 masques pour les candidats au Baccalauréat, a indiqué à l'APS le directeur de la CAM, Noureddine Mehtar Thani. L'atelier a été initié

en perspective de la prochaine rentrée scolaire pour participer activement à la disponibilité des masques de protection et les distribuer gratuitement aux enfants scolarisés, a-t-on précisé. A Tissemsilt, la Chambre de l'artisanat et des métiers locale a également offert un quota de 5.000 masques de protection au secteur de l'éducation, sur un total de 12.000 masques, dans le cadre de la participation au protocole sanitaire spécial aux examens du BEM et du Baccalauréat.

Les masques ont été confectionnés au niveau d'un atelier de la Maison de l'artisanat et des métiers, dont l'opération a été finan-

cée par le groupe Algérie Télécom. Ce dernier a fourni le matériel nécessaire et la matière première pour la couture des masques, a indiqué le directeur de la CAM de Tissemsilt, Abdelkader Khenkaoui. Le responsable a ajouté que la chambre fournira, la semaine prochaine, les 7.000 masques de protection restant à la direction de l'Éducation, qui les distribuera aux candidats au BAC. Il est à noter que les deux initiatives entrent dans le cadre d'un accord conclu entre la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers et Algérie Télécom, stipulant que cette dernière est chargée du financement et la

mise en place des ateliers de production des masques de protection au niveau des Maisons de l'artisanat et des métiers, dans le cadre de la conjugaison des efforts de prévention contre la propagation de la pandémie du Covid-19.

D'autre part, M. Khenkaoui a indiqué que la CAM de Tissemsilt compte confectionner plus de 50.000 masques au profit des élèves et des enseignants, dans le cadre des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire.

La CAM a mobilisé plus de 20 artisans bénévoles pour la confection de ce matériel de protection contre le virus corona.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

LE BILAN DANS LE MONDE

**Le coronavirus a fait au moins 875.703 morts**

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 875.703 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi à partir de sources officielles samedi.

Plus de 26.671.700 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 17.496.300 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de vendredi, 5.693 nouveaux décès et 305.583 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Inde avec 1.089 nouveaux morts, les Etats-Unis (998) et le Brésil (888).

Les Etats-Unis sont le pays



le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 187.777 décès pour 6.202.053 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Au moins 2.283.454 personnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 125.502 morts pour 4.091.801 cas, l'Inde avec 69.561

morts (4.023.479 cas), le Mexique avec 66.851 morts (623.090 cas), et le Royaume-Uni avec 41.537 morts (342.351 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 90 décès pour 100.000 habitants, suivi

par la Belgique (85), l'Espagne (63), le Royaume-Uni (61), et le Chili (60). La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 85.412 cas (10 nouveaux entre vendredi et samedi), dont 4.634 décès (0 nouveau), et 80.284 guérisons.

L'Amérique Latine et les Caraïbes totalisaient samedi à 11h00 GMT 287.711 décès pour 7704.484 cas, l'Europe 217.802 décès (4.143.485 cas), les Etats-Unis et le Canada 196.957 décès (6.332.878 cas), l'Asie 103.913 décès (5.619.770 cas), le Moyen-Orient 37.660 décès (1.555.795 cas), l'Afrique 30.865 décès (1.285.491 cas), et l'Océanie 795 décès (29.799 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des agences auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

CHINE

**La partie continentale ne signale aucun nouveau cas transmis localement**

Aucun nouveau cas de COVID-19 transmis localement n'a été signalé vendredi sur la partie continentale de la Chine, a annoncé samedi la Commission nationale de la santé. Un total de dix nouveaux cas importés ont été rapportés vendredi sur la partie continentale, a indiqué la commission dans son rapport quotidien. Vendredi, aucun nouveau cas suspect ni décès lié à la maladie n'a été enregistré sur la partie continentale, selon la commission.

Parmi les nouveaux cas importés, trois ont été signalés à Shanghai, deux au Guangdong, deux au Yunnan, un à Tianjin, un au Fujian et un au Shaanxi, a indiqué la commission. Vendredi, 21 patients du COVID-19 sont sortis guéris de l'hôpital, selon la commission. Vendredi en fin de journée, un total de 2.563 cas importés avaient été signalés sur la partie continentale. Parmi eux, 2.383 sont sortis de l'hôpital après leur rétablissement, et 180 sont toujours hospitalisés, dont deux dans un état grave. Aucun décès n'a été rapporté parmi les cas importés. Vendredi, le nombre total de cas confirmés sur la partie continentale avait atteint 85.112.

Sur ce total, 194 patients sont encore hospitalisés, dont deux dans un état grave. En tout, 80.284 personnes sont sorties de l'hôpital après leur rétablissement, et 4.634 personnes sont décédées de la maladie sur la partie continentale de la Chine, a indiqué la commission. Il n'existe aucun cas suspect de COVID-19 sur la partie continentale, a ajouté la commission. Selon la commission, 7.180 contacts étroits étaient toujours en observation médicale, alors que 931 contacts étroits sont sortis d'observation médicale vendredi.

INDE

**3<sup>e</sup> pays à franchir la barre des 4 millions de cas**

L'Inde est devenue le troisième pays au monde à franchir la barre des quatre millions de cas de coronavirus, avec un nouveau record samedi dans le pays où la pandémie ne semble pas faiblir.

Avec 86.432 nouveaux cas enregistrés samedi, l'Inde compte 4.023.479 infections, venant juste après les Etats-Unis (plus de 6,3 millions) et le Brésil (4,1 millions).

Alors que le gouvernement a assoupli les restrictions, l'Inde est actuellement le pays où le nombre de cas augmente le plus rapidement, avec plus de 80.000 par jour, et le nombre de décès quotidiens le plus élevé, à plus de mille. En seulement treize jours, la deuxième nation la plus peuplée de la planète est passée de trois à quatre

millions de cas, plus rapidement que les Etats-Unis ou le Brésil.

La pandémie s'étend à présent dans les zones rurales dont l'infrastructure sanitaire est insuffisante et resurgit dans le même temps dans les grandes villes comme New Delhi et Bombay.

L'Etat du Maharashtra, qui inclut Bombay, a été au centre de la crise depuis un confinement national décrété fin mars. Près du quart des nouveaux cas quotidiens y sont recensés. Shamika Ravi, professeur d'économie et ancienne conseillère du gouvernement qui a suivi de près les tendances de la pandémie en Inde, a déclaré que le pays "est loin" d'avoir atteint le pic et que le Maharashtra doit devenir le "centre"

de la campagne contre le coronavirus. "Il ne peut pas y avoir de contrôle du Covid-19 en Inde sans contrôler l'épidémie dans le Maharashtra", a-t-elle déclaré sur Twitter.

"Compte tenu de son importance économique, le Maharashtra continuera d'influencer la propagation de l'infection ailleurs dans le pays." Pour freiner la propagation du virus, New Delhi avait décrété fin mars un confinement national qui a mis à l'arrêt tout le pays de 1,3 milliard d'habitants et laissé du jour au lendemain des dizaines de millions de personnes sans sources de revenus. Mais les autorités ont décidé la semaine dernière d'alléger les restrictions pour tenter de relancer l'économie.

UE - VIRUS

**La Commission européenne propose des critères communs pour les restrictions de voyage liées au COVID-19**

La Commission européenne a dévoilé vendredi un plan pour une approche coordonnée de la restriction de déplacement résultant de mesures mises en œuvre par des Etats membres individuels pour freiner la propagation du coronavirus. Dans une proposition au Conseil européen, la Commission a indiqué qu'elle souhaitait que les restrictions à la libre circulation soient coordonnées et clairement communiquées au niveau de l'Union européenne. Elle a appelé à l'adoption de critères et des seuils communs destinés aux Etats membres lorsqu'ils doivent établir s'il y a lieu d'instaurer des restrictions en matière de déplacements, notamment par l'utilisation d'un code couleurs établi de commun accord, pour les mesures appliquées aux voyageurs en provenance de zones à haut risque ainsi que la communication au public d'informations claires et disponibles en temps utile en ce qui concerne toute restriction. Les critères visent à éliminer la grande disparité entre les critères nationaux régissant l'instauration de mesures restreignant la libre circulation au sein de l'Union européenne. Le code couleur proposé regroupera les pays en quatre catégories : vert, orange, rouge et gris.

La Commission a recommandé de prendre en considération le nombre total de nouvelles infections pour 100.000 personnes dans une zone donnée sur une période de 14 jours, le pourcentage de tests du COVID-19 positifs et le nombre de tests effectués pour 100.000 personnes dans une zone donnée au cours d'une période de sept jours.

Elle a également exhorté les Etats membres de l'Union à ne pas restreindre les voyages en provenance d'Etats où le nombre de nouveaux cas est inférieur à 50 pour 100.000 sur une période de 14 jours ou lorsque le pourcentage de tests positifs de tous les tests du COVID-19 dans une zone donnée est inférieur à 3%.

"Nous devons éviter de nouvelles perturbations d'économies déjà fragiles et une incertitude supplémentaire pour les citoyens qui ont fait d'énormes sacrifices. Ils attendent cela de nous après tant de mois à vivre avec le COVID-19", a déclaré le commissaire européen à la Santé Stella Kyriakides. Le commissaire à la justice Didier Reynders a pour sa part noté que "notre droit de circuler librement dans l'Union européenne a été fortement impacté par la pandémie... Nous proposons des critères simples, applicables sans discrimination, faciles à respecter par les Etats membres et permettant d'informer correctement les Européens".

BRÉSIL

**Une application informe les peuples indigènes des lieux de contamination**

Des organisations de défense des peuples amérindiens et de l'environnement ont lancé vendredi une application pour rendre compte de la propagation du coronavirus autour des terres indigènes au Brésil afin de protéger les habitants.

"Cette application permet de suivre en temps réel la situation de la pandémie dans les villes situées dans un rayon de 100 km autour de chaque terre indigène", ont expliqué dans un communiqué la Coordination des Organisations Indigènes (COIAB) et l'Institut de recherches environnementales d'Amazonie (Ipam), auteurs du projet.

L'objectif est de diminuer les risques de contamination en permettant aux peuples autochtones d'identifier les zones les plus

touchées et éviter de s'y rendre quand ils doivent se déplacer en ville. Cette application gratuite utilise les données du ministère de la Santé et de leaders d'organisations du réseau de la COIAB.

"Cette collecte d'informations nous a permis d'orienter nos actions de combat contre le Covid-19, mais aussi de révéler la sous-évaluation des cas recensés par les organismes publics", explique Mario Nicacio Wapichama, vice-coordonateur de la COIAB. Avec plus de 4 millions de cas confirmés et près de 125.000 morts, le Brésil est le deuxième pays le plus touché par le virus. Près de 30.000 autochtones ont été contaminés et 785 en sont morts, selon les dernières données de l'APIB, l'Association des peuples indigènes du

Brésil. "Les peuples indigènes sont particulièrement vulnérables au nouveau coronavirus, avec un taux de contamination plus important de 249% que la moyenne nationale et un taux de mortalité plus élevé de 224%", souligne la COIAB.

Selon cette organisation, le faible immunité des indigènes et les intrusions de personnes venues de l'extérieur, notamment des orpailleurs ou des trafiquants de bois, "sont des raisons qui expliquent ces chiffres alarmants".

Plusieurs chefs indigènes renommés sont morts du Covid-19 et le plus célèbre d'entre eux, Raoni Metuktire, a été contaminé, mais a pu retourner dans son village vendredi après une semaine d'hospitalisation.

OMS - PANDÉMIE

**L'OMS alerte sur l'impact massif de Covid-19 sur le traitement des maladies chroniques**

La crise sanitaire liée au nouveau coronavirus a provoqué une perturbation massive dans le monde entier dans le diagnostic et le traitement des personnes atteintes de maladies mortelles mais évitables, selon des experts de l'organisation mondiale de la santé (OMS). Dans un appel aux gouvernements du monde entier pour qu'ils prennent des mesures plus importantes pour lutter contre les maladies non transmissibles (MNT), l'OMS a dé-

claré que la pandémie a mis en évidence le fait que trop peu de choses ont été réalisées, même si ces maladies sont responsables de sept décès sur dix dans le monde.

Pour le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, le coronavirus avait "attaqué les personnes" atteintes de MNT, alors que les facteurs de risque auxquels elles sont confrontées "augmentent la vulnérabilité à Covid-19, l'infection, et la probabilité de résultats

plus graves, y compris chez les jeunes". Les quatre maladies non transmissibles les plus courantes sont les maladies cardiovasculaires, le cancer, le diabète et les maladies respiratoires chroniques. Ensemble, elles causent plus de 40 millions de décès par an, a déclaré Bente Mikkelsen, Directrice de la Division des maladies non transmissibles de l'OMS. "L'étude la plus récente montre qu'il y a une perturbation des services de soins de santé, y

compris le diagnostic et les traitements des MNT, dans 69% des cas", a-t-elle déclaré. "C'est dans le domaine du cancer que l'on trouve les chiffres les plus élevés, 55% des personnes atteintes d'un cancer (ayant) leurs services de santé perturbés", a-t-elle ajouté. Mme Mikkelsen a noté que les personnes vivant avec un ou plusieurs MNT étaient parmi les plus susceptibles de devenir gravement malades et de mourir du nouveau coronavirus.

# MINCEUR

## TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA FAIM

*Un petit creux, une grosse fringale, une envie irrésistible de chocolat ou d'un steak saignant... Votre ventre fait la loi ? Faites le point sur la faim.*

### La vraie faim c'est :

Un besoin interne de recharger le corps en calories et énergie. Quand la glycémie, le taux de sucre dans le sang diminue, le cerveau perçoit un manque de carburant. La faim peut s'exprimer par un creux dans le ventre, des gargouilles. Elle peut aussi entraîner des maux de têtes, et des troubles de la concentration. Dès que vous commencez à manger, la faim diminue progressivement.

### La fausse faim c'est :

Une envie compulsive de manger et souvent le même type d'aliments (les gras et sucrés). Cette « fausse » faim permet de compenser une émotion, un stress. Quand la fausse faim vous appelle, demandez-vous si vous n'avez envie de manger que du sucré. Si la réponse est positive, il s'agit sûrement d'une fausse. Respirez et faites-vous plaisir autrement qu'en mangeant.



### La satiété :

Si vous avez écouté votre corps et vos sensations alimentaires, vous aurez atteint votre seuil de

satiété. Fini les repas trop copieux ou les collations entre les repas. Votre faim reviendra naturellement à l'heure du repas suivant.

Vous pouvez aussi adapter vos heures de repas. Il vaut mieux dîner une heure plus tôt que patienter en grignotant. Avancer

l'heure du dîner est un moyen simple de rééquilibrage alimentaire.

### Les éléments qui perturbent la faim :

Mais il n'est pas forcément évident d'être en totale harmonie avec notre corps.

Différents éléments perturbent nos sensations. Les mauvaises habitudes alimentaires (ne pas savoir prendre son temps pour se nourrir, regarder la télé, craquer pour de la junk food), les règles familiales (éducations alimentaires rigides) dérèglent la faim et les envies. Sans parler des régimes, la pire attitude pour développer des troubles du comportement.

Vous ne mangez plus par nécessité interne mais en interdisant certains aliments (qui font souvent s'écrier grossier). Cette restriction déclenche souvent des crises de boulimie, et des comportements alimentaires compulsifs.

# COMMENT MANGER MOINS SANS AVOIR FAIM

Dans le cadre d'un rééquilibrage alimentaire, il est préconisé de réduire le nombre de calories consommées chaque jour. Mais comment arriver à relever ce défi sans souffrir de la faim ou du stress ? Nathalie Négro, diététicienne et responsable du Centre Nutritionnel des Thermes de Brides-les-Bains nous dévoile les bons moyens pour réduire durablement la quantité de nourriture absorbée au cours de la journée et maigrir durablement.

### LIMITER LES STIMULATIONS

Il existe un principe simple souvent vérifié par les études scientifiques : « plus la taille du contenant est grande, plus on mange », rappelle Nathalie Négro. En effet, une étude récemment publiée par la revue médicale Journal of the Association for Consumer Research révélait qu'utiliser des assiettes moitié moins grandes permettait une diminution d'un tiers (30%) de la quantité de nourriture consommée de la même manière. Les chercheurs de l'Université de Cambridge (Royaume-Uni) affirmaient que dans des plus petites assiettes, la quantité de nourriture pourrait être réduite de 16% (l'équivalent d'une réduction de 280 calories).

« L'utilisation de contenants plus petits est aussi valable pour les verres », explique Nathalie Négro, diététicienne et responsable du Centre Nutritionnel des Thermes de Brides-les-Bains surtout quand il s'agit de

boire de l'alcool et des cocktails, très sucrés, véritables ennemis de la perte de poids.

### LES ASTUCES POUR RÉDUIRE LE NOMBRE DE CALORIES

« Avant de commencer un repas, boire deux verres d'eau permet de manger moins vite et de remplir son estomac. Pour réguler son appétit, on peut ouvrir le repas avec une soupe. Faire attention à toujours agrémentez d'aliments solides (en évitant la crème fraîche, le fromage et les croutons), comme des légumes al dente pour provoquer la mastication qui favorise la satiété (sensation de faim).

« Varier les consistances (liquide, solide) au cours du repas et ne jamais composer un repas avec une soupe, de la purée et de la compote. » On a tendance à manger plus quand les aliments sont liquides, car l'effet des fibres et de la mastication sont inexistants », explique Nathalie Négro.

« Faire trancher le pain en boulangerie et non à la maison : les tranches seront fines et donc, à quantité égale de tranches, on mangera moins de pain !

« Mettre l'intégralité du plat dans l'assiette qui doit se composer d'une moitié de légumes, d'un quart de féculents, et d'un quart de protéines. »

« Servir à l'assiette, laisser le plat dans la cuisine, le ranger ou le congeler directement permet de ne pas se réserver et de ré-



duire les calories consommées », rappelle Nathalie Négro.

« Idem pour le fromage, on prépare des petites assiettes avant le repas. Et, sortir le fromage avant permet de le remonter en température et de lui donner plus de saveur.

« Attention aux quantités cuisinées : commencez par cuisiner les quantités

justes pour ne pas avoir à vous réserver. Mais, s'il est plus simple pour vous de préparer les plats pour la semaine, congelez la dose restante.

« Utilisez les aliments les plus rassasiants comme les légumes secs et les céréales complètes cuisinés al dente pour les maintenir à un indice glycémique bas (IG). En effet, ils sont efficaces pour contrôler la faim, régler les taux d'insuline et diminuer la masse graisseuse sans réduire les muscles.

### POUR MANGER MOINS, IL FAUT ÊTRE PATIENT

Quand on commence à maigrir, l'estomac reprend sa contenance normale (de 1 à 1,5 litres) au bout de trois semaines et la leptine, une hormone qui « coupe » l'appétit, nous aide à réduire notre prise alimentaire. Mais, l'amaigrissement n'est jamais linéaire et toujours très progressif. Plus on se rapproche du poids de forme, plus la perte de poids est longue. « Le plus dur est de changer ses habitudes, gérer ses émotions. Mais, l'amaigrissement n'est jamais linéaire et toujours très progressif. Plus on se rapproche du poids de forme, plus la perte de poids est longue. » Le plus dur est de changer ses habitudes, gérer ses émotions.

« Mêmes si l'on a l'habitude de manger la même quantité chaque jour, il faut rester à l'écoute de ses sensations de faim et consommer en fonction. Quand on n'a pas faim, on ne mange pas.

## OBÉSITÉ

## La perte de poids augmente la faim

Pour les obèses qui ont perdu du poids, la faim se fera toujours ressentir et ce tout au long de la vie.

Pour les obèses, il peut être très difficile de maintenir un poids santé après une perte de poids importante, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *American Journal of Physiology - Endocrinology and Metabolism*.

Les chercheurs de la Norwegian University of Science and Technology ont étudié l'appétit chez des patients obèses ayant participé à un programme complet de perte de poids pendant 2 ans. Les 34 patients ont commencé leur régime avec un poids 125 kilogrammes en moyenne.

Au cours des trois premiers semaines, ils ont perdu environ cinq kilos et en moyenne 11 kilos après deux ans.

## L'HORMONE DE LA FAIM AUGMENTE APRÈS UN RÉGIME

Lorsque nous perdons du poids, l'estomac libère de plus grandes quantités d'une hormone appelée ghreléline, qui provoque la faim.

"Tout le monde emet cette hormone, mais si vous avez été en surpoids et perdu du poids, son niveau augmente", a expliqué Catia Martins, professeur agrégé au Département de médecine clinique et moléculaire de l'Université norvégienne des sciences et technologies (NTNU). Malheureusement, son niveau ne s'ajuste pas au fil du temps et chez les participants de l'étude, le niveau de ghreléline est resté élevé tout au long des deux années.

Il est donc probable que les personnes qui ont été en surpoids devront faire face à une sensation de faim accrue pour le reste de leur vie.

## LE CORPS RÉSISTE AUX RÉGIMES

Après un régime, un autre mécanisme du corps se réveille : la capacité à conserver et à stocker de l'énergie. «Une personne qui a été obèse a besoin de plus d'énergie pour respirer, dormir, digérer la nourriture ou marcher. Quand le corps perd du poids, moins d'énergie est nécessaire pour ces fonctions de base, simplement parce que le corps est plus léger. En d'autres termes, les personnes qui ont perdu du poids ont besoin de moins d'énergie pour maintenir leur corps neuf et plus léger. Et pourtant, ils se sentent plus affaiblis, parce que le corps essaie de récupérer ce poids. Juste pour leur survie !

"Lutter contre l'obésité est une lutte quotidienne tout au long de la vie, car il restera extrêmement difficile pour un patient autrefois obèse de maintenir sa perte de poids tout seul", concluent les auteurs.

## COMMENT LE GRAS DÉRÈGLE-T-IL LA SENSATION DE SATIÉTÉ ?

Des chercheurs belges et français mettent en lumière le rôle d'une enzyme dans la sensation de satiété. Si cette dernière est défaillante, on ne ressent plus la faim. On mange plus. Et on grossit.

Si l'on connaît déjà les conséquences d'une alimentation trop riche en mauvaises graisses sur la santé, des chercheurs belges et français pensent avoir été découverts d'où provient notre envie irrésistible de remettre la main dans le paquet après les premières chips. Dans leurs recherches, publiées dans la revue *Nature Communications* ce lundi 28 janvier, ils décrivent le rôle d'une enzyme de l'intestin essentielle dans la régulation de l'appétit, qui dysfonctionne en cas de régime trop gras.

## NAPE-PDL, UNE ENZYME ESSENTIELLE

Lorsque l'on mange, les messages de satiété sont portés par cette fameuse enzyme, appelée « n-acyl phosphatidylethanolamine phospholipase D » ou plus simplement « NAPE-PDL ». Produite par l'intestin, cette substance est chargée de transmettre les signaux de saturation jusqu'au cerveau. Les neurones anorexigènes sont ainsi activés dans l'hypothalamus, et font cesser la prise de nourriture. Mais dans le cas d'un régime continuellement riche en graisses, l'activité de la NAPE-PDL baisse. L'axe intestin-cerveau est altéré, et le contrôle de l'appétit se trouve déréglé.

Pour parvenir à ces conclusions, les chercheurs ont réalisé des travaux sur des souris dépourvues de cette enzyme. Ils ont réalisé qu'en exposant ces rongeurs à un régime riche en gras, ils n'arrivaient plus à s'arrêter de manger, et mangeaient



donc plus que des rongeurs normaux exposés à la même alimentation. Ils devenaient ainsi obèses et développaient un foie gras.

## VERS DE NOUVEAUX TRAITEMENTS

Ainsi, les scientifiques estiment que les personnes en surpoids ou obèses pourraient souffrir d'un dysfonctionnement de cette enzyme NAPE-PDL. « On a [...] mis le doigt sur un mécanisme clé dans la régulation du métabolisme. Cela ne

va pas empêcher les personnes en surpoids ou obèses de manger, mais cela permet d'expliquer pourquoi elles ont tout le temps faim, et de chercher des solutions », explique à BFMTV Patrice Cani, professeur à l'Université catholique de Louvain (UCL) qui a participé à l'étude.

Cette découverte pourrait en effet ouvrir la piste à de nouveaux traitements thérapeutiques pour lutter contre l'obésité. Les molécules produites par l'enzyme pourraient être administrées aux patients pour réduire leur appétit. Des solutions pourraient également

être développées pour empêcher la dégradation de la substance ou la réactiver.

« Dans le cadre de notre étude, on a notamment injecté la bactérie Akkermansia qui permet de restaurer le dialogue entre l'intestin et le cerveau.

Une start-up essaye de développer cette piste. Elle espère proposer un complément alimentaire d'ici 3 ans », annonce Patrice Cani. Cette bactérie serait en fait capable de moduler la production d'acides gras bioactifs, et ce sans passer par l'enzyme.

## LES PRODUITS COUPE-FAIM SONT «PLUS DANGEREUX QU'EFFICACES»

Un spécialiste britannique nous met en garde contre les produits minceur coupe-faim, qui pourraient avoir des conséquences médicales graves. Après l'avalanche foie-gras-chaponblanc-crème-pâtisseries, voici venu le temps des bonnes résolutions... Et, pour beaucoup, il s'agira de perdre quelques kilos !

Si on connaissait déjà les dangers des régimes drastiques (l'effet yo-yo en tête), le Pr. Stephen Powis nous met désormais en garde contre les produits coupe-faim : "ils sont plus dangereux qu'efficaces" affirme le directeur du National Health Service, en Grande-Bretagne.

Ces produits, stéaks ou encore très destinés à ouvrir l'appétit n'auraient qu'une "faible efficacité" et pourraient être à l'origine de

problèmes médicaux graves. Le Pr. Powis évoque notamment un risque de diarrhée et de complications cardiaques, mais aussi un impact négatif sur la contraception orale... pouvant conduire à des grossesses non-désirées !

## COMMENT PERDRE DU POIDS AU MOIS DE JANVIER ?

Malgré le début d'année, pourquoi pas ? Pour une perte de poids durable et saine, le Pr. Stephen Powis nous conseille (bien sûr) d'adopter une alimentation équilibrée et de faire un peu d'exercice chaque jour : "la perte de poids doit être progressive" précise-t-il - c'est-à-dire environ 300 g ou 1 kg perdu chaque semaine. Et le spécialiste recommande évidemment de se méfier des régimes centrés sur un pro-



duit-miracle... Pour mincir et rester mince, le National Health Service (NHS) donne plusieurs pistes :  
- Consommer davantage de fruits et de légumes au quotidien,  
- Limiter l'alcool,  
- Arrêter de fumer.

Pratiquer une activité physique quotidienne et adaptée.  
- Consommer 1400 Kcal par jour (pour une femme) ou 1900 Kcal par jour (pour un homme).

## AFRIQUE AUSTRALE Les criquets menacent la sécurité alimentaire de millions de personnes

Les criquets migrateurs africains menacent la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de millions de personnes au Botswana, en Namibie, en Zambie et au Zimbabwe, même si des mesures ont déjà été prises pour lutter contre eux, averti vendredi l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

"Environ 7 millions de personnes dans les quatre pays touchés, qui se remettent toujours de l'impact de la sécheresse de 2019 et sont aux prises avec les effets économiques de la pandémie de Covid-19, pourraient connaître une insécurité alimentaire et nutritionnelle accrue", indique un document de la (FAO) publié sur le site web Onu Info La FAO collabore avec la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et l'Organisation internationale de lutte antiacridienne pour l'Afrique centrale et australe (IRLCO-CSA) pour aider les gouvernements des pays touchés à lutter contre les criquets. "Même avec les mesures de lutte déjà prises, les criquets sont toujours une menace. Certaines des zones les plus touchées sont très difficiles à atteindre. Nous devons soutenir les quatre gouvernements, la SADC et les organisations partenaires comme IRLCO-CSA pour lutter contre ce ravageur et protéger les moyens de subsistance des populations", a déclaré Patrice Talla, Coordinateur sous-régional de la FAO pour l'Afrique australe.

"Les flambées de criquets en Afrique australe sont distinctes de l'urgence acridienne en Afrique de l'Est. Les criquets font partie des ravageurs les plus destructeurs au monde. Un essaim peut contenir des dizaines de millions d'insectes - il existe actuellement plusieurs essaims dans la région australe. Un seul essaim peut manger autant en une journée que 2,500 personnes, démolissant les cultures et les pâturages du bétail en quelques heures" a-t-on ajouté.

La FAO a lancé vendredi le Projet d'intervention et de préparation aux urgences acridiennes en Afrique australe, financé par le Programme de coopération technique de la FAO. Ce projet augmentera la capacité d'urgence de la SADC et de l'IRLCO-CSA pour soutenir les quatre Etats membres touchés dans leur tentative d'empêcher le ravageur de causer davantage de dégâts. Le projet de 0,5 million de dollars se concentrera sur les interventions d'urgence dans les points chauds et renforcera la coordination et l'échange d'informations entre les pays touchés. Il permettra également des activités de surveillance aérienne et de cartographie dans les zones difficiles d'accès et fournira un appui technique pour la création d'unités nationales de surveillance et de lutte antiacridienne.

## NIGER

### Les inondations de l'été ont fait 57 morts et plus de 34.000 habitations détruites (officiel)

Les fortes précipitations enregistrées au Niger depuis le début de la saison des pluies en juin ont fait, en date du 1er septembre, 57 morts et 34.016 foyers sinistrés, soit 294.357 personnes touchées, a-t-on annoncé vendredi à Niamey.

Les inondations ont concerné 41 départements, 103 communes, 587 villages et/ou quartiers du pays, selon le ministre de l'Action humanitaire et de la Gestion des catastrophes, Magagi Laouan, dans une communication en conseil des ministres.

Le Niger est souvent confronté à des inondations dévastatrices pendant la période des pluies (juin-septembre), qui occasionnent dans la plupart des cas d'importants dégâts humains et matériels, souvent accompagnés d'épidémies, notamment de paludisme et de choléra.

## LIBYE

### Le ministre de l'Intérieur rétabli dans ses fonctions (GNA)

Le ministre de l'Intérieur du Gouvernement libyen d'union nationale (GNA) a retrouvé jeudi ses fonctions après avoir été suspendu provisoirement par le Premier ministre pour une enquête sur ses déclarations à la suite d'incidents survenus lors de manifestations à Tripoli.

Un décret signé par Fayez al-Sarraj, chef du GNA, "lève la mesure de suspension provisoire de M. Fathi Bachagha, ministre de l'Intérieur, et le rétablit dans ses fonctions à compter de cette date (jeudi)".

Le 23 août, M. Bachagha avait été "suspendu provisoirement" par M. Sarraj en attendant une "enquête administrative" sur "ses déclarations

concernant les manifestations et les incidents survenus à Tripoli et dans d'autres villes".

Le ministre avait "pris acte" de sa suspension mais avait demandé à ce que son audition soit "publique et retransmise en direct" par les médias pour qu'il puisse "exposer les faits" aux Libyens, par souci de "transparence et des principes démocratiques".



## CÔTE D'IVOIRE

### Macron reçoit Ouattara à l'approche de la présidentielle ivoirienne

Le président français Emmanuel Macron a reçu vendredi à Paris son homologue ivoirien Alassane Ouattara, qui a récemment annoncé sa candidature à un troisième mandat controversé à la présidentielle du 31 octobre, a indiqué la présidence française. Les deux présidents ont déjeuné ensemble au Palais de l'Élysée, deux semaines après l'investiture de M. Ouattara, 78 ans, par son parti pour être son candidat à la présidentielle. Avant la rencontre Macron-Ouattara, Pascal Affi N'Guessan, arrivé deuxième au scrutin de 2015 et à nouveau candidat à la présidentielle du 31 octobre, a exhorté le président Macron à sortir

du "silence" sur la candidature de M. Ouattara à un troisième mandat. Dans un "message à Emmanuel Macron", repris par l'AFP, M. Affi N'Guessan appelle le président français à "ne pas cautionner le coup de force institutionnel" perpétré selon lui par M. Ouattara. La candidature du président sortant "intervient en violation de la loi fondamentale" ivoirienne et "contredit son engagement de ne pas concourir pour un troisième mandat", écrit M. Affi N'Guessan, qui fut le Premier ministre de l'ancien président Laurent Gbagbo, et qui contrôle le Front populaire ivoirien (FPI). L'annonce de la candidature de M. Ouattara a provoqué des ma-

nifestations qui ont dégénéré en violences ayant fait une quinzaine de morts. Comme la précédente, la Constitution de 2016 limite à deux les mandats présidentiels. Mais les partisans de M. Ouattara affirment que le changement de Constitution a remis le compteur à zéro, alors que ses adversaires jugent cette candidature anticonstitutionnelle.

La commission électorale indépendante (CEI) de Côte d'Ivoire a annoncé jeudi avoir reçu 44 dossiers de candidature, dont ceux de Laurent Gbagbo, toujours en Belgique, et de l'ex-chef rebelle et ancien Premier ministre Guillaume Soro, qui réside en France.

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

### Protection du Prix Nobel Mukwege : Amnesty s'alarme

L'ONG de défense des droits de l'Homme Amnesty internationale a demandé vendredi à Kinshasa et aux Nations unies des "mesures urgentes et concrètes" pour protéger le prix Nobel de la Paix congolais Denis Mukwege, qui affirme être la cible de menaces contre lui et sa famille. "Nous sommes alarmés: deux semaines après que le président (congolais) Félix Tshisekedi a promis de protéger le Dr Denis Mukwege, son gouvernement et les autorités onusiennes n'ont toujours pas pris de mesures concrètes", déplore Sarah Jackson, directrice régionale adjointe d'Amnesty pour l'Afrique de l'Est et les Grands lacs, citée dans un communiqué. "De même, les autorités n'ont pas commencé les enquêtes sur les menaces, promises

par le président Tshisekedi", a-t-elle ajouté. Le Dr Mukwege a fait état de menaces fin juillet, quelques jours après avoir dénoncé un nouveau massacre de civils dans sa province du Sud-Kivu, dans l'Est de la République démocratique du Congo.

Le célèbre gynécologue, surnommé "l'homme qui répare les femmes", est co-lauréat du prix Nobel de la Paix 2018 pour les soins qu'il apporte, dans sa clinique de Panzi près de Bukavu, à des milliers de femmes victimes de violences sexuelles. Il dénonce sans relâche l'impunité des auteurs de tueries et de violences sexuelles dans l'Est de la RDC, déstabilisé par des conflits depuis 25 ans. Amnesty demande également la protection de l'hôpital de Panzi et des patientes qui y reçoivent des soins.

### Arrestation d'un officier condamné pour le meurtre d'un activiste des droits humains

Un officier de police congolais, condamné pour le meurtre en 2010 d'un militant des droits humains en République démocratique

du Congo (RDC), a été arrêté jeudi, ont indiqué vendredi des ONG.

"Le commandant Christian Ngyo Kenga Kenga, considéré comme fugitif dans cette affaire, a été arrêté hier à Lubumbashi (Sud-Est) sous des accusations de « détention d'armes de guerre », a indiqué la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) dans un communiqué.

En fuite, M. Ngyo Kenga Kenga avait été condamné en 2011 pour le meurtre du défenseur des droits de l'homme Floribert Chebeya et de son chauffeur. Tous deux avaient disparu à Kinshasa le 1er juin 2010 après un rendez-vous au siège de l'Inspection générale de la police. Le corps de M. Chebeya, fondateur de l'ONG la

Voix des Sans-Voix (VSV), avait été retrouvé le lendemain, celui de son chauffeur ne l'a jamais été.

"Christian Ngyo était en fuite depuis le double assassinat et circulait en toute liberté dans le Sud de la RDC, bien que condamné lors du procès en première instance en 2011", selon la FIDH, qui dénonce "une parodie de justice". Son arrestation "constitue un espoir pour la justice et la vérité", ajoute l'ONG.

"Il est désormais temps d'identifier, d'arrêter, de juger et de sanctionner l'ensemble des responsables impliqués dans cette affaire", poursuit la FIDH qui soupçonne l'ancien Inspecteur général de la police, John Numbi, "d'être le commanditaire des crimes". Les deux victimes ont disparu

qu'elles avaient rendez-vous avec John Numbi. Cinq policiers - dont trois en fuite, parmi lesquels le commandant Christian Ngyo Kenga Kenga - avaient été condamnés à l'issue d'un procès devant la justice militaire en 2011 et trois avaient été acquittés. Le général John Numbi avait été entendu comme témoin. En septembre 2015, la justice militaire congolaise a acquitté en appel un des policiers condamnés, allégué la condamnation d'un autre et confirmé l'acquiescement des trois acquittés. Sous sanctions occidentales, le général John Numbi a été démis de ses nouvelles fonctions d'Inspecteur général de l'armée en juillet dernier sur décision du président de la République, Félix Tshisekedi, élu fin 2018.

## PALESTINE

## Abbas appelle à "un dialogue national global"

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a appelé jeudi soir à "un dialogue national global", invitant les mouvements du Fatah et du Hamas en particulier à approuver les mécanismes pour mettre fin à la division afin d'atteindre les objectifs et les aspirations du peuple Palestinien.

Selon l'agence de presse palestinienne (Wafa), le Président Abbas qui s'est exprimé lors d'une réunion des secrétaires généraux des factions à Ramallah et dans la capitale libanaise, Beyrouth, par "vidéo-conférence", a déclaré : " Nous comprenons les dispositions nécessaires pour que le Conseil central palestinien se réunisse dès que possible". "D'ici là, nous nous mettrons d'accord sur les mécanismes nécessaires pour mettre fin à la division et parvenir à la réconciliation et au partenariat national dans des délais et avec la participation de tous", a-t-il soutenu. Cette réunion intervient dans un

contexte marqué par "diverses conspirations et dangers, dont le supposé accord du siècle, les plans d'annexion israélienne", a dit le chef de l'Etat de Palestine. "Quiconque accepte l'annexion est un traître à la patrie et à notre cause", a-t-il dit

Il a souligné à ce propos que "l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) restera le seul et légitime représentant du peuple palestinien" et que toutes les forces et factions nationales doivent toutes rejoindre l'OLP afin de protéger et de renforcer son statut de parapluie de tous les Palestiniens dans la patrie et dans la dias-



pora. Le Président Abbas a soutenu en outre que "les Palestiniens ne pouvaient plus accepter les Etats-Unis comme un intermédiaire unique de toute négociation de paix future".

## ISRAËL-PALESTINE-FRANCE

## Israël entame des démarches pour expulser le franco-palestinien Salah Hamouri

Les autorités israéliennes ont entamé des démarches pour expulser l'avocat franco-palestinien Salah Hamouri, au coeur d'un différend entre Israël et la France, selon le ministère israélien de l'Intérieur. M. Hamouri, un militant de la cause palestinienne accusé par Israël --malgré les dénégations de l'avocat-- d'être un membre actif du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), avait été arrêté le 30 juin à Jérusalem, puis libéré après une semaine de détention. D'après l'ambassade d'Israël en France, l'avocat, qui défend des prisonniers palestiniens, avait été arrêté "dans le cadre d'une opération policière anti-terroriste". Pour être libéré, M. Hamouri a dû payer une caution, s'engager à ne pas parler pendant trois mois à certaines personnes et se tenir prêt à se rendre "disponible pour d'éventuelles convo-

cations de la justice", avait indiqué en juillet le Quai d'Orsay qui avait suivi le dossier. Mais jeudi, le ministre israélien de l'Intérieur Arié Dery, figure de proue du parti ultra-orthodoxe Shass, a informé M. Hamouri de "son intention (...) de révoquer son statut permanent en Israël", selon les services du ministère. Le ministère français des Affaires étrangères a indiqué dans la soirée qu'il avait "engagé des démarches pour obtenir des explications sur les motifs de cette décision et son retrait sans délai". Salah Hamouri "doit pouvoir mener une vie normale à Al Qods, où il est né et où il réside", a ajouté le Quai d'Orsay.

Né à Al Qods de mère française et de père palestinien, Salah Hamouri avait été emprisonné entre 2005 et 2011, un tribunal israélien l'ayant reconnu coupable de projet d'assassinat d'OVadia

Yossef, ancien grand rabbin d'Israël et fondateur du parti Shass, décédé en 2013.

Les Palestiniens nés à Al Qods, ville dont la partie orientale a été annexée par Israël en 1967, n'ont pas la nationalité israélienne à moins d'en faire la demande. Mais un permis de résidence permanent les autorise à vivre et travailler sur le territoire israélien.

Sans ce permis, M. Hamouri ne pourrait donc plus rester à Al Qods ou sur le territoire israélien, ce qui conduirait à son expulsion. "Israël n'ayant pas réussi à le contraindre (...) à quitter la Palestine, il entend maintenant l'expulser purement et simplement de sa terre natale", a réagi jeudi dans un communiqué l'ONG France-Palestine qui a demandé aux autorités françaises et européennes d'intervenir.

## BOLIVIE

## Le gouvernement dit porter plainte devant la CPI contre l'ex-président

Le gouvernement de Bolivie a indiqué porter plainte devant la Cour pénale internationale (CPI) contre l'ex-président bolivien Evo Morales pour crimes contre l'humanité, consécutifs aux barrages routiers organisés par ses soutiens qui ont paralysé le pays le mois dernier. En réalité, un Etat-partie comme la Bolivie, bien que signataire du traité de Rome, ne peut pas "porter plainte" mais demander à la procureure d'examiner telle ou telle situation. En outre, au nom du principe de complémentarité, la CPI n'intervient que si le système judiciaire national est défaillant. "Le Bureau du procureur général (PGE) est à la CPI à La Haye pour déposer plainte pour crimes contre l'humanité contre Evo Morales et autres", a néanmoins écrit vendredi sur Twitter la présidente par intérim, Jeanine Añez. Et PGE a confirmé le dépôt de plainte. Selon la présidente, la plainte est motivée par "le siège imposé dans les villes qui a causé plus de 40 morts par manque d'approvisionnement en oxygène médical" en pleine pandémie de coronavirus. Le gouvernement reproche à l'ancien leader de gauche (2006-2019) d'avoir ordonné ces barrages routiers en août pour obliger le Tribunal électoral suprême (TSE) à fixer une date pour les élections, qui ont été reportées à trois reprises en raison de la pandémie.

## USA

## Trump met fin aux formations contre le racisme dans l'administration

Le président américain Donald Trump a ordonné la suppression des formations contre le racisme dispensées dans l'administration fédérale, qui constituent selon lui de la "propagande clivante et anti-américaine", a annoncé vendredi la Maison Blanche. Cette annonce survient à huit semaines de l'élection présidentielle américaine, en pleine campagne électorale marquée par de fortes tensions entre les deux camps sur la question du racisme. "Selon

des informations de presse, des employés de l'administration ont été priés de suivre des formations où il leur est dit que pratiquement toutes les personnes blanches contribuent au racisme, ou à leur est demandé de dire qu'ils "bénéficient du racisme", indique la Maison Blanche dans un communiqué. "Dans certains cas, ces formations sont allées jusqu'à affirmer que le racisme est ancré dans la croyance que l'Amérique est une terre d'opportunités

ou que les emplois devraient être attribués aux personnes les plus qualifiées", poursuit le texte de la présidence. L'administration présidentielle a reçu l'ordre de "s'assurer que les agences fédérales cessent d'utiliser les dollars des contribuables pour financer ces séances de propagande clivantes et anti-américaines", ajoute le communiqué.

Un mouvement de protestation sans précédent contre le racisme et les violences policières a démarré

aux Etats-Unis après la mort de l'Afro-américain George Floyd sous le genou d'un policier blanc à Minneapolis fin mai. Donald Trump cite régulièrement en exemple les manifestations antiracistes, qui dégénèrent parfois en affrontements avec la police, pour agiter le spectre d'une Amérique à feu et à sang, à la merci des "voyous" d'extrême gauche et autres "terroristes de l'intérieur" en cas de victoire de son adversaire démocrate Joe Biden.

## PRÉSIDENTIELLE US

## Biden maintient 7% d'avance sur Trump au niveau national (Sondage)

L'ancien vice-président américain Joe Biden maintient une avance de 7% sur le président Donald Trump dans un nouveau sondage national qui révèle que le candidat démocrate surclasse considérablement le président en matière de gestion du coronavirus et de la violence dans les villes américaines.

Le dernier sondage Harvard CAPS-Harris des électeurs probables donne à Biden 49% des intentions de vote contre 42% pour Trump, soit 1% de moins que le même sondage mené en juillet, lorsque Biden détenait une avance de 8 points.

Les 9% des électeurs inscrits qui disent ne pas savoir pour qui ils voteront se penchent vers Trump par une marge de 58 à 42%. Lorsque ces électeurs incertains sont inclus, l'avance nationale de Biden passe de 7 à 6 points. Trump est considéré comme le meilleur candidat sur l'économie par une petite marge. Biden est considéré comme le meilleur

candidat dans presque tous les autres domaines, du coronavirus aux questions raciales, en passant par la police, l'ordre public et la Chine. "La course s'est définitivement resserrée, Biden conservant une avance significative mais réduite", a déclaré le directeur de Harvard CAPS-Harris Poll, Mark Penn.

"Les séniors sont un nouveau champ de bataille alors que Trump ne réussit pas bien avec les personnes âgées et les femmes de banlieue. Biden est le candidat du rassemblement, tandis que Trump est monsieur rectifications l'économie. Trump a amélioré ses performances professionnelles dans presque tous les domaines, mais accuse un retard significatif sur le virus", a expliqué M. Penn. La gestion du coronavirus par Trump continue d'être un problème majeur pour sa campagne de réélection à 60 jours seulement du scrutin. Cinquante-sept pour cent des électeurs disent que Biden est

le candidat préféré pour sortir le pays du coronavirus, tandis que 58% disent que Trump a fait un mauvais travail de gestion de la pandémie. Seuls 35% des indépendants disent que Trump a fait du bon travail pour lutter contre l'épidémie. Trump a tenté de remodeler la campagne ces dernières semaines pour se concentrer sur les éléments destructeurs des manifestations pour la justice raciale, affirmant qu'il était le meilleur candidat pour faire respecter la loi et l'ordre et accusant les responsables démocrates de permettre à leurs villes d'être envahies par des criminels. Mais le sondage Harvard CAPS-Harris révèle que 58% des électeurs estiment que Biden en fait un meilleur travail pour lutter contre la violence dans les villes et 57% disent qu'il ferait mieux dans la lutte contre les troubles civils. Cinquante-neuf pour cent affirment que Biden est mieux équipé pour résoudre les problèmes de race et de police.

## FRANCE

## Vers un procès pour un ex-collaborateur de Macron

Le parquet de Paris a demandé vendredi un procès en correctionnelle pour "faux", "usage de faux" et "utilisation induite" de documents professionnels contre Alexandre Benalla, un ancien proche collaborateur du président Macron au centre d'un scandale à multiples facettes depuis 2018.

Dans un réquisitoire définitif daté de jeudi, le parquet demande un procès pour M. Benalla, lui reprochant l'usage illégal de deux passeports diplomatiques, et d'avoir produit un faux pour obtenir un passeport de service. Il revient désormais au juge d'instruction chargé du dossier de renvoyer ou non M. Benalla devant le tribunal correctionnel.

L'enquête visait à éclaircir les conditions dans lesquelles l'ancien chargé de mission à l'Elysée a continué à utiliser des passeports diplomatiques après son inculpation en juillet 2018 pour des violences lors du 1er-Mai, et son limogeage. Trois proches collaborateurs d'Emmanuel Macron, dont le secrétaire général de l'Elysée Alexis Kohler et son chef de cabinet d'alors, François-Xavier Lauch, ont été entendus en avril 2019 par les juges chargés de cette enquête. Plusieurs procédures judiciaires ont été ouvertes dans la tentaculaire affaire Benalla, principalement au parquet de Paris mais aussi au parquet national financier (PNF). Outre le dossier des passeports, Alexandre Benalla est également inculpé pour des violences commises en marge du défilé du 1er-Mai 2018, point de départ de l'affaire. Chargé de mission à l'Elysée, il avait été accusé d'usurper la fonction de policier et avait été identifié sur une vidéo en train de participer à l'interpellation violente d'un manifestant.

Il est également mis en cause pour un selfie pris avec une arme durant la campagne présidentielle de 2017. Ce scandale Benalla, déclenché avec l'affaire du 1er mai, a empoisonné le gouvernement du président Macron pendant plusieurs mois, au fil des révélations et des rebondissements. Alexandre Benalla était considéré comme faisant partie du premier cercle du chef de l'Etat.

## CINÉMA

Le long métrage "Ibrahim" de Samir Guesmi distingué au 13<sup>e</sup> Festival d'Angoulême

Le long métrage "Ibrahim" du cinéaste franco-algérien Samir Guesmi a raflé mercredi soir quatre trophées dont le Valois de Diamant, plus haute distinction du Festival du film francophone d'Angoulême (FFA) qui s'est tenu pour sa 13<sup>e</sup> édition du 28 août au 2 septembre, rapportent les organisateurs sur le site Internet de l'évènement.

Sorti en 2020 chez "Why Not Productions", "Ibrahim", premier long métrage de Samir Guesmi, a également décroché le Valois des meilleures mise en scène et musique, ainsi que celui du meilleur scénario, devant entre autres films, "Un triomphe" (France) d'Emmanuel Courcol qui a obtenu le Valois du public et "Slalom" (France-Belgique) récompensé du Valois Magelis des étudiants francophones, dans une édition qui a inscrit à son programme une soixantaine de films dont dix en compétition.

Le film, qui devrait sortir dans les salles le 9 décembre prochain, suit en 80 mn, la vie du jeune Ibrahim, partagé entre son père Ahmed, écaillé à la brasserie du Royal Opéra, sérieux et réservé, et son ami du lycée technique, Achille, plus âgé que lui et connu pour ses mauvais coups, qui l'entraînera dans un vol qui tournera mal.

Les rapports se tendent alors entre Ibrahim et son père, contraint de régler la note du vol commis par son fils et voir ainsi son rêve de



retrouver une dignité et travailler en salle se briser.

Rongé par le sentiment de culpabilité, Ibrahim va prendre tous les risques pour réparer sa faute.

Né en 1967 à Paris, Samir Guesmi, acteur-réalisateur a débuté dans le cinéma avec le polar "Jaune revolver" aux côtés de François Cluzet, avant de décrocher en 1994, un premier rôle dans la comédie "Malek le maudit" qui lui vaudra d'être distingué du prix d'interprétation masculine au Festival d'Amiens.

Le jeune acteur multiplie les seconds rôles et s'imprègne davantage du monde du 7<sup>e</sup> Art pour connaître la célébrité en

2006 dans "Ne le dis à personne", thriller de Guillaume Canet, puis en 2012 dans la série télévisée jusqu'en 2015, "Les Revenants", de Fabrice Gobert.

Samir Guesmi va enchaîner les rôles dans une vingtaine de films, donnant la réplique à de grands comédiens à l'instar de Jean Dujardin dans "Cash" ou André Dussollier dans "Leur morale et la nôtre", pour se voir ensuite distribué dans des films de cinéma d'auteurs, comme "Je suis heureux que ma mère soit vivante" de Claude Miller ou encore "Hors la loi" de Rachid Bouchareb, entre autres.

En 2008, Samir Guesmi a réalisé "C'est dimanche", un court métrage dans lequel le personnage de Ibrahim va connaître ses premières péripéties en faisant croire à son père Ahmed, (incarné par Djemel Barek disparu récemment) qu'il avait décroché son diplôme alors qu'il venait de se faire renvoyer du collège.

Le 13<sup>e</sup> FFA, tenu dans des conditions particulières en raison de la pandémie liée au Covid-19, a réussi à drainer quelque 23.000 spectateurs, contraints aux mesures strictes de prévention sanitaire, dont le port du masque et l'impératif de laisser un siège vide entre deux spectateurs.

Créé en 2008, le FFA, événement incontournable de la rentrée culturelle, se tient chaque année à la fin de l'été en Charente, au Sud ouest de la France.

En 2019, le 12<sup>e</sup> Festival du film francophone d'Angoulême a distingué "Les Hirondelles de Kaboul" de Zabou Breitman et Eléa Gobbé-Mévellec, film tiré du roman de Yasmina Khadra.

BELGIQUE - FRANCE - DÉCÈS  
Décès en France de la chanteuse et comédienne Annie Cordy

La chanteuse et comédienne belge Annie Cordy, interprète de succès populaires comme "Tata Yoyo" et "La bonne du curé", est décédée vendredi à l'âge de 92 ans près de Cannes, dans le sud de la France.

"Elle a fait un malaise vers 18h00. Les pompiers sont arrivés très vite, ont tout tenté pour la ranimer", a indiqué sa nièce Michèle Lebon, qui vivait avec elle depuis des années. "Elle est partie en quelques minutes". Avec son tablier immaculé de "bonne du curé", ses nattes articulées de "Frida Oum Papa" et son truc en plume de "Tata Yoyo", la reine du music-hall français a consacré sa vie à la scène où elle ne voulait donner "Que du bonheur", titre d'un spectacle jazz et swing qu'elle donna au Casino de Paris et à l'Olympia.

Léonie Cooreman est née à Laeken, quartier de Bruxelles, le 16 juin 1928.

"La France est mon pays et la Belgique ma patrie", disait-elle. Blonde piquante, elle débute dans des orchestres en chantant des standards américains, avant d'être engagée comme meneuse de revues au "Boeuf sur le Toit" à Bruxelles, puis à Paris au "Lido" en 1950 où elle devient Annie Cordy. D'opérettes en comédies musicales ("La Route fleurie" avec Georges Guétary et Bourvil, "Visa pour l'amour" avec Luis Mariano, "Hello Dolly"), en passant par le rire, la chanson, le théâtre, le cinéma et les téléfilms, l'infatigable fantasiste fait preuve d'un perfectionnisme quasi maniaque. Elle enchaîne répétitions, tournées, enregistrement de chansons et plateaux de cinéma, à un rythme impressionnant. Et l'amuseuse professionnelle était également une excellente actrice.

Après avoir débuté avec Sacha Guitry ("Si Versailles m'était conté", 1953), elle a élargi et ému son public par des rôles dramatiques dans "Le Passager de la pluie" de René Clément, "Le Chat" (Pierre Granier-Deferre) ou "La Rupture" (Claude Chabrol).

En 2015, elle sonne tout aussi juste dans son rôle de grand-mère fugueuse dans "Les souvenirs" de Jean-Paul Rouve.

APS

## P U B L I C I T É

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA  
DAIRA DE HASSI MESSAOUD  
COMMUNE DE HASSI MESSAOUD

AVIS D'ANNULATION  
PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, modifié et des délégations de service public le président de l'assemblée populaire Communale de Hassi Messaoud informe tous les soumissionnaires Ayant participé à l'appel D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 07 /2019

Relatif au: Réalisation route double voie de la ville nouvelle vers Hassi Messaoud sur 75 Km (1<sup>ère</sup> tranche) deux lots  
Lot N 01 : Réalisation route double voie de la ville nouvelle vers Hassi Messaoud sur 13 Km

Paru dans les Journaux nationaux :

\* EL HIWAR  
\* DK NEWS

DU : 11/03/2019  
Du : 11/03/2019

Que PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHÉ a été annulé

DK NEWS

Anep : 2030001107 du 06/09/2020

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA  
DAIRA DE HASSI MESSAOUD  
COMMUNE DE HASSI MESSAOUD

AVIS D'ANNULATION  
PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, modifié et des délégations de service public le président de l'assemblée populaire Communale de Hassi Messaoud informe tous les soumissionnaires Ayant participé à l'appel D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 07 /2019

Relatif au: Réalisation route double voie de la ville nouvelle vers Hassi Messaoud sur 75 Km (1<sup>ère</sup> tranche) deux lots  
Lot N 02 : Réalisation route double voie de la ville nouvelle vers Hassi Messaoud sur 12 Km

Paru dans les Journaux nationaux :

\* EL HIWAR  
\* DK NEWS

DU : 11/03/2019  
Du : 11/03/2019

Que PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHÉ a été annulé

DK NEWS

Anep : 2030001108 du 06/09/2020

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPAZA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

## Avis d'attribution provisoire du marché

NIF : 099842019001818

En application des dispositions de l'article 65 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, relatif à

**L'équipement D'un Collège base 04/200 R A AHMEUR ELAÏN En lots séparés :**

- Lot n° 01 : Mobiliers scolaires & Mobiliers administrative - Lot n° 02 : Equipement de cuisine  
- Lot n° 03 : Equipement de sport - Lot n° 04 : Equipement informatique

, Paru dans les quotidiens nationaux. Paru dans les quotidiens nationaux « El Ayame Aldjairia » en date du 18/12/2019 et « DK NEWS » en date du 15/12/2019 et dans le BOMOP.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise désignée ci-après conformément aux paramètres suivants :

Lot	Entreprise	Montant (DA) En TTC	Délais De livraison	N I F	Critères de choix
Lot n°01 Mobilier Scolaire et Mobilier Administratif					Infructueux
Lot n°02 Equipement de sport	EURL FRIMEZ EQUIPEMENTS MEZINE MERZOUK	4.159.291,57	07 jours	001515004974814	Entreprise qualifiée techniquement la moins disante
Lot n°03 Equipement de sport					Infructueux
Lot n°04 Equipement Informatique	MAYSSANE INFO ROYALE	2.212.924,00	01 jour	180350200149108	Entreprise qualifiée techniquement la moins disante

Conformément à l'article 82 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires, intéressés sont invités de se rapprocher de la direction des équipements publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres, par écrit.

Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être introduit auprès de la commission des marchés publics site au siège wilaya de TIPAZA cité administrative dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public Si le 10<sup>ème</sup> jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est reportée au jour ouvrable suivant.

DK NEWS

Anep : 2016014278 du 06/09/2020



## INTERNET - POLITIQUE - ÉLECTIONS

# Etats-Unis: Facebook bloquera les nouvelles publicités politiques la semaine avant l'élection

Facebook a annoncé jeudi qu'il empêcherait la diffusion sur sa plateforme de nouvelles publicités politiques une semaine avant l'élection présidentielle américaine du 3 novembre, afin de lutter contre la désinformation et les tentatives d'interférence.

"Dans la semaine précédant l'élection, nous n'accepterons pas les nouvelles publicités politiques", a affirmé Mark Zuckerberg, patron de Facebook.

"Cette élection ne sera pas une élection habituelle.

Nous avons tous la responsabilité de protéger notre démocratie", s'est-il justifié dans un communiqué. M. Zuckerberg s'est aussi inquiété du risque "de troubles sociaux", les résultats de l'élection pouvant ne pas être connus avec certitude avant "des jours voire des semaines". Pour

cette raison, il a annoncé que si un candidat ou un parti essayait de revendiquer la victoire avant que tous les résultats soient connus, un lien apposé à leur publication redirigerait les lecteurs vers les résultats officiels.

Parmi les autres mesures, Facebook s'est engagé à retirer les publications assurant qu'aller voter entraînerait une contamination au coronavirus, et à limiter le partage d'articles sur le chat Messenger pour éviter que des posts de désinformation ne deviennent viraux. Ce durcissement de politique intervient alors que la



plateforme avait jusqu'à présent choisi de privilégier la liberté d'expression et d'autoriser les publicités politiques quand son rival Twitter les a interdites dès 2019.

L'entreprise de Mark Zuckerberg a été particulièrement critiquée pour avoir laissé se propager des campagnes d'influence massives lors de l'élection présidentielle de

2016. Cette année, les réseaux sociaux se préparent à d'autres scénarios catastrophes où leurs plateformes seraient utilisées pour contester les résultats du vote. Donald Trump met ainsi régulièrement en doute la fiabilité du vote par correspondance, une méthode prisée aux Etats-Unis, et cruciale en période de pandémie.

## AÉROSPATIALE

# La fusée Vega met en orbite ses satellites

La fusée Vega, premier "charter" de l'espace pour les Européens, reporté maintes fois à cause de la météo, a réussi sa mission dans la nuit de mercredi à jeudi en mettant en orbite sa cinquantaine de satellites. Le lanceur européen, le plus léger de la gamme Arianespace, a réussi un sans faute après un vol d'un peu moins de deux heures, selon un journaliste de l'AFP sur la base de Kourou. Quarante minutes après le décollage, dans une séquence d'une dizaine de minutes, Vega a effectué, comme prévu, une première série de mises sur orbite, pour les sept micro-satellites à son bord, laissant apparaître les premiers sourires sous les masques des ingénieurs du Centre de contrôle Jupiter à Kourou. Une heure plus tard, à deux minutes d'intervalle, le plus léger des lanceurs de la gamme Arianespace s'est séparé des deux Cubesats pour un total de 46 nano-satellites. Cette mission, VV16, est un vol de validation du nouveau service européen de lancements de petits satellites. Jan Wörner, directeur général de l'Agence spatiale européenne n'a

pas caché son soulagement. Revenant sur le projet de lancement partagé, SSMS, il a évoqué "un projet extrêmement important", près d'un an après l'échec du vol 15. "C'est véritablement le retour en vol de Vega", a souligné Jan Wörner. Un succès d'autant plus important pour Arianespace que la mission concernait 21 clients, issus de 13 pays différents. Les applications des nano et micro-satellites vont de l'observation de la Terre, à la communication, en passant par le développement technologique ou encore la recherche scientifique. Avec cette nouvelle plateforme dédiée aux lancements de petits satellites, Arianespace compte bien marquer des points sur ce marché en plein essor des nano et micro-satellites. Le même prototype modulable de lancement partagé est prévu pour Vega C, l'autre configuration du lanceur, et une architecture adaptée à la future Ariane 6 est également prévue. Piloté par l'Agence spatiale européenne, le système de lancement partagé SSMS a été développé par l'Italien Avio. Le prochain

tir au Centre spatial est prévu à la mi-octobre, il s'agira d'une fusée Soyouz. "C'est un beau symbole, après une Ariane 5, maintenant Vega, nous serons en octobre avec Soyouz, cela illustre notre famille de lanceurs", a commenté Stéphane Israël, le PDG d'Arianespace durant la mission de Vega. Ce vol doit marquer le retour de la fusée depuis sa défaillance survenue à l'échéance le 15 octobre 2019, qui avait entraîné sa destruction, par précaution. Vega représente un enjeu crucial pour l'Europe spatiale, qui va faire son entrée sur un marché en plein essor, où la concurrence - notamment celle de l'américain SpaceX - fait rage: la mission "VV16" est son premier lancement partagé (ou "rideshare"). Le dernier report du lancement, mardi, était dû au passage d'un typhon au-dessus d'une station de suivi en Corée du Sud. Avant cela il y a eu la crise du Covid-19, puis des conditions météorologiques particulièrement défavorables (forts vents d'altitude) cet été au-dessus de la Guyane.

APS

## PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BLIDA  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA

Direction des Travaux Public - 06 Rue Ahmed Zabana Blida -  
Numéro d'identification Fiscal: 408015000017094  
Numéro de l'Opération : 951/9511 article 230 programme 24/2020

Intitulé de l'opération : Fourniture et mise en œuvre signalisation horizontale sur chemin wilaya

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 13 /2020

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Blida lance un avis l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **Fourniture et mise en œuvre signalisation horizontale sur différents chemin wilaya**

**CRITERES D'ELIGIBILITE**  
Ne sont éligibles au présent appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales que les entreprises satisfaisant obligatoirement au critère suivant :  
**Etre qualifié en Travaux Publics (Activité Principale) et classé à la catégorie quatre (04) ou plus. (Code signalisation routière 347-4255)**  
**Avoir réalisé (attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public) : trois (03) projets des travaux de même nature sur chemin wilaya durant les cinq (05) dernières années**  
**Le chiffre d'affaire doit être la moyenne des trois dernières années 7.000.000.00 DA**

Les entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges auprès de la **DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA, 06 rue Ahmed ZABANA-BLIDA -**

Les offres techniques et financières, seront constituées des pièces suivantes:

#### - Le dossier de candidature :

- Déclaration de candidature dûment remplie, signée et datée
- Déclaration de probité dûment remplie, signée et datée
- Statut de l'entreprise (pour les soumissionnaires concernés), copie
- Certificat de qualification et classification professionnelles, activité principale en travaux Publics exigée, catégorie quatre (04) et plus; en cours de validité
- Le Bilan de l'entreprise pour les trois (03) dernières années certifiés par un commissaire aux comptes (ou visés par les services des impôts), copie
- Avoir réalisé (attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public) : trois (03) projets des travaux de même nature sur les chemins de wilaya durant les cinq (05) dernières années (copies)
- Dossier fiscal et parafiscal (mise à jour de l'extrait de rôle) apuré ou avec échéanciers, copies certificats CNAS, CASNOS en cours de validité CACOBATH (original) et NIF
- Liste des moyens matériels de chantier justifiés par des factures d'acquisition et moyens roulants par des cartes grises accompagnées par des polices d'assurance en cours de validité
- Liste des moyens humains dûment visée par les services de caisse de sécurité sociale en cours de validité, copie, avec copie des diplômes
- Casier judiciaire (l'original) du signataire de la soumission en cours de validité pour les soumissionnaires nationaux
- Registre de commerce (nouvelle immatriculation) doit être visé par le CNRC, copie
- Récépissé de dépôts des comptes sociaux auprès du CNRC année 2019 pour les soumissionnaires personnes morales en cours de validité, copie

#### II- Offre technique :

- Déclaration à souscrire dûment remplie, signée et datée
- Instruction aux soumissionnaires dûment signée, paraphée et datée
- Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S), paraphé et signé
- Délai et planning prévisionnel des travaux
- Liste des moyens matériels de chantier justifiés par des factures d'acquisition et moyens roulants par des cartes grises accompagnées par des polices d'assurance en cours de validité
- Liste des moyens humains dûment visée par les services de caisse de sécurité sociale en cours de validité, copie, avec copie des diplômes
- Mémoire technique

#### III - Offre financière :

N° des Pièces	Désignation des pièces	Nbre
20	Lettre de soumission dûment remplie, signée et datée.	01
21	Bordereau des prix unitaires (BPU)	01
22	Le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplis et signés	01
23	Le sous détail des prix unitaires	01

Les offres techniques et financières devront être distinctes et contenues dans des plis séparés avec indication pour chaque pli « Offre technique » et « Offre financière »: Elles sont remises dans un seul pli, sous double enveloppe dont celle de l'extérieure sera anonyme et ne doit contenir que la mention :

**A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA 06 RUE AHMED ZABANA BLIDA**

**Soumission Fourniture et mise en œuvre signalisation horizontale sur chemin wilaya - A NE PAS OUVRIR -**

Toutes les offres doivent être déposées au niveau de la : **DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS (DTP) DE LA WILAYA DE BLIDA -bureau du secrétariat- 06 rue Ahmed ZABANA -BLIDA.**

Le délai de préparation des offres est fixé à **21 jours** à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée entre **08h00 et 12h00 du 21e jour.**

L'ouverture des plis se fera, le même jour à **14h00, au Siège de la DTP**, en présence des soumissionnaires qui voudraient y assister ou leurs représentants dûment mandatés.

Au cas où, ce jour coïnciderait avec un week end ou une journée de repos légal, les opérations de dépôt des offres et d'ouverture des plis s'effectueraient le premier jour ouvrable qui Suit aux mêmes horaires respectifs.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

# Programme de la soirée

**TF1 21:05**

### Rampage : hors de contrôle



Un satellite américain, ravagé par un rat mutant et géant, explose, libérant trois capsules du produit qui avait transformé le rongeur. Dans un refuge animalier de San Diego, Davis Okoye, un primatologue peu sociable, converse avec les gorilles, dont son favori, George, par la langue des signes. Tout bascule quand George entre en contact avec une des trois capsules. Il mute peu à peu, comme un loup et un crocodile, également affectés par le produit. Les animaux grandissent en force et en rage, devenant bientôt très dangereux.

**france 2 21:05**

### Normandie nue



Chloé, une adolescente, a suivi à contrecœur ses parents, Thierry et Valérie, qui ont quitté Paris pour s'installer dans le petit village de Le Mêle-sur-Sarthe, en Normandie. Sur place, elle assiste aux manifestations menées par les paysans, financièrement exsangues, soutenues activement par le maire du village, Georges Balbuzard, lui-même éleveur. C'est à l'occasion d'une d'entre elles, que Balbuzard croise le chemin de Blake Newman, un photographe américain de passage, aussitôt intrigué par les paysages de la région.

**france 3 20:55**

### Les enquêtes de Murdoch



Katherine Talbot, chirurgienne anglaise, vient à Toronto pour animer une réunion de suffragettes pour le droit de vote des femmes. Julia y participe car, même si elle trouve sa place en tant que médecin légiste, elle estime être confrontée au sexisme ambiant. Pendant le discours du Dr Talbot, une bombe explose. Dans les décombrés, le cadavre d'un homme est retrouvé. Murdoch se précipite sur les lieux pour mener l'enquête.

**CANAL+ 20:45**

### Clermont-Auvergne / Toulouse



Candidats à l'une des places qualificatives pour la phase finale du championnat, Clermontois et Toulousains vont se livrer une bataille indécise ce soir. Encouragés par les quelques 5 000 spectateurs autorisés dans les travées du stade Marcel-Michelin, Camille Lopez et les Auvergnats vont tout mettre en oeuvre pour décrocher une victoire importante pour la confiance. De leur côté, les Haut-Garonnais comptent sur Maxime Médard et Antoine Dupont pour lancer leur saison. Sacrés lors de la saison 2018-2019, les Toulousains figurent sur la courte liste de candidats au titre en compagnie de Lyon ou encore de l'Union Bordeaux-Bègles.

**6 20:35**

### Capital



Lidl : comment préparent-ils leurs coups et promotions de la rentrée ? Lidl fait le buzz et séduit de plus en plus de consommateurs. Autrefois spécialisée dans le hard-discount, l'enseigne est montée en gamme tout en maintenant une politique de prix inflexible. - Voitures neuves : comment profiter de la grande braderie ! Après huit semaines de confinement, 400 à 500 000 voitures neuves sont restées en stock. Pour beaucoup de concessionnaires, la grande braderie a donc commencé dès le mois de juin pour tenter de sauver une année 2020 catastrophique. - Grandes surfaces et promotions : mon chariot moins cher sans rien faire ! Des sites Internet promettent d'économiser 10 à 15 % du budget alimentation en rationalisant les achats afin d'éviter le gaspillage. \*Lidl : comment préparent-ils leurs coups et promotions de la rentrée ? \*\*Voitures neuves : comment profiter de la grande braderie ! \*Grandes surfaces et promotions : mon chariot moins cher sans rien faire ! \*

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2544

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

Three 9x9 samurai sudoku grids. The top grid has numbers in positions (1,2)=2, (1,4)=5, (1,6)=9, (1,8)=1, (2,1)=7, (2,3)=2, (2,5)=1, (3,1)=1, (3,3)=9, (3,5)=8, (3,7)=6, (4,2)=7, (4,4)=6, (5,1)=8, (5,3)=6, (5,5)=4, (5,7)=8, (5,9)=4, (6,1)=3, (6,3)=1, (6,5)=5, (6,7)=9, (6,9)=6, (7,2)=7, (7,4)=5, (7,6)=9, (7,8)=4, (8,1)=8, (8,3)=3, (8,5)=1, (8,7)=6, (8,9)=2, (9,1)=6, (9,3)=7, (9,5)=3, (9,7)=2, (9,9)=9.

«Les jaloux détruisent ce qu'ils sont incapables de créer.»

Paul Guth



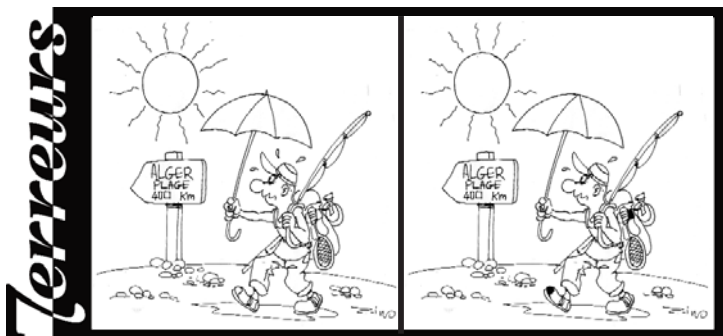
### Mots croisés n°2544

Horizontalement :  
Verticalement :

- 1- Grande bienveillance
- 2- Chaleureux - Pied-de-veau
- 3- Tenue - Evaluator
- 4- Petit ennuï - Grande liane - Cri de désapprobation
- 5- Mettre en quarantaine - Devint audacieux
- 6- Mammifère aquatique - Douleur
- 7- Sa tenue est très légère - Discipline sévère
- 8- Charge de dirigeable - Sommes dans l'embarras
- 9- Sommet dans le genre - Coïncé
- 10- Unités de mesure d'énergie

- A - Fille moyenâgeuse
- B - Capable de rayonner
- C - A refaire - Frère d'Electre
- D - Parure de papillon - Camelote
- E - Gros mot de bébé - Victoire d'Empire - Petit platine
- F - Scanné
- G - Diriger - Logement de pierres
- H - Être en évidence
- I - Exceptionnels - One man show
- J - Série de lustres - Fin de prière
- K - Terrain de courses - Napperon
- L - Parsemé d'ornements - Rites d'antan

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1244

petite dispute liseuse de main		plante irritante mettaient à part		amaigri repère financier		élèves incultes paraqra- phe		loqo		arrêt de sécrétion suite de siècles		sortirait de l'ivresse détruits
sidérale								engins de levage abandonnés				
boulever- sement				sculpte- ras incontestable								
bébé truite passant par						personnel grosse lèvre				déesse marine bruit de baguette		
épellera			concrets						faible branche sans motif			
devient azuré					grand-père mère de nourrain						pronom masculin mimera	
fabrique de cadres pliante						petit clou plat labeur rural						zone de lames femme acariâtre
qaz de tubes		lac américain troupe d'antan						envoie par ondes normé		paria mois printanier		pas floue du tout
avion rapide	sainte de l'agenda compliment			croqueu- se de pomme élargi		hautaine se posera sur l'eau			manda- taire petit écran			justes rétribu- tions
verse sa part		tasse avalais ton lait			imprécis délajera			parcou- rue apposas sa griffe		affreux rongeurs bénéfique		tantale réduit cri qui suit bis
qrelot- terai								substitut de nappe cri de maladroit			semblable prompte	
attifié									terre émergée ancien poids			halo pour initiés
échouer	très légères demande de lieu					m'esclaf- ferai il vient après do						patrie d' Abraham fin d'infinif
féderation yankee								actinium dans la réaction		remorque		

Solution

Sudoku n° 2544

6	8	2	1	9	7	5	4	3		2	4	9	7	1	8	3	5	6	4		
3	4	1	6	5	8	7	9	2		8	1	6	3	9	5	4	7	2	1		
7	5	9	4	2	3	6	8	1		3	5	7	2	6	4	9	1	8			
5	1	6	8	3	9	4	2	7		5	7	2	1	4	3	8	6	9			
9	7	3	2	4	6	8	1	5		9	8	4	6	5	2	7	3	1			
4	2	8	7	1	5	3	6	9		6	3	1	8	7	9	2	4	5			
8	9	7	3	6	2	1	5	4		8	9	2	7	6	3	9	8	1	5	2	4
2	3	4	5	8	1	9	7	6		1	3	5	4	2	8	5	3	6	1	9	7
1	6	5	9	7	4	2	3	8		7	6	4	1	9	5	4	2	7	6	8	3

2	7	9	5	3	8	4	6	1		5	7	3	9	8	2	3	4	1	5	6	7
4	8	3	6	7	1	5	2	9		4	1	8	6	3	7	8	5	2	1	9	4
5	1	6	9	4	2	3	8	7		6	2	9	5	4	1	9	6	7	3	8	2
1	9	4	3	6	7	2	5	8		7	6	4	1	3	9	2	5	8	7	6	9
7	6	2	4	8	5	1	9	3		1	9	3	2	8	5	7	4	6	5		8
8	3	5	1	2	9	7	4	6		2	5	8	4	7	6	9	1	3			8
6	4	7	8	5	3	9	1	2		3	1	6	5	2	4	8	7	9			6
9	2	8	7	1	4	6	3	5		4	2	9	7	1	8	6	3	5			4
3	5	1	2	9	6	8	7	4		8	7	5	6	9	3	4	2	1			3

Mots Croisés n° 2544

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	
1	D	E	B	O	N	N	A	I	R	E	T	E
2	A	M	I	C	A	U	X		A	R	U	M
3	M	I	S	E		M	E	T	R	E	R	A
4	O	S		L	I	E	R	R	E		F	I
5	I	S	O	L	E	R		O	S	A		L
6	S	I	R	E	N	I	E	N		M	A	L
7	E	V	E		A	S	C	E	S	E		E
8	L	E	S	T		E	R	R	O	N	S	
9	L		T	O	P		I		L		E	U
10	E	L	E	C	T	O	N	V	O	L	T	S

Grille géante n° 1244

.	C	.	O	.	E	.	A	.	S	.	A	.	D
C	H	I	R	O	M	A	N	C	E	S	E	N	N
E	A	M	O	I	T	R	O	C	A	L	I	S	E
C	A	M	O	I	T	R	O	C	A	L	I	S	E
E	A	M	O	I	T	R	O	C	A	L	I	S	E
V	I	A	L	I	R	A	I	T	E	A	L	I	S
B	L	E	N	A	I	C	O	L	E	V	E	L	E
A	R	T	O	N	E	R	I	E	V	E	L	E	L
N	.	E	S	T	.	V	A	G	U	E	.	M	A
J	E	T	.	D	A	S	E	.	V	A	G	U	E
C	C	O	T	E	L	L	E	R	A	I	C	O	L
V	E	T	E	L	L	E	R	A	I	C	O	L	E
F	O	U	S	.	A	.	A	.	S	.	A	.	D

## SPORT (ANTIDOPAGE) L'AMA pressée de sanctionner les Etats-Unis s'ils arrêtent leur contribution financière

L'Agence mondiale antidopage (AMA) est harcelée par plusieurs pays lui demandant de modifier ses statuts pour pouvoir sanctionner et éventuellement exclure les Etats-Unis des grandes compétitions s'ils mettent à exécution leur menace de retirer son financement.

Les Etats-Unis, plus grand contributeur financier de l'AMA, ont menacé de cesser de verser leur contribution annuelle de 2,7 millions de dollars si l'agence n'adoptait pas rapidement des réformes profondes.

"Un certain nombre de gouvernements et d'autres membres ont été choqués qu'un pays puisse unilatéralement retirer son financement à l'AMA sans risquer" des sanctions, a révélé un porte-parole de l'agence, James Fitzgerald, sans préciser quels étaient ces gouvernements. Ces pays estiment que cette menace pourrait créer "un précédent terrible au plan international qui pourrait mettre en danger le système antidopage mondial", selon lui.

"Par conséquent, ils nous ont demandé de réfléchir à la possibilité de modifier nos règles pour que des pays qui vont à l'encontre de l'esprit de la convention de l'Unesco contre le dopage dans le sport de cette manière, puissent encourir des sanctions fortes dans le cadre du standard international pour la conformité" au code mondial antidopage, a-t-il ajouté.

Ces pays souhaitent que l'AMA modifie son règlement pour qu'un pays qui refuse de verser sa contribution financière puisse être déclaré "non-conforme".

Les athlètes de pays non-conformes peuvent se voir interdire de participer à des compétitions internationales comme les JO.

Les demandes de ces pays pourraient faire l'objet de discussions au comité exécutif de l'AMA dès sa prochaine réunion, les 14 et 15 septembre, mais le sujet n'est pas officiellement à l'ordre du jour.

Toute décision en ce sens devrait d'abord être validée par le Comité de révision de la conformité de l'AMA, rappelle le porte-parole.

Les menaces américaines de suspendre leur participation financière à l'AMA étaient contenues dans un rapport explosif d'un organe de la Maison Blanche, le Bureau de la politique nationale de contrôle des drogues (ONDCP), révélé en juin dernier. L'AMA avait réfuté les conclusions de l'ONDCP, l'accusant de présenter "de nombreuses inexactitudes, d'idées reçues et de mensonges".

Le directeur de l'Agence américaine antidopage (USADA), Travis Tygart, très critique du fonctionnement de l'AMA, estime que la menace de retrait du financement par le gouvernement américain va amener le régulateur mondial à procéder à des réformes attendues de longue date.

## FINANCES (LES CÉLÉBRITÉS LES MIEUX PAYÉS) Federer, Ronaldo et Messi dans le Top 5

Le joueur de tennis suisse Roger Federer, et les deux footballeurs Cristiano Ronaldo et Lionel Messi, figurent dans le Top 5 du classement des 100 célébrités les mieux payés au monde, dévoilé vendredi par le magazine Forbes.

Ils ne sont pas sur les deux premières marches du podium, mais ils figurent tout de même dans le Top 5.

Roger Federer, Cristiano Ronaldo et Lionel Messi, sont respectivement 3e, 4e et 5e au palmarès des 100 célébrités les mieux payés au monde.

Le Suisse est le sportif qui, avec 106,3 millions de dollars (soit 90 millions d'euros), a amassé le plus de gains. Il est seulement devancé par les célébrités Kylie Jenner et Kanye West.

Les deux stars du football mondial, le Portugais Cristiano Ronaldo (4e) et l'Argentin Lionel Messi (5e), suivent de très près les Balois avec, respectivement, 105 et 104 millions de dollars gagnés.

Chez les femmes, la première sportive pointée à la 90e place de ce classement et il s'agit de la joueuse de tennis japonaise Naomi Osaka, avec 37 millions de dollars remportés. Elle devance de justesse une autre joueuse, Serena Williams (98e), avec 36 millions.

APS

## AG ÉLECTIVE DU COA Quatre candidats en lice, la candidature de Bernaoui rejetée

Le bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA) a validé quatre dossiers de candidature pour le poste de président dont l'assemblée générale électorale (AGE) aura lieu le 12 septembre, alors que la candidature de Raouf Salim Bernaoui a été rejetée, a appris l'APS jeudi de l'instance fédérale. « La candidature de l'ex-ministre de la Jeunesse et des Sport et président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE) a été rejetée par les membres du bureau exécutif du COA, conformément à l'ordonnance n° 07-01 du 1er mars 2007, relative aux incompatibilités et obligations particulières attachées à certains emplois et fonctions pourrait constituer un obstacle à sa candidature. », a précisé à l'APS la même source.

Cette ordonnance stipule dans son article 3 qu'il est interdit aux agents publics occupant des fonctions supérieures de l'Etat « d'exercer, pendant une période de deux années, une activité professionnelle ou de consultation ou de tenir des intérêts directs ou indirects auprès d'entreprises ou d'organismes dont ils ont eu à assurer un contrôle ou une surveillance, à conclure un marché ou à émettre un avis en vue de la passation d'un marché, ainsi qu'auprès de tout autre entreprise ou organisme opérant dans le même domaine d'activité".

Par ailleurs, les dossiers de candidature d'Abderrahmane Hammad, médaillé de bronze aux JO-2000 de Sydney, de Soumia Fergani, ex-députée à l'Assemblée populaire nationale (APN) et pre-



mière arbitre internationale de football, de Sid Ali Lebib, ex-ministre de la Jeunesse et des Sports et celle de Mabrouk Kerboua, ex-président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), ont été validés par le bureau exécutif.

La date limite de dépôt des candidatures pour

l'élection du président du COA a pris fin ce jeudi à 18h00. Le président élu à la tête du COA, le 12 septembre 2020, aura à gérer le reste du mandat olympique qui s'étalera jusqu'après les Jeux olympiques JO-2021 de Tokyo.

Il est à rappeler qu'après la démission de Mustapha Berraf, entéri-

née le 12 mai dernier par le bureau exécutif, la présidence par intérim du COA avait été confiée, en application des statuts de l'instance, à Mohamed Meridja, chargé de la gestion des affaires courantes du COA et de préparer les prochaines Assemblées générales ordinaire et électorale.

## Sid Ali Lebib et Mustapha Kerboua derniers candidats à la présidence

Sid Ali Lebib, ancien président du Comité Olympique et sportif algérien (COA) et ancien ministre de la jeunesse et des sports, et Mustapha Kerboua, membre de l'actuel bureau exécutif du COA et ex-président de la Fédération de cyclisme (FAC) ont déposé leurs candidatures pour le poste de président de l'instance olympique.

« Sid Ali Lebib et Mabrouk Kerboua ont déposé leurs dossiers de candidature, avant jeudi à 18h00 (date limite pour le dépôt) », a ex-

pliqué à l'APS, un membre de l'exécutif, avant la réunion du BE, qui a débuté depuis quelques minutes.

Avec Lebib et Kerboua, le nombre de candidats pour le poste de président du COA a atteint le nombre de cinq postulants, après les candidatures de Abderrahmane Hammad, médaillé de bronze des Jeux olympiques de Sydney-2000, et celle de Raouf Salim Bernaoui, ex-ministre de la jeunesse et des sports et président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE) et de Soumia

Fergani, membre de l'AG et ex-députée à l'Assemblée populaire nationale (APN) et première arbitre internationale de football.

Le Bureau exécutif du COA se réunit actuellement pour se prononcer sur les candidatures, à neuf jours de la tenue de l'AG électorale, prévue le 12 septembre 2020, et qui élira le futur président de l'instance olympique qui aura à gérer le reste du mandat olympique qui s'étalera jusqu'après les Jeux olympiques JO-2021 de Tokyo.

## HANDBALL/ MONDIAL-2021 (TIRAGE AU SORT) L'Algérie fixée sur ses adversaires samedi

La sélection algérienne de handball (messieurs), connaîtra ses adversaires au Mondial-2021 en Egypte (13-31 janvier) samedi, à l'occasion du tirage au sort prévu aux pieds des Pyramides à Gizeh (18h00, algériennes).

A l'occasion de cette 27e édition, qui se jouera pour la première fois en présence de 32 nations, quatre pots, de huit équipes chacun, ont été établis selon les classements des sélections dans les championnats continentaux ou les barrages auxquels elles ont participé, pour former huit groupes de quatre nations chacun.

Deux équipes d'un même pot ne peuvent pas figurer dans le même

groupe du tour préliminaire.

Le Sept national, dirigé par le Français Alain Portes, ont été versés dans le chapeau 2, en compagnie de Egypte (pays hôte), de l'Argentine, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Tunisie, du Qatar, et de la Biélorussie.

L'Algérie avait validé son billet pour la grande kermesse de la petite balle grâce à la 3e place décrochée lors du dernier championnat d'Afrique des nations 2020, disputé en Tunisie.

Les coéquipiers de Messaoud Berkous signent ainsi leur grand retour sur la scène mondiale, après avoir brillé par leur absence lors des

deux derniers mondiaux : 2017 (France) et 2019 (Allemagne - Danemark).

Le "draw" de l'Egypte-2021 mettra, notamment, sur le chemin des Algériens un des ténors du handball mondial, à savoir le Danemark (tenant du titre) ou l'Islande.

Quant aux quatre autres représentants africains, à savoir l'Angola, le Cap-Vert, le Maroc, et la RD Congo, elle sont logés ensemble dans le pot 4, en compagnie du représentant de l'Amérique du Sud, du représentant d'Amérique du Nord 1, et de la Russie.

Les trois premières équipes de chaque groupe se qualifieront au tour principal, qui se jouera en

quatre groupes de six équipes. Les deux meilleures sélections de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale.

Pour rappel, c'est la deuxième fois que le tournoi se déroule en Egypte, après l'édition 1999.

Les organisateurs ont retenu quatre sites pour abriter cette compétition : Alexandrie, Le Caire, Gizeh et la Nouvelle capitale.

L'équipe nationale reste inactive depuis le début de la pandémie de coronavirus (Covid-19).

Les joueurs ont été soumis cette semaine, par groupes, à des tests de dépistage au centre nationale de médecine du Sport (CNMS) en vue de la reprise des entraînements.

## LIGUE 1 L'ASO, le RCR, le WAT, et l'OM signent la convention tripartite

Les quatre pensionnaires de la Ligue 1 professionnelle : l'ASO Chlef, le RC Relizane, le WA Tlemcen, et l'Olympique Médéa, ont signé mercredi au siège de l'instance fédérale à Dely-Brahim (Alger), la convention tripartite de mise à niveau du management des clubs professionnels, rapporte la fédération algérienne de football (FAF) jeudi sur son site officiel.

La convention a été signée entre un cabinet d'expertise, la Société sportive par actions (SSPA) et la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) de la FAF, pour l'obtention également d'une certification de la qualité N.A ISO 9001. L'ASO Chlef, le RC Relizane, et le WA Tlemcen ont signé une convention avec cabinet d'expertise IANOR, alors que l'Olympique Médéa s'est engagé avec le cabinet d'expertise Kaizen Academy, précise la même source.

La signature de ces conventions tripartites s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre des mesures décidées par la FAF au titre de l'accompagnement des clubs professionnels.

Avec plus d'un million de certificats dans le monde, la norme de management ISO 9001 reste la plus déployée et reconnue au plan international. Outil le plus utilisé pour piloter son organisation et les activités, la certification



ISO 9001 constitue un socle pour optimiser le fonctionnement interne, maîtriser les activités, détecter les signaux du marché, réduire les coûts et gagner en compétitivité. Neuf clubs de l'élite ont signé

jusqu'à la convention tripartite. Il s'agit du MC Alger, du CR Belouizdad, de l'AS Aïn M'illa, du NC Magra, de l'USM Bel-Abbès, du Paradou AC, de l'USM Alger, de l'US Biskra, et du CS Constantine, en at-

tendant l'ES Sétif, qui avait refusé dans un premier temps de le signer avant de se rétracter après la rencontre qui a eu lieu entre ses dirigeants et le président de la FAF Kheireddine Zetchi.

## USM ALGER

### Six joueurs espoirs promus en équipe première

Six joueurs espoirs ont été officiellement promus en équipe première de l'USM Alger (Ligue 1 professionnelle de football) pour la saison 2020-2021, a appris l'APS samedi de la direction du club algérois. Il s'agit d'Aliane Yacine, Bedjaoui Ahmed, Abassi Zinedine, Louanchi Abdelkrim, Djenidi Mohamed et Ouhab Wassim. "Avec l'incorporation des ces espoirs

du club Anthar Yahia poursuit son plan d'action qui consiste à valoriser les joueurs issus du club et le travail des éducateurs afin de faire avancer notre projet formation. Le plus dur n'étant pas d'intégrer le groupe professionnel mais d'y rester.

A eux de jouer sportivement et mentalement.", souligne la même source. Par ailleurs, la direction du club algérois a

tenu à communiquer le planning d'entraînement des catégories jeunes pour la saison à venir : U-7 à U-12 s'entraîneront deux fois par semaine, plus un match le week-end, U-13 à U-16 quatre entraînements par semaine plus le match du week-end, alors que les U-17 à U-21 auront cinq entraînements par semaine plus le match du week-end.

## LIGUE 1 ALGÉRIENNE (CORONAVIRUS)

### La LFP appelle les clubs à suspendre les stages et regroupements des athlètes

La Ligue de football professionnel (LFP), a appelé jeudi les clubs à suspendre les stages et regroupements des athlètes, soulignant que les mesures prises par les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19) sont toujours en vigueur.

"La LFP tient à rappeler à l'ensemble des clubs professionnels que les mesures prises par les pouvoirs publics, dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19,

demeurent en vigueur. A cet égard, la LFP invite tous les clubs à respecter la mesure de la suspension de tous les stages et regroupements des athlètes des clubs et avertit que tout club contrevenant s'exposera à des sanctions", a indiqué l'instance dirigeante de la compétition dans un communiqué publié sur son site officiel.

La réaction de la LFP intervient deux jours après le début du stage de la JS Kabylie à Akbou (Béjaïa), devenant

ainsi le premier club en Algérie, à reprendre les entraînements, cinq mois et demi après la suspension des compétitions et activités sportives en raison de la pandémie du Covid-19.

Po ur tant, les pouvoirs publics n'ont pas encore autorisés les clubs de l'élite à reprendre l'entraînement.

Le gouvernement a chargé le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) Sid Ali Khaldi d'examiner, avec les différentes fédérations sportives,

la possibilité de reprise progressive des activités et manifestations sportives à huit clos, selon des protocoles sanitaires adaptés à chaque discipline, selon un communiqué publié lundi par les services du Premier ministre.

"La LFP compte sur le sens des responsabilités de tout un chacun pour préserver la santé des acteurs de football et pour veiller au respect des règles édictées par les autorités sanitaires du pays", conclut la LFP.

## MONTPELLIER

### Andy Delort rêve d'une qualification en Coupe d'Europe

L'international algérien Andy Delort s'est fixé comme objectif cette saison avec son club Montpellier (Ligue 1 français), une qualification à une compétition européenne.

De retour aux séances d'entraînements individualisées, mercredi, après avoir été testé positif au coronavirus, Delort veut désormais oublier et flamber cette saison en Ligue 1 avec son club.

Pour lui, l'objectif est clair, "ramener Montpellier sur le continent". "Ca fait quelques saisons que l'on progresse maintenant. Aujourd'hui, il faut que l'on arrive à franchir ce cap.

Il y a encore eu un bon recrutement. Il faut garder la même mentalité.

Et si on est bon et régulier, notre chance va tourner. En tout cas, je vais travailler pour et tout faire pour amener le club en Europe", a indiqué dans un entretien accordé à RMC Sport.

Le champion d'Afrique en titre avec la sélection algérienne rêve grand pour Montpellier, pour la nouvelle saison.

Pour lui, "une qualification en Coupe d'Europe est en ligne de mire".

"Je veux redonner ce sourire aux supporters du MHSC, après une longue absence, puisque la dernière participation

de l'équipe à une Coupe d'Europe remonte à la saison 2012-2013", a laissé entendre Delort.

L'attaquant international algérien et meilleur buteur de Montpellier manquera le déplacement à Rennes samedi pour le compte de la 2e journée de la Ligue 1.

Montpellier n'a pas encore joué de matchs de championnat, puisque la 1re journée où le club devait réceptionner l'Olympique de Lyon à la Mosson, lui avait été différée au 16 septembre en raison de la participation des Lyonnais aux demi-finales de la Ligue des champions à Lisbonne face au Bayern (3-0).

## CHAMPIONNAT DU QATAR (1RE JOURNÉE) Hanni buteur et passeur face au Qatar SC

L'international algérien Sofiane Hanni a contribué grandement à la victoire de son club, Al-Gharafa face au Qatar SC (2-0), jeudi pour le compte de la 1re journée de la nouvelle saison 2020-2021, du Championnat en QSL.

Hanni a été derrière l'ouverture du score à la 7', lorsqu'il déposa le ballon en retrait sur la tête de l'attaquant Ahmed Alaaeldin qui a donné le premier avantage à Al-Gharafa (1-0). En seconde mi-temps, le milieu de terrain algérien s'est chargé lui-même de doubler la mise pour son équipe à la 52' sur pénalty, sifflé suite à une faute dans la surface de la réparation.

Sofiane Hanni, avait indiqué mercredi en conférence de presse d'avant-match, au sujet des objectifs de son équipe cette saison en QSL que "Al Gharafa a l'ambition et le désir d'être un concurrent sérieux cette saison et cela dès le début. Nous devons le montrer tout au long de la saison". Pour le meneur algérien, le match face au Qatar SC était important : "Le premier match de n'importe quelle compétition est d'une grande importance.

Nous l'avons bien préparé et nous espérons remporter la victoire et obtenir les premiers points du championnat", a-t-il assuré.

La rencontre a marqué le retour à la compétition de l'autre international algérien Adlane Guedioura, absent des terrains depuis mars dernier, en raison d'une rupture des ligaments croisés face à Al-Wakrah, qui l'avait contraint à subir une opération.

Dans la seconde rencontre programmée pour le compte de la 1re journée du championnat du Qatar, l'international algérien et capitaine d'Al-Rayane, Yacine Brahimi, auteur d'une excellente prestation, a été contraint au nul (1-1) face à Al-Sailiya.

## PORTUGAL

### Naoufel Khacéf signe à Tondéla

Le défenseur international algérien espoirs Naoufel Khacéf s'est engagé pour un contrat de deux ans avec le CD Tondéla, a annoncé jeudi le club portugais de la Primeira Liga sur son site officiel.

Prêté février dernier par le NA Hussein Dey aux Girondins de Bordeaux jusqu'en juin 2020 avec option d'achat, le joueur algérien n'a pas été renouvelé par le club français de Ligue 1. Le latéral gauche algérien de 22 ans est lié à son nouveau club jusqu'en 2022. Il portera le maillot numéro 24.

"Tondéla est un bon club organisé et qui se développe chaque année. Ce que je peux vous promettre c'est de donner le meilleur de moi-même." a déclaré le natif de Kouba au site du club. Tondéla a terminé la saison 2019-2020 à la 14e place avec 36 points très loin du champion le FC Porto (82 points). International U21 puis U23, Khacéf avait disputé 60 matches, marqué six buts et délivré sept passes décisives en Ligue 1 algérienne, à seulement 22 ans.

## LIGUE 1 - MC ORAN (DOMICILIATION/2020-2021)

### La direction hésite entre les stades de Zabana et Bouakeul

La direction du MC Oran (Ligue 1 algérienne de football), n'a pas encore tranché sur le terrain de domiciliation pour la saison 2020-2021, laissant planer le doute entre les stades du Chahid Ahmed-Zabana et celui de Habib-Bouakeul.

"Nous n'avons pas encore tranché sur le stade de domiciliation, entre les enceintes de Zabana ou Bouakeul.

Nous allons étudier cette question en inspectant les deux enceintes, prenant en considération notamment le protocole sanitaire qui sera appliqué dans le cadre de la lutte contre le coronavirus (Covid-19)", a indiqué vendredi le président du Conseil d'administration du MCO Tayeb Mehaoui, sur les ondes de la radio nationale.

Le stade Chahid Ahmed Zabana a bénéficié d'un projet de réhabilitation et de modernisation en prévision des Jeux méditerranéens (JM) prévus dans cette ville en 2022.

Ces opérations consisteront en l'installation de portiques électroniques et d'un écran géant, la rénovation des vestiaires, la réalisation d'une salle VIP et d'un centre de presse.

"Nous aurions aimé être domicilié au nouveau stade d'Oran, mais ce dernier est réservé pour abriter épreuves des JM 2022. J'espère qu'il sera mis à notre disposition à l'avenir", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le président du CA a annoncé la couleur en affirmant que le MCO abordera la prochaine saison, dont le coup d'envoi n'a pas encore été arrêté, avec l'intention de jouer les premiers rôles.

"Notre ambition est de jouer les premiers rôles et viser le podium, dans l'objectif de prendre part à une compétition continentale", a-t-il conclu.

Pour rappel, la direction du MCO a confié la barre technique à l'entraîneur français Bernard Casoni, en remplacement de Bachir Mecheri. L'ancien coach du "Doyen" s'est engagé pour une saison.

En matière de recrutement, le club phare de l'Ouest a assuré jusque-là l'arrivée de cinq joueurs : le milieu offensif Chérif Siam (ex-AS Ain M'lila), le gardien de but Houssam Lamine (ex-CS Constantine), les deux attaquants Adel Kheyttab (ex-WA Boufarik) et Hicham Nekkeche (MC Alger), ainsi que le défenseur Mohamed Naamani (ex-Al Fath/Arabie saoudite).

## CHAMPIONNAT DES EMIRATS

### L'Algérien Aouadj rejoint Dibba Al-Hisn

L'ancien milieu de terrain du Mouloudia d'Alger, Sid Ahmed Aouadj, a rejoint le club émirati du CS Dibba Al-Hisn (division 1), rapporte samedi des agences de presse.

Le joueur de 29 ans va débiter sa première expérience en dehors des terres algériennes après avoir évolué sous différents maillots en Ligue 1 dont le MC Alger, l'ES Sétif, la JS Kabylie et le CS Constantine.

Depuis ses débuts au MC Oran en 2010, le milieu expérimenté a pris part à plus de 200 match de championnat pour 23 buts inscrits et 31 passes décisives offertes.

APS

## SERIE A ITALIENNE (SSC NAPLES)

### L'agent de Ghoulam négocie une indemnité de départ

Le représentant du défenseur international algérien, Faouzi Ghoulam, serait en train de négocier avec la direction de Naples (Serie A italienne de football) pour obtenir une indemnité de départ, rapporte jeudi le quotidien sportif le Corriere dello Sport.

Le latéral gauche algérien devrait rejoindre la Premier league anglaise, où il y a un fort intérêt de Wolverhampton, après avoir passé six années en Italie. N'entrant pas dans les plans de l'entraîneur Gennaro Gattuso, et étant sous contrat avec le Napoli jusqu'en juin 2022, Ghoulam (29 ans) est en droit de demander une indemnité de départ pour quitter l'Italie cet été. L'ancien joueur de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1 algérienne) n'a pas été épargné par les blessures ces deux dernières saisons.

Lors de l'exercice 2019-2020, il avait été touché au genou, avant de rejouer huit mois plus tard, en juin dernier, lors de la victoire décrochée sur la pelouse du Hellas Vérone (2-0) pour le compte de la 27e journée. Il avait re-



joint Naples en janvier 2014 pour un contrat de quatre ans et demi qu'il avait prolongé en décembre 2017 jusqu'en 2022.

## Bennacer dans le Top 5 des joueurs performants en Europe

L'international algérien du Milan AC, Ismail Bennacer a été classé, jeudi par l'Observatoire du football (CIES), en 4e position des joueurs les plus performants en Europe durant les six derniers mois.

Le classement de l'Observatoire du football (CIES) est réalisé sur la base de la "production et l'efficacité au niveau individuel et collectif". Bennacer qui a

réalisé une deuxième moitié de saison exceptionnelle avec le Milan AC, a récolté une note de 86,5/100, juste derrière le Turc Hakan Calhanoglu (86,6/100), le Français de Manchester United, Anthony Martial (86,8/100). Alors que la première position est revenue à l'incontestable meneur du FC Barcelone, l'Argentin Lionel Messi avec (88,7/100). Le milieu

du terrain algérien devance, dans un classement qui comporte 283 joueurs, plusieurs joueurs, à l'image du Néerlandais de Liverpool, Virgil Van Dijk (10e avec 85,3/100), de l'Espagnol du Real Madrid, Sergio Ramos (11e avec 85,2/100), du Portugais Cristiano Ronaldo (12e avec 85,1/100), et Karim Benzema du Real Madrid (29e avec 82,1/100).

## LIGUE 1 - TRANSFERTS

### Lakdja (NCM) rejoint le CSC pour deux saisons

L'attaquant du NC Magra Aymen Issad Lakdja, s'est engagé vendredi pour un contrat de deux saisons avec le CS Constantine, devenant ainsi la cinquième recrue estivale du club de l'Est, a appris l'APS auprès du pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football.

Aymen Issad Lakdja (21 ans) rejoint ainsi les autres recrues : les deux défenseurs Idir Mokeddem (26 ans) et

Ahmed Maàmeri, en provenance du WA Boufarik, l'attaquant Fayek Amrane (CA Batna), et le milieu de terrain Mohamed Amine Baghdaoui (ASM Oran) Outre l'opération de recrutement, la formation de l'Est a tenu à prolonger certains éléments cadres à l'image du défenseur Nacredine Zaàlani et le milieu de terrain Fouad Haddad, alors que la direction est dans l'at-

tente de la réponse de l'attaquant Ismail Belkacemi et du défenseur Hocine Benayada. Pour rappel, le CSC a enregistré le retour de l'entraîneur Abdelkader Amrani qui s'est engagé pour un contrat de deux ans.

Amrani (64 ans) revient ainsi sur le banc du CSC, deux ans après l'avoir mené au titre de champion au terme de la saison 2017-2018. Puis il a di-

rigé la barre technique du CR Belouizdad, à vec lequel il a remporté la Coupe d'Algérie 2018-2019 et le club marocain du Difaâ Hassani El-Jadida.

Le CSC a bouclé la saison 2019-2020, suspendue en raison de la pandémie de Covid-19, à la 5e place au classement avec 34 points, à six longueurs du CR Belouizdad, déclaré "à titre exceptionnel" champion d'Algérie.

## CHAMPIONNAT SAOUDIEN (AL-AHLY DJEDDAH)

### «Belaïli n'est pas sérieux»

Le manager général du Ahly Djeddah (Div.1 saoudienne de football) Tarek Kial, a critiqué l'aillier international algérien Youcef Belaïli, soulignant qu'il n'était "pas sérieux" dans son comportement après avoir brillé par son absence à l'aéroport d'Alger pour son rapatriement.

"Le dossier de Belaïli est assez compliqué, le joueur n'est pas sérieux, même l'entraîneur (le Croate Vladan Milojevic,

ndlr) m'a dit la même chose. Nous ne voulons pas d'un joueur qui joue avec son nom seulement, mais nous voulons un élément combatif sur le terrain", a indiqué le dirigeant aux médias locaux.

En compagnie de son coéquipier en équipe nationale et sociétaire d'Al-Shabab (Div.1 saoudienne) Djamel Eddine Benlammeri, Belaïli n'était pas au rendez-vous le mercredi 19 août, à l'aéroport international d'Alger, pour son vol de

rapatriement, afin de reprendre les entraînements.

Une attitude qui a irrité les dirigeants des deux clubs saoudiens.

En raison de la fermeture de l'espace aérien, causé par la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), les deux internationaux algériens n'ont pu retourner en Arabie saoudite, alors que le championnat saoudien a repris le mardi 4 août.

## LIGUE 2

### Sofiane Boumediene nouveau président de la JSM Tiaret

Sofiane Boumediene a été élu nouveau président de la JSM Tiaret (Ligue 2 de football), lors de l'assemblée générale électorale organisée samedi à la salle de conférence du Complexe sportif Kaid-Ahmed de

Tiaret. Boumediene dirigeait un directoire installé par les autorités locales après la démission du président Ahmed Feghouli, élu le 26 juin 2018 pour un mandat de quatre ans, mais n'a pu terminer sa mis-

sion à la tête d'Ezzarga. La JSM Tiaret est revenue de très loin cette saison en parvenant à accéder en Ligue deux de football, un palier qu'elle a quitté depuis 13 années, grâce à une 6e place au classement général

qui a suffi à la formation de l'Ouest du pays de figurer parmi les heureux lauréats déclarés par la Fédération algérienne de football (FAF) après l'arrêt des compétitions à cause de la pandémie de COVID-19.

## Brest : un an de plus pour Belkebla

Haris Belkebla (26 ans, 2 matchs en L1 cette saison) fait durer le plaisir avec Brest. Taulier de l'entrejeu d'Olivier Dall'Oglio, le milieu de terrain algérien a prolongé d'une année avec le club breton. Le Fenec est désormais lié au SB29 jusqu'en juin 2023.

# FOOTBALL NEWS

## ALCANTARA DÉCIDÉ À RESTER AU BAYERN

Après le match nul de l'Espagne face à l'Allemagne (1-1), jeudi soir en Ligue des Nations, Thiago Alcantara est revenu sur le sujet de son futur, en faisant une déclaration pour le moins surprenante.

Il y a quelques jours, l'entraîneur du Bayern Munich, Hans-Dieter Flick, s'était montré très pessimiste en ce qui concerne la continuité de Thiago Alcantara dans son effectif. Le milieu de terrain espagnol avait déjà émis ses désirs de départ auprès de ses dirigeants, se disant à la recherche d'un nouveau défi pour sa carrière après 7 ans passés du côté du récent vainqueur de la Ligue des Champions.

Au micro de Bild, le coach avait déclaré : "Je suppose qu'il va nous quitter. Nous étions complètement concentrés sur la Ligue des champions, et son contrat n'a pas posé de problème ces dernières semaines. Nous n'avons pas eu d'autre conversation maintenant, je pense que sa décision a été prise." Liverpool est le principal club sur les rangs pour le joueur de 29 ans, dont le prix aurait été fixé à 30 millions d'euros. Au terme du match nul entre l'Allemagne et l'Espagne, jeudi soir en Ligue des Nations (1-1), le milieu de terrain, qui a permis à son équipe d'afficher un meilleur visage lors de la seconde période, a parlé de son futur au micro de la ZDF. Et alors qu'il avait déjà affiché son désir de partir, il a commenté le thème de son avenir de façon assez opposée. "Je ne pense qu'au match

contre l'Ukraine (dimanche en Ligue des Nations). Nous verrons après pour mon futur, mais le Bayern est ma maison et je suis heureux d'y être", a-t-il assuré.

## POGBA VOUDRAIT RETOURNER À LA JUVE

D'après les informations émanant d'Italie, l'international français Paul Pogba aurait émis le souhait de retourner à la Juventus de Turin.

Alors qu'on le croyait enfin épanoui à Manchester United, où il a retrouvé un rendement séduisant et contribué à la bonne fin de saison des Red Devils, Paul Pogba serait de nouveau intéressé par un départ. Le quotidien transalpin Tuttosport révèle ce samedi que l'international français pousserait en faveur d'un come-back à la Juventus de Turin.

Quatre ans après l'avoir quittée, il chercherait à retrouver la Vieille Dame afin d'évoluer sous les ordres de son ancien coéquipier, Andrea Pirlo.

L'information est à prendre avec des pincettes. Cela étant, elle est loin d'être dépourvue de sens, surtout quand on sait l'attachement que porte la Pioche vers le club piémontais. Reste à savoir si l'intérêt en question est réciproque et si les dirigeants bianconeri disposent de la surface financière pour enrôler leur ancien sociétaire.

En outre, il n'est pas sûr du tout non plus que MU accepte de se séparer de son Frenchie. Même s'il a récemment accueilli le Néerlandais Donny Van De Beek dans son effectif, Ole Gunnar Solskjær compte toujours beaucoup sur son champion du monde.

## Naples : encore un triplé pour Osimhen !

Nouveau triplé pour Victor Osimhen ! Après avoir marqué 3 buts en 8 minutes la semaine dernière pour son premier match avec Naples, l'attaquant nigérian a fait payer le même tarif à Teramo (4-0), pensionnaire de D3 italienne, vendredi en match amical. Après avoir ouvert le score en renard des surfaces (4e), le transfuge de Lille a marqué sur un service en profondeur (61e), avant de conclure son festival en faisant parler ses qualités de finisseur (65e). De quoi placer la recrue la plus chère de l'histoire du club (81 millions d'euros) en confiance à 15 jours de la reprise de la Serie A.



## BRAHIM DÍAZ PRÊTÉ PAR LE REAL AU MILAN AC

Le jeune joueur du Real Madrid, Brahim Díaz (21 ans), a été prêté par le club merengue à l'AC Milan sans option d'achat.

Hachraf Akimi (Inter), Takefusa Kubo (Villarreal) avaient pris une autre direction que celle du Real Madrid lors de ce mercato, désormais, c'est le jeune Brahim Díaz qui va voir ailleurs. Le jeune joueur de 21 ans a été prêté à l'AC Milan par le club merengue, ce vendredi.

"Le Real Madrid et l'AC Milan sont tombés d'accord pour le prêt de Brahim Díaz la saison prochaine, jusqu'au 30 juin 2021", a indiqué le Real Madrid. Avec un bilan de 10 matchs toutes compétitions confondues, l'ancien élément de Manchester City va tenter d'impulser un nouveau dynamisme à sa carrière en Italie.

De son côté, l'AC Milan s'est montré satisfait de cette nouvelle incorporation dans l'effectif dirigé par Stefano Pioli.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

RÉDACTION ADMINISTRATION  
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00  
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00  
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## PRÉSIDENTE

### Le Président Tebboune préside aujourd'hui la réunion périodique du Conseil des ministres

Le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune présidera, dimanche, la réunion périodique du Conseil des ministres, a indiqué samedi un communiqué de la Présidence de la République.

"Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, présidera demain dimanche 6 septembre 2020 la réunion périodique du Conseil des ministres", a-t-on précisé de même source. Cette réunion, qui se tiendra au siège de la Présidence de la République, sera consacrée à "l'examen et l'approbation du projet de révision constitutionnelle avant sa présentation devant le Parlement", a conclu le communiqué.



### Le Président Tebboune opère un mouvement partiel des SG de wilayas

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a opéré, mercredi, un mouvement partiel des Secrétaires généraux (SG) de wilayas, indique un communiqué de la Présidence de la République. En vertu de ce mouvement, il a été mis fin aux fonctions des SG dont les noms sont suivants:

- Bougara Rachid, Wilaya de Khenchla
- Azeddine Boutara, Wilaya de Jijel
- Laaredj Benaddane, Wilaya de Ouargla
- Maamar Marine, Wilaya de Ain Temouchent
- Bouayta Tahar, Wilaya de Tebessa

Ont été nommés au poste de SG, Mesdames et Messieurs:

- Tiar Mohamed, Wilaya de Blida

- Bouziane Larbi, Wilaya de Tebessa
- Dahmani Mohamed, Wilaya de Tiaret
- Miloud Fellahi, Wilaya de Tizi Ouzou
- Hammouche Djamel Eddine, Wilaya d'Alger
- Abdelkrim Benkouider, Wilaya de Jijel
- Mekki Keddour, Wilaya de Setif
- Telli Kheira, Wilaya de Guelma
- Benyoucef Ahmed, Wilaya de Ouargla
- Said Khellil, Wilaya de Souk Ahras
- Medjoubi Sami, Wilaya de Ain Temouchent
- Kouriba Nadjet, Wilaya de Relizane
- Fersi El Hadj, Wilaya de Khenchla.

## DROITS HOMME-PRESSE

### Le CNDH appelle à faire preuve de "professionnalisme" et de "haut sens de responsabilité" dans l'exercice des libertés d'expression et de presse

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a appelé, jeudi dans un communiqué, à faire preuve de professionnalisme et de haut sens de responsabilité dans l'exercice des libertés de presse et d'expression. "Il n'existe pas de libertés absolues d'expression et de presse" dans le monde de la presse, car les traités internationaux notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques prévoit en son article 19, une série de restrictions sur ces libertés à savoir la sauvegarde de l'ordre public, de la sécurité nationale, de la réputation d'autrui et de la santé et de la moralité publiques", précise le communiqué qui a sanctionné la réunion du bureau du CNDH consacrée à la dé-



CNDH a rappelé que les textes fondamentaux de l'Etat algérien, en tête desquels la Constitution, consacrent les libertés d'expression et de presse.

Le CNDH estime que "le Hirk populaire authentique était, à part entière, une des formes de la pratique de la liberté d'expression de façon collective. La liberté d'expression est le plus important moyens ayant mis un terme à la farce du 5<sup>ème</sup> mandat", soulignant, par ailleurs, que cette liberté "est parmi les outils majeurs de l'édification de l'Algérie nouvelle qui demeure dénuée de sens en l'absence de la liberté des journalistes à exprimer leurs opinions de manière professionnelle".

finition du programme d'action pour le prochain semestre.

"Ces restrictions doivent être imposées en vertu d'une loi et à la mesure de l'objectif qu'elles tendent à concrétiser à la faveur d'une société démocratique", a ajouté la même source. Affirmant que les libertés de presse et d'expression "sous-tendent les fondements d'un Etat de droit, pour être la base de la transparence et de la reddition de comptes", le

## PORT-SÉCURITÉ

### Déplacement, à titre préventif, des produits stockés au Port de Skikda vers un lieu "sécurisé"

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a indiqué, jeudi dans un communiqué, qu'il a été procédé "à titre préventif" au déplacement, le 18 août 2020, des produits sensibles stockés au niveau du port de Skikda vers un lieu "sécurisé et contrôlé", et ce après le constat effectué par un comité d'experts habilités. "Faisant suite

aux informations rapportées par certains journaux et pages des réseaux sociaux sur l'existence de produits sensibles stockés au niveau du port de Skikda, qui constitueraient un danger pour la sécurité des citoyens, des habitations et des structures économiques avoisinantes, le ministère tient à préciser que les produits en question sont des colis contenant des solvants et

des produits chimiques appartenant à l'entreprise ETRHB HADDAD, utilisés pour la fabrication de produits de peinture ainsi que des conteneurs de produits chimiques dangereux appartenant à l'entreprise PAINTE SOLVEN, outre deux conteneurs de substances pyrotechniques prohibées appartenant à l'entreprise EURL AZIZI", précise la même source.

Le ministère a indiqué que ces produits "font l'objet d'un contentieux devant les juridictions compétentes", précisant que la polémique suscitée "n'est autre qu'une tentative éhontée de faire pression sur la Justice pour qu'elle ordonne à la Direction des douanes de libérer ces produits avant même de trancher le contentieux de manière définitive".

### FUITES DE L'OLÉODUC OK1 À EL OUED Plusieurs mesures pour remédier aux dégâts de l'accident

Le groupe Sonatrach a fait état, samedi dans un communiqué, de plusieurs mesures et décisions prises pour remédier aux dégâts de la fuite de pétrole survenue jeudi dernier en raison des intempéries, au niveau de l'oléoduc OK1 à El Oued.

"À l'issue de la visite d'inspection effectuée dans la région d'El Baaj, vendredi 4 septembre 2020 dans la soirée, par le P-DG de la Sonatrach, accompagné d'une délégation, plusieurs mesures et décisions ont été prises pour remédier aux dégâts dus à la fuite de pétrole", a-t-on relevé de même source. Des mesures qui consistent à diligenter une enquête complémentaire pour déterminer d'autres raisons derrière cet incident et dépêcher une équipe multidisciplinaire pour établir un diagnostic global tout le long de l'oued afin d'évaluer l'ampleur des dégâts potentiels sur l'environnement.

Il a été décidé ainsi de mobiliser, dans l'immédiat, l'ensemble des moyens et filiales du Groupe pour l'absorption des eaux polluées le long de l'oued, le traitement de toutes les flaques d'eau contaminées et le terrassement de certains tronçons qui feront l'objet de traitement par des unités spécialisées de l'entreprise, ajoute-t-on dans le communiqué.

De même qu'il a été institué d'effectuer, durant une année entière, un contrôle périodique de la qualité des eaux souterraines via le matériel de la Sonatrach, en mobilisant ses laboratoires pour mener à bien cette mission. Pour ce faire, la société nationale procèdera au forage de puits d'appréciation dans la région où s'est produit l'accident. "L'ensemble des moyens ont été mobilisés pour pallier les séquelles de cet incident et la situation est

totallement sous contrôle", assure la Sonatrach.

Le Groupe public avait fait état, vendredi soir dans un communiqué, de deux fuites de pétrole survenues, jeudi, au niveau du pipeline OK1 dans la région d'El Baaj (El Oued), reliant le bassin rouge (Hassi Messaoud) et Skikda, rassurant que des équipes techniques spécialisées de Sonatrach avaient procédé, dès les premières heures de la journée de vendredi, à une opération d'absorption de la quantité de pétrole répandue, et entamé les travaux d'entretien au niveau de la partie endommagée par les inondations.

La Sonatrach a indiqué que les mauvaises conditions météorologiques qui ont touché les régions du sud seraient à l'origine de ces fuites. La première fuite a été enregistrée à la sortie de la station de pompage SP2 à Djaamaa, dans la commune d'El Oued, point 190 + 200 (PK), contrôlée par les équipes de maintenance de Sonatrach, a indiqué le communiqué, affirmant que des travaux d'entretien sont en cours. La deuxième fuite a été, quant à elle, enregistrée au point PK 263 dans la région d'Al-Baaj, dans la wilaya déléguée d'El M'gheir. Le document note que la compagnie a procédé à l'isolement des deux points kilométriques (PK) 233 et (PK) 264+300 et a mis en place toutes les mesures nécessaires pour contrôler la situation, dont l'arrêt provisoire de pompage via cet oléoduc. Des équipes techniques spécialisées ont été mobilisées pour la réparation des dégâts, et ce, dans les plus brefs délais, tout en assurant la sécurité

des individus et des installations, et en tenant compte de la préservation de l'environnement", a assuré le Groupe Sonatrach.

### Une délégation ministérielle pour s'enquérir de la situation

Une délégation ministérielle conduite par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, s'est rendue samedi dans la wilaya d'El-Oued, pour s'enquérir de la situation concernant la fuite de pétrole survenue jeudi dernier sur l'oléoduc OK1. Composée également des ministres de l'Energie, de l'Environnement, des Ressources en eau et de l'Agriculture et du développement rural, respectivement, Abdelmadjid Attar, Nassira Benharrat, Arezki Berraki et Abdelhamid Hamdane, la délégation a visité le site où s'est déclaré la fuite afin de s'enquérir des dégâts occasionnés et de la menace pesant sur l'environnement ainsi que des mesures prises pour remédier à la situation. Le groupe Sonatrach a fait état, samedi dans un communiqué, de plusieurs mesures et décisions prises pour remédier aux dégâts de la fuite de pétrole survenue jeudi dernier, en raison des intempéries, au niveau du pipeline OK1 dans la région d'El-Baadj (El-Oued), reliant Haoud El-Hamra (Hassi-Messaoud) et Skikda.

Plusieurs mesures et décisions ont été prises pour remédier aux dégâts dus à la fuite de pétrole. Des mesures qui consistent à diligenter une enquête complémentaire pour déterminer d'autres raisons derrière cet incident et dépêcher une équipe multidisciplinaire pour établir un diagnostic global tout le long de l'oued afin d'évaluer l'ampleur des dégâts potentiels sur l'environnement, est-il relevé. Il a été décidé ainsi de mobiliser, dans l'immédiat, l'ensemble des moyens et filiales du Groupe pour l'absorption des eaux polluées le long de l'oued, le traitement de toutes les flaques d'eau contaminées et le terrassement de certains tronçons qui feront l'objet de traitement par des unités spécialisées de l'entreprise, ajoute-t-on dans le communiqué.